

COGNOMERUS  
ET  
SAINTE TRÉFINE

MYSTÈRE BRETON EN DEUX JOURNÉES  
Texte et traduction

PAR

ANATOLE LE BRAZ

MAÎTRE DE CONFÉRENCES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE  
à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes



PARIS  
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
9, quai Voltaire, VII<sup>e</sup>

1904

COGNOMERUS

ET

SAINTE TRÉFINE

COGNOMERUS  
ET  
SAINTE TRÉFINE

MYSTÈRE BRETON EN DEUX JOURNÉES

Texte et traduction

PAR

ANATOLE LE BRAZ

MAÎTRE DE CONFÉRENCES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes



PARIS  
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
9, quai Voltaire, VII<sup>e</sup>

1904

A

Monsieur J. LOTH

Doyen de la Faculté des Lettres

de l'Université de Rennes.

# BIBLIOGRAPHIE

---

## MANUSCRITS

- La Création du Monde*, manuscrit copié par l'abbé Allain (collection Vallée), in-fol. de 382 p.
- La Passion de Notre-Seigneur-Jésus-Christ tirée en forme de tragédie en verbees Breton*, manuscrit de la collection Vallée, in-folio de 246 p.
- La Passion de Notre-Seigneur-Jésus-Christ*, manuscrit copié de la main de Milin, in-folio de 185 p.
- Vie de l'Antéchrist et le Varn' general qui sera à la fin du Monde*, manuscrit de la collection Vallée, in-fol. de 174 p.
- Vie de sainte Trefinne, reine de Bretagne*, manuscrit de la collection Vallée, in-fol. de 126 p.

## IMPRIMÉS

- BORDERIE (A. de la), *Histoire de Bretagne*, Rennes, 1896-1899, 3 vol. gr. in-8°.
- BOUCHART (Alain). *Les Grandes Croniques de Bretagne*, édition de la Société des Bibliophiles Bretons, Rennes, 1896, in-4°.
- Bretagne contemporaine (La)*, Paris et Nantes, 1865, in-fol.
- ERNAULT (E.), *Glossaire étymologique du breton moyen*, Nantes, 1887.
- ERNAULT (E.), *Glossaire moyen-breton*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1895.
- FIERVILLE (Ch.), *Histoire du Collège de Quimper*, Paris, 1864, in-8°.
- HENRY (Victor), *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Rennes, 1900, gr. in-8°.

- LAGADEC (Jehan), *Le Catholicon*, publié par R. F. LE MEN, Lorient, in-8°.
- LE GRAND (Albert), *Vies des Saints de la Bretagne armorique*, publiées par THOMAS et ABGRALL, Quimper, 1900, in-4°.
- LECONTE DE LISLE (Ch.), *Poèmes barbares*, Paris, Lemerre, petit in-12.
- LOTH (J.), *Chrestomathie bretonne*, Paris, 1890, gr. in-8°.
- MAUNOIR (Le Père J.), *Le Sacré Collège de Jésus*, Quimper-Corentin, 1659, in-8°.
- Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, depuis 1865.
- Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores rerum merovingicarum*, t. I, Hanovre, 1885; *Auctorum antiquissimorum*, t. XIII, *Chronica minora*, saec IV, V, VI, VII, Berlin, 1898.
- POTTHAST, *Bibliotheca historica medii aevi*, 2<sup>e</sup> éd., Berlin, 1896.
- Revue celtique*, Paris, depuis 1869.
- Sainte Tryphine et le roi Arthur*, mystère breton, traduit, publié et précédé d'une introduction par M. F. LUZEL, Quimperlé, 1863, in-8°.
- TRÉVÉDY (J.), *Promenade dans Quimper, d'après le plan de 1761 et des documents inédits*, Quimper, 1885, in-8°.

## INTRODUCTION

Ayant pris pour sujet de thèse française l'histoire du théâtre celtique, je devais être tout naturellement amené à compléter cette étude par la publication d'une des pièces manuscrites qui composent ce théâtre. Si je me suis adressé de préférence au répertoire breton, c'est d'abord, je m'empresse de le dire, que parmi les langues celtiques la langue bretonne est la seule qui me soit vraiment familière, mais c'est aussi que le répertoire breton présente une abondance, une variété de documents inédits dont on chercherait en vain l'équivalent dans le répertoire cornique ou le répertoire gallois. La masse est considérable des mystères bretons qui attendent de voir le jour. Je n'avais donc que l'embarras du choix. Les raisons qui m'ont fait opter pour le *Mystère de Cognomerus* ou *Comorre et sainte Tryphine* sont les suivantes :

1<sup>o</sup> C'est un des rares mystères bretons dont le sujet soit emprunté à l'histoire locale ;

2<sup>o</sup> Il met sur la scène la Tryphine véritable, qui n'a de commun que le nom avec l'héroïne de la pièce bretonne éditée par Luzel et l'abbé Henry sous le titre : *Sainte Tryphine et le roi Arthur* ;

3° Composé manifestement d'après un texte latin avec lequel il est facile de le confronter, ce mystère est excellemment propre à montrer comment s'y prenaient les auteurs bretons pour apprêter et, si j'ose dire, cuisiner en drames populaires les récits de toute nature et de toute provenance qui leur tombaient sous les yeux ;

4° Enfin — s'il m'est permis d'arguer de cette raison toute sentimentale — le grand découvreur des manuscrits bretons de mystères, mon regretté maître Luzel, avait signalé cette pièce à mon attention, en m'exprimant le désir que je la publiasse un jour comme un pendant à la *Sainte Tryphine* dont il s'était jadis fait l'éditeur.

Tels sont les motifs qui m'ont fait donner à ce mystère la préférence sur tant d'autres, bien qu'on n'en possède qu'un seul manuscrit et qu'il n'y ait pas à compter dès lors sur les lumières que des variantes fournies par d'autres manuscrits eussent apportées à l'éclaircissement d'un texte souvent obscur et en mauvais état<sup>(1)</sup>.

## § I. LE MANUSCRIT

La découverte en a été faite en 1864, à Kerity, près de Paimpol, par Luzel qui l'a consignée en ces termes dans son journal de route : « J'ai trouvé chez un vieillard de quatre-vingts ans, ancien acteur, nommé Quément, un manuscrit qui, sous le nom bizarre de

(1) On verra cependant qu'en un certain nombre de passages nous avons pu trouver à établir des comparaisons utiles avec des manuscrits d'autres mystères.

Cognomerus, met en scène Comorre ou Conobre et sainte Tryphine, suivant la légende donnée par Albert le Grand dans sa Vie de saint Gildas. C'est assez dire que ce mystère n'a rien de commun avec la sainte Tryphine, épouse d'Arthur, roi de Bretagne, et sœur de Kervoura, et qui est beaucoup plus connue. Ce manuscrit est écrit en très gros caractères, au moyen d'un morceau de bois taillé en guise de plume, je pense ; cette écriture ressemble aux jambages que fait l'enfant à qui l'on apprend à écrire. C'est d'une lecture assez difficile. Je n'avais jamais encore entendu mentionner cette pièce. »

Une note marginale porte : « Le Comorre, héros de cette pièce, était un comte de Cornouailles fameux par ses cruautés, au point que quelques-uns y ont cru voir le type de Barbe-Bleue, mais à tort. »

C'est en 1865 que le manuscrit a dû être déposé par Luzel à la Bibliothèque nationale où il est inscrit sous le n° 39 dans la collection des Mss. celtiques et basques. M. Omont en donne cette description :

« 39. Mystère de Cognomerus, ou Comorre et sainte Tryphine.

« Le prologue, ajouté, est daté de 1839.

« Au fol. 75 et ailleurs, on lit le nom de « Jacques Le Picard de Plouha. »

« Fol. 79 v° « Pour fer l'abrégé des sept peché mortels. »

« XIX<sup>e</sup> siècle. Papier. 91 feuillets oblongs. 180 sur 220 millim. Demi-rel.<sup>(1)</sup> »

(1) *Revue celtique*, t. XI, p. 425.

Précisons et complétons cette description.

Le prologue « ajouté » n'est pas seulement d'une autre écriture que le mystère : en réalité, il ne se rapporte pas à ce mystère. C'est, en effet, le prologue d'une *Vie de Louis Ennius*, comme en témoignent dès l'abord ces vers de la troisième strophe :

Asamblé vénérabl, an nistoar pèhinin  
on deus antreprennet dirasoch da discleri  
eou bué Louis unius, goel den ene vué,  
vaillant ha puissant, lan a vechanstedé...

[Assemblée vénérable, l'histoire que — nous avons entrepris de représenter devant vous — est la Vie de Louis Unius, homme redoutable de son vivant — vaillant et puissant, plein de méchanceté.]

Ce prologue remplit quatre feuillets et compte 31 « marches » ou lignes dont les 23 premières sont numérotées. Au bas du f° 2, v°, on lit : « fin éfait par moi, Quément Jean, fait en 1839. » Ce morceau n'ayant rien à voir avec le mystère de Cognomerus n'avait pas non plus à figurer dans cette publication.

Luzel, qui a numéroté à l'encre les feuillets du manuscrit, n'avait sans doute pas pris garde que ce prologue était à tenir hors de compte. Le mystère de Cognomerus commence proprement au f° numéroté 5, du moins dans l'état actuel du manuscrit ; car, ainsi qu'on le pourra constater, le début du premier prologue du mystère manque. Ce début ne devait guère remplir plus d'un feuillet, le titre de la pièce compris, de sorte que le f° actuellement numéroté 5 serait vraisemblablement le f° 2. Ce f° et le suivant offrent, d'ailleurs, des lacunes que j'ai remplacées par des points dans le texte imprimé.

L'écriture du mystère avait frappé Luzel, non sans raison. Elle est caractéristique et, quoique présentant des inégalités assez nombreuses, me paraît être, d'un bout à l'autre, de la même main. En général, dans les 40 premiers feuillets surtout, les lettres en sont fermes, droites, hautes souvent de près de deux centimètres. Aussi certains feuillets (par ex. le f° 19, v°) ne contiennent-ils que sept vers à la page. A partir du f° 40 (numérotation Luzel), l'écriture a de fréquentes défaillances et toute la fin du manuscrit est beaucoup moins soignée que le début, au point de devenir d'une lecture extrêmement difficile, soit que le zèle du copiste ait fléchi à la longue, soit que ses doigts aient perdu de leur assurance dans l'intervalle, soit encore qu'il n'ait plus eu à sa disposition, sur le tard, un outil aussi bon qu'aux premiers jours. Cet outil, Luzel inclinerait à croire que c'était un morceau de bois taillé en pointe, mais cela ne paraît guère acceptable, du moins pour les parties les mieux écrites, et, même en ce qui regarde les autres, j'opinerais plutôt pour une plume d'oie lourdement appuyée.

C'est également à tort que le catalogue des Mss. celtiques et basques donne le Mystère de Cognomerus comme étant du dix-neuvième siècle. Cette attribution n'est vraie que pour le prologue ajouté, daté de 1839. Il suffit d'un coup d'œil sur l'écriture du mystère, particulièrement sur la forme des f (*f*) et des s (*/*), pour se convaincre qu'il est d'une époque plus ancienne. Mais nous en avons une preuve plus décisive, fournie par le copiste lui-même. Ce copiste, en effet, conformément à une tradition constante chez



presque tous ses pareils, ne se fait pas faute de répéter son nom en des endroits multiples de son œuvre (Cf. f° 25, v°; f° 42, v°; f° 49, v°; f° 53, r°; f° 55, r°; f° 56, r°; f° 69, r°; f° 75, r°; f° 82, r°; f° 83, r°; f° 84, r°; f° 87, r°). La formule la plus habituelle est : « fet par moi Jacques Le Picard de Plouha »; mais, par deux fois (f° 25, v° et f° 49, v°), il date sa tâche de « l'an 8 de la République ». Le manuscrit du mystère de Cognomerus est donc authentiquement de la fin du dix-huitième siècle, plus exactement de 1800.

Il me reste à faire sur le manuscrit une remarque qui a trait à sa disposition intérieure. Indépendamment de certaines lacunes évidentes que j'aurai occasion de signaler en temps et lieu, il présente quelques erreurs de pagination, imputables sans doute à une reliure défectueuse. C'est ainsi qu'une scène annoncée au bas du f° 40, v°, ne commence, en réalité, qu'au f° 44, r°. Un monologue (celui du « courtisan »), dont les dix premiers vers sont donnés au f° 40, v°, ne reprend qu'au f° 48, r°, et s'interrompt derechef au f° 49, v°, pour reprendre au f° 55, r°.

D'autres passages (le discours de la Mort, f° 41, 42, 43 — les six vers que prononce Gildas, f° 38, v° et 39, r° — la scène entre Gildas et Tréfine, f° 39, v° et 40, v°) n'ont certainement pas été transcrits à la place qu'ils devaient occuper dans le texte primitif. J'ai tâché d'introduire dans ce chaos l'ordre qui m'a paru le plus logique.

J'ai mis également des signes de ponctuation et des majuscules qui font complètement défaut dans le manuscrit. Par contre j'ai supprimé les accents que

l'on y trouve prodigués sans raison et un peu, semble-t-il, à tort et à travers. Ce sont les seules modifications que je me sois permises.

## § II. LA PIÈCE

Elle est en deux journées et cinq actes, la première journée finissant avec le deuxième acte. Chaque acte est précédé d'un prologue, à l'exception de l'acte IV, de beaucoup le plus court, en tête duquel on lit simplement cette mention : *pevare proloc antre* (le quatrième prologue entre) *pour Trefin quand eel se trouve mallade a mourir*. En revanche, contrairement à l'usage, il n'y a point d'épilogue ni de « bouquet ». Le total des vers est de 1493, déduction faite des quatre prologues dont je me suis borné à numéroter les « marches ».

Au point de vue de l'action, il convient de distinguer :

- 1° La pièce proprement dite qui est l'histoire dramatisée de Comorre et de sainte Tréfine ;
- 2° Un certain nombre d'additions que l'auteur, ou peut-être un des copistes, a jugé bon, sans doute pour corser le spectacle, d'emprunter à d'autres pièces, et qui n'ont avec le sujet principal qu'un rapport tout occasionnel.

Ces emprunts, dont je veux tout de suite indiquer les sources, sont :

- a) Le discours de la Mort (v. 558-617). Il se retrouve en entier, avec de très légères variantes, dans une version du mystère de Sainte Tryphine et

du roi Arthur, intitulée *Vie de Sainte Treffinne, reine de Bretaingne*, manuscrit de la collection de M. Vallée, p. 131-123.

b) La scène du « courtisan » et de la Mort, à la fin de la première journée. Elle est prise à la *Vie de l'Antechrist* ou mystère du *Jugement dernier*.

c) L'« abrégé des sept péchés mortels » dans le cinquième acte. C'est le récit que Lazare ressuscité fait de ses visions d'outre-tombe, au début du *Mystère de la Passion*.

c) Dans le même acte, la scène finale des « âmes damnées ». Elle est prise au mystère du *Jugement dernier*.

En ce qui regarde ce dernier emprunt, je ne serais pas surpris qu'il eût été introduit dans la pièce par le copiste Jacques Le Picard, et d'après le manuscrit même dont je me suis servi pour la comparaison des deux textes. Ce manuscrit<sup>(1)</sup>, intitulé *Vie de l'antéchrist et le Varn general*, a appartenu à Ollivier Le Calvez « domisilié dan la parvoys de Plouézec », qui l'écrivit « dan l'anné 7 de la Républiq fransès un et indivisibl 1799 », c'est-à-dire un an avant l'époque où Jacques Le Picard transcrivait son mystère de Cognomerus. Or, non seulement Plouézec et Plouha sont deux communes limitrophes, mais une indication de Jacques Le Picard nous apprend que, s'il était originaire de Plouha, il passa une bonne partie de sa vie à Plouézec et qu'il y remplit même la première magistrature. On lit, en effet, au f° 75, r° : « Jacque le Picard de Plouset mere », « Plousec » est la prononciation locale de

(1) Manuscrit de la collection de M. Vallée.

« Plouézec ». Ollivier Le Calvez et Jacques Le Picard ont donc été des habitants du même terroir. Les amateurs de mystères étaient nombreux dans le Plouézec d'alors. Il y avait là toute une petite école de fervents copistes, tels que Vincent Gouarin, Ollivier Le Calvez, le tisserand Joseph Le Cerf. C'est leur exemple peut-être qui aura incité le maire républicain Jacques Le Picard à se mettre de la confrérie. Il a dû en tout cas avoir connaissance de leurs travaux, entre autres du manuscrit de la Passion dont Vincent Gouarin devait faire une si belle copie en 1802<sup>(1)</sup> et surtout du mystère du Jugement dernier qu'Ollivier Le Calvez avait transcrit en 1799. Pour celui-ci la chose semble évidente. Le texte de Jacques Le Picard reproduit presque identiquement celui d'Ollivier Le Calvez. Cela se voit en particulier aux fautes. Je n'en citerai pour preuve que le verset latin qu'Ollivier Le Calvez donne sous cette forme :

*Asedit bennetis patris meis  
Requiem sellorom nobis disposuis,*

et dont la graphie est la même chez Jacques Le Picard, sauf que *sellorom* a pris un *u* et que *bennetis* est devenu *benedis*.

Quant aux raisons qui ont induit le copiste à opérer cette sorte de contamination, elles sont faciles à déterminer. D'abord, l'histoire de Cognomerus et de sainte Tréfine ne fournissait pas une matière assez ample, du moins dans l'état de mutilation où Jacques Le Picard semble l'avoir trouvée. Et la valeur de ce genre

(1) Manuscrit de la collection de M. Vallée.

d'ouvrages, chez nos paysans de Basse-Bretagne, se mesurait pour une bonne part à leur longueur. On voulait un spectacle qui durât. Puis, un autre élément nécessaire à l'intérêt du drame était la variété, dût-elle être obtenue, d'ailleurs, au détriment de l'unité fondamentale de l'œuvre. Ainsi s'explique l'apparition fort inattendue du « courtisan » succédant de façon brusque aux adieux de Gildas et de Tréfine, pour débiter sur la perfidie des femmes des lieux communs qui ne devaient pas manquer d'amuser au moins la partie masculine de l'assistance. Ces brocards rustiques sont du reste — avec la réponse du portier de Cognomerus à Gildas (v. 546-551) et une brève allusion de la Mort à un « marchand d'allumettes » et à « un vendeur de pommes cuites » qu'elle mit à mal à Tréguier. (v. 612-614) — les seuls passages un peu comiques dont s'égaie momentanément le cours de la pièce. Encore ce comique tourne-t-il vite au lugubre, puisque c'est sur des pensées de mort que le « courtisan » termine l'histoire de ses déceptions amoureuses et que c'est la faux de l'Ankou qui lui donne la réplique. Les visions d'horreur et d'épouvante plaisaient entre toutes aux spectateurs bretons des mystères. De là l'idée qu'a eue Jacques Le Picard de coudre au drame, par un artifice qu'il ne cherche même pas à dissimuler, d'abord un fragment de *La Passion*, ensuite une scène du *Jugement dernier*. Il lui suffit que Cognomerus ait été entraîné par les diables, pour en prendre prétexte à nous exhiber une « âme damnée » quelconque, et, après celle-là, toutes les « âmes damnées », telles qu'on les verra paraître et se lamenter au jour du Dernier

jugement. Que s'il y avait là quelque incohérence, il s'en souciait fort peu et le public, à la représentation, ne s'en souciait pas davantage, tout au plaisir d'être violemment ému par des spectacles que son âme, restée d'un autre âge, prisait comme les plus pathétiques et les plus angoissantes.

### § III. L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE

Il importait de dégager d'abord la pièce de toutes ces végétations parasites avant d'en venir au sujet véritable. Ce sujet, avons-nous dit, est l'histoire de Comorre et de sainte Tréfine; ajoutons que c'est aussi celle de saint Trémeur.

A. de La Borderie, dans son *Histoire de Bretagne*, a consacré tout un chapitre<sup>(1)</sup> à Comorre dont le vrai nom est *Conomor* (Cuno = élevé, mor = grand). Il s'attache à établir dans une note que ce Conomor ne saurait être confondu avec le Chonober (Conobre) dont il est parlé dans Grégoire de Tours. Chonober signifierait, selon lui, Cono le court (ber = court) et s'opposerait, par conséquent, à Conomor (Cono le grand). A quoi M. Loth objecte que « *Conober* peut être une forme de *Conomor*, due aux Francs, par fausse étymologie franque, d'après des noms comme *Rici-mer* », et qu'« il est sûr », en tout cas, que « *ber* n'a rien à faire avec *berr*, court<sup>(2)</sup> ». Mais si, étymologiquement, il n'est pas impossible que Conobre et Conomor soient deux formes du même nom, histori-

(1) *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 393-433.

(2) *Revue celtique*, t. XXII, p. 112-113.

quement A. de La Borderie a raison de séparer les deux personnages, Chonober, l'allié de Chramne contre Clotaire I<sup>er</sup>, étant un chef du pays de Vannes, tandis que Conomor, comte du Poher et usurpateur de la Domnonée, ne possédait pas le Vannetais breton.

La Vie de saint Hervé<sup>(1)</sup> donne à Conomor le titre de préfet du roi des Francs ; mais Grégoire de Tours, le plus ancien auteur où il soit question de lui, le qualifie seulement de comte<sup>(2)</sup>. Son comté était le Poher (Pou Caër=pleb castrî), c'est-à-dire toute la région de la Bretagne intérieure qui environne Carhaix et, des sommets de la Montagne Noire, s'étend, au nord, sur les deux versants de l'Arrée. A la mort d'Iona, roi de la Domnonée, vers 540, au dire de La Borderie, Conomor épousa la reine qu'il fut soupçonné d'avoir contribué à rendre veuve et prit la régence du royaume en l'absence du jeune Judual, fils d'Iona, qu'il avait contraint de se réfugier auprès de Childebert. Sa puissance s'étendit ainsi sur toute la rive bretonne de la Manche. A. de La Borderie veut qu'il ait eu le grand dessein de grouper toutes les principautés bretonnes sous un seul sceptre et de réaliser ainsi, avant Nominoé, l'unité politique et nationale de la Bretagne. La Cornouaille lui était presque livrée par la disparition tragique de son dernier prince, Mélar, que Rivod, son oncle, venait de faire assassiner, pour le suivre, d'ailleurs, aussitôt dans la tombe, avant d'avoir pu jouir des fruits du meurtre. Il ne restait

(1) Vita S. Hervei, § 2 (*Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XXIX, p. 256).

(2) *Historia Francorum*, IV, 4.

donc à Conomor, pour avoir dans sa main toute la péninsule, qu'à préparer l'annexion du Vannetais.

Le comte de Vannes était alors Weroc I<sup>er</sup>. Son âge avancé permettait d'espérer l'ouverture prochaine de sa succession. Or, outre ses cinq fils, il avait une fille, Trifine, « parfaitement bonne et belle ». Conomor décida de la rechercher en mariage. Avait-il, dans cette vue, commencé par se débarrasser de la veuve d'Iona, comme l'en accuse la légende ? Non, déclare A. de La Borderie, visiblement préoccupé d'innocenter, au moins sur ce point, l'homme qui eut le mérite, selon lui, d'avoir rêvé l'unification de la Bretagne. Quoi qu'il en soit, Conomor fit demander la main de Trifine, que Weroc refusa. Sur de nouvelles et pressantes instances du régent de la Domnonée, le comte de Vannes finit par lui faire répondre qu'il ne lui accorderait sa fille que si le saint homme Gildas venait la demander pour lui. Gildas, émigré « depuis huit ou dix ans dans la Bretagne armorique » avait installé son ermitage à la Roche-sur-Blavet, non loin de la montagne de Castennec. C'est là que les envoyés de Conomor le joignirent. L'historien adopte ici le récit du légendaire<sup>(1)</sup> qui nous montre le saint partagé entre la crainte de froisser Conomor, s'il ne se rend à son appel, et le redoutable pressentiment des responsabilités qu'il encourt, en lui servant d'intermédiaire auprès de Weroc. « Vous savez, objecte-t-il aux messagers, combien votre maître est rusé et de quels

(1) La légende est contenue dans la Vie de saint Gildas par un moine de Ruis. Cette Vie a été écrite au XI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire environ cinq cents ans après la mort de Gildas, VI<sup>e</sup> siècle (Potthast, *Bibliotheca historica mediæ ævi*, 2<sup>e</sup> édition 1896, p. 1341).

excès de cruauté il est capable. Si j'accepte, comme il me le demande, d'être son garant, et qu'ensuite il tue la jeune fille, j'offense gravement le Seigneur et je plonge dans le plus triste des deuils la famille qui aura si lamentablement perdu son enfant par ma faute. Je partirai pourtant avec vous et verrai quelles sont les dispositions respectives des parents de la jeune fille et de celui qui vous a envoyés vers moi ». Il fait donc le voyage de Vannes où il trouve Weroc et Conomor en conférence. Weroc lui dit : « Si tu prends ma fille de ta main, je te la confie, je te la livre. Si tu ne veux pas la prendre, celui-ci ne l'aura jamais ». Et Gildas, pris entre deux feux, de répondre : « Confie-la moi ; fort de la protection de Dieu, je te la rendrai saine et sauve ».

Les noces sont célébrées et, pendant quelque temps, tout marche à souhait pour la jeune épouse. D'où vinrent les nuages qui voilèrent cette lune de miel ? A. de La Borderie écarte sans hésitation ce qu'il appelle « la légende de Barbe-Bleue ». Pour lui, « les difficultés ne purent venir que d'une source — la question politique ». Et il suppose que Conomor aurait insisté auprès du vieux Weroc pour qu'il partageât son petit état entre Macliau, un de ses cinq fils, et lui, Conomor ; Weroc aurait repoussé avec énergie cette combinaison qui dépouillait ses autres enfants ; Conomor en aurait conçu une haine mortelle contre le comte de Vannes et, pour frapper plus cruellement le père, se serait vengé sur la fille. Telle est, selon l'historien, « la seule explication plausible » du meurtre de Trifine.

La légende, elle, n'y va pas par tant de chemins. C'était l'habitude de Conomor de tuer ses femmes, dès qu'il les savait enceintes. Trifine ayant conçu ne tarda pas à lire dans les yeux de son mari les signes peu équivoques d'une fureur concentrée. Affolée par l'épouvante, elle essaya de se dérober à la mort par la fuite et s'évada clandestinement du château où elle habitait avec Conomor. Ce château, d'après A. de La Borderie, devait être situé au sommet de la montagne de Castel-Finans, dans la vallée du Blavet, à trois lieues et demie au nord-ouest de Pontivi, sur les confins du Poher et de l'évêché de Vannes. Trifine, en fuyant, aurait commencé par mettre le Blavet entre elle et Conomor, puis aurait gagné la voie romaine de Rennes à Carhaix qu'elle aurait suivie jusqu'aux approches de Gouarec, et enfin aurait été atteinte par le tyran vers l'endroit même où se dresse aujourd'hui le clocher de Sainte-Trifine, de sorte que l'église qui porte son nom aurait été édiflée sur le lieu de son martyre.

Sitôt qu'il eut connaissance du crime, Weroc envoya dire à Gildas : « Rends-moi ma fille ; c'est sur ton intercession que je l'ai livrée. Or, sache que celui qui l'a reçue en mariage de ta main lui a coupé la gorge de son propre glaive ». Sur ce message, Gildas se rendit en toute hâte à la forteresse où résidait Conomor. Mais le meurtrier qui s'attendait à sa visite avait donné des ordres à son portier. Le saint eut beau frapper, appeler, on ne lui ouvrit pas et les gens qui gardaient le château ne lui répondirent que par de mauvaises plaisanteries. Alors il pria Dieu, si Conomor ne se convertissait pas, de mettre fin à sa méchanceté,

puis, ayant fait le tour de la place, il ramassa une poignée de terre et la lança contre les murailles qui s'écroulèrent à l'instant même de fond en comble. Après quoi, Gildas se transporta au lieu où gisait le cadavre de la princesse. Elle avait « à la tête une plaie horrible », dit A. de La Borderie. « Malgré cette plaie effroyable — avec l'aide de Dieu et le secours des antiques secrets de la médecine druidique qu'il tenait de son maître saint Iltud — Gildas ne désespéra point de ramener la princesse à la vie », continue le savant historien qui, dans la circonstance, ne laisse pas de rabaisser quelque peu le miracle de saint Gildas en le réduisant aux proportions d'un simple pansement chirurgical, opéré, il est vrai, selon les recettes des druides. Et il ajoute : « Combien dura cette cure merveilleuse, désespérée ? On ne sait ». La légende est mieux renseignée. Le saint moine prit la tête de Trifine, laquelle ne portait pas seulement une plaie, mais était bel et bien détachée du tronc, et l'ajusta au corps (*adhæsit corpori trunco*), en disant : « Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, Trifine, je te dis : Lève-toi debout sur tes pieds et raconte-moi ce que tu as vu ». A l'instant même (*continuo*) la morte surgit en parfaite santé et répondit à Gildas : « Dès que j'eus été tuée, je me sentis soutenue en l'air sur le char des Anges, comme pour aller prendre place dans le chœur des Martyrs ; mais, à ton appel, je suis revenue vers toi ». Gildas s'empessa de la reconduire à son père et, la tenant par la main droite, il dit à Weroc : « Voici le dépôt que tu m'avais confié. C'est ta fille, garde-la

et, l'enfant qu'elle porte dans son sein, fais-le élever avec soin, quand elle l'aura mis au monde, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de raison ». Trifine cependant ne voulait plus se séparer de son sauveur et parlait de le suivre dans son ermitage. « Non, répondit Gildas, il ne convient pas qu'une femme s'attache aux pas d'un moine. Reste dans la maison de ton père, jusqu'à ce que tu aies enfanté ; après, nous te ferons entrer dans un couvent de vierges, pour que tu y puisses mener avec les autres sœurs la vie de chasteté ».

Trifine se laissa persuader. Au bout de peu de temps, elle mit au jour un fils dont Gildas fut le parrain et à qui il donna son nom. « Mais les Bretons, dit la légende, pour le distinguer de saint Gildas, l'appellent *Trechmor* ». Ce fut saint Trémeur. Sa mère, après sa naissance, entra dans un couvent de vierges, comme Gildas le lui avait promis, et y couronna une sainte vie par une sainte mort, tandis que Trémeur, de son côté, fidèle aux leçons de Gildas, se rendait illustre par ses vertus et par ses miracles. Quant à Conomor, la Vie de saint Gildas semble l'avoir laissé enseveli sous les ruines de son château. Il n'en est rien pourtant. Dans la Vie de saint Hervé, nous le voyons jugé par son propre peuple, en de solennelles assises que l'auteur de l'Histoire de Bretagne nous décrit en ces termes : « Au milieu de la Domnonée, c'est-à-dire des états du tyran, sur le haut du Ménez-Bré, venant de tous les coins de la Bretagne, s'assembla un jour une foule énorme, gens de tout âge et de toute condition, paysans, tierns, chefs de *plou*, clercs, moines, abbés, et pour présider la réunion le groupe sacré

des évêques. Conomor, déclaré là coupable d'avoir assassiné le prince Iona, la princesse Trifine et sans doute de bien d'autres crimes, fut solennellement anathématisé par les évêques d'abord, puis par le peuple entier, excommunié, condamné comme tel à la perte de tous ses droits et de tous ses biens spirituels et temporels, civils et religieux. »

Restait — conclut de La Borderie — à exécuter la sentence. Ce fut une des victimes du tyran, Judual, qui, ramené en Bretagne par saint Samson, s'en chargea. Il vainquit le tyran dans deux batailles et le tua dans une troisième qui fut livrée, vers 554 ou 555, dans la vallée où devait s'élever plus tard la fameuse abbaye du Releg. Ainsi finit Conomor, resté flétri dans la mémoire populaire du nom de *Comorre le Maudit*.

Son histoire ou sa légende — comme on voudra — n'est pas sans avoir une certaine grandeur tragique, et ce n'est pas un mince éloge à en faire que de rappeler qu'elle a inspiré à Leconte de Lisle un des plus saisissants de ses *Poèmes barbares* <sup>(1)</sup>. J'ai tenu à en présenter un résumé complet, afin que l'on pût mieux juger, d'une part, des ressources dramatiques qu'elle offrait au poète breton, d'autre part, du parti singulièrement mesquin que celui-ci en a tiré.

#### § IV. LES SOURCES DU DRAME

Le principal document dont s'est inspiré l'auteur du drame primitif est manifestement la Vie latine de saint Gildas (*Vita S. Gildae, abbatis Ruyensis*)

(1) *Poèmes barbares*, éd. Lemerre, p. 107-112.

« rédigée — dit A. de La Borderie — au XI<sup>e</sup> siècle avec sérieux et candeur par un moine de Ruis sur les traditions et les documents anciens de cette abbaye ». Cette Vie a été publiée par Bollandus, Janvier t. II, puis plus complètement par Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Benedicti*, saec. I, p. 139-147; l'édition la plus récente est celle de Mommsen, dans les *Monumenta Germaniae historica*, Auct. ant., t. XIII, p. 91-106. L'auteur du mystère aurait pu ne connaître cette Vie que par l'adaptation française qu'en a faite l'hagiographe Albert Le Grand, — adaptation qu'il dut avoir entre les mains, si, comme je le crois, il lui a emprunté certains détails. Mais il n'est pas douteux que c'est principalement d'après le texte latin qu'il a travaillé. Nous en avons une première preuve dans les noms à terminaison latine de Nerocus, de Cognomerus. Ce dernier nom surtout est significatif. Il est écrit *Comorre* dans Albert Le Grand <sup>(1)</sup>, *Comorrus* dans Alain Bouchart <sup>(2)</sup>. Seule la Vie latine le donne sous la forme *Conomerus* d'où provient évidemment notre *Cognomerus*, peut-être par une prononciation de *n* en *gn* (*ñ* espagnol). Remarquons encore que le nom de l'héroïne est écrit *Trefin*, *Trefine*, ou même *Tréfina*, par un *f*, comme dans la Vie latine, et non *Triphine*, comme dans Albert Le Grand <sup>(3)</sup>, qui semble avoir été le premier à propager cette graphie fautive. Mais ce ne sont pas les noms des personnages seulement, c'est la conduite même de la pièce qui atteste l'influence du texte latin.

(1) *Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, éd. Thomas et Abgrall, p. 19, § VII.  
(2) *Les grandes Chroniques de Bretagne*, éd. H. Le Maignen, feuillet 62, v<sup>o</sup>, col. 1.  
(3) *Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, éd. Thomas et Abgrall, p. 19, § VII.

Que l'on compare, par exemple, le premier acte aux paragraphes 20 et 21 de la *Vita S. Gildae* <sup>(1)</sup>, on verra que, sous une forme dialoguée, il n'en est qu'une mise en œuvre scrupuleuse, presque servile. C'est littéralement pas à pas que l'auteur breton suit le légendaire : v. 1-23, Cognomerus constate la solitude qui s'est faite autour de lui, sur la réputation qu'il a de mettre toutes ses femmes à mort, et décide d'envoyer un messenger vers Gildas pour le prier de lui servir d'intermédiaire auprès de Nerocus ; — v. 24-39, démarche du baron auprès de Gildas, refus de Gildas ; — v. 40-57, ayant échoué de ce côté, Cognomerus députe vers Nerocus ; — v. 58-65, Nerocus déclare qu'il ne donnera jamais sa fille à Cognomerus ; v. 66-77, Cognomerus fait renouveler ses instances ; v. 78-85, Nerocus répond, cette fois, qu'il ne donnera sa fille à Cognomerus que si saint Gildas se porte caution pour lui ; — v. 86-99, Cognomerus mande Gildas ; — v. 100-119, Gildas se résigne à contre-cœur à se rendre auprès de Cognomerus ; — v. 120-141, Cognomerus obtient de Gildas qu'il se porte caution pour lui auprès de Nerocus ; — v. 142-156, conférence de Cognomerus et de Nerocus ; — v. 157-190, Gildas demande la main de Tréfine pour Cognomerus et se porte garant qu'il ne lui arrivera aucun mal ; — v. 191-234, dernières recommandations de Nerocus à sa fille, il fait appel au dévouement de ses « demoiselles » ; — v. 235-315, derniers préparatifs de départ, Gildas célèbre le mariage, adieux de Tréfine

(1) Th. Mommsen, *Monumenta Germaniae historica*, in-4°, auctorum antiquissimorum, t. XIII, p. 97-98.

à son père, joie de Cognomerus. — Il était impossible, je crois, de serrer la Vie latine de plus près.

Si, maintenant, l'on établit la même comparaison entre le mystère et la Vie française rédigée par Albert Le Grand, l'histoire est sans doute identique, quant au fond, mais la conduite en est toute différente. Il suffit, pour s'en convaincre, de mettre en regard de l'analyse que nous venons de donner du premier acte l'extrait suivant du récit de l'hagiographe morlaisien : « VII. De ce temps estoit comte de Cornouaille un meschant et vicieux seigneur, nommé Comorre, auquel ayant esté fait récit de la grande Sainteté de S. Gildas, il l'envoya prier de prendre la peine de le venir voir ; le saint jugea à propos d'y aller sous espérance de convertir ce Loup carnatier et en faire un doux Agneau ; il sortit donc de son Monastère, accompagné de quelques-uns de ses Moynes, et alla trouver le comte, lequel le receut fort courtoisement, et prit si grand contentement à son entretien, qu'il le voulut retenir quelque temps près de soy ; le Saint Abbé quittoit à regret la solitude ; mais l'esperance qu'il avoit de convertir cet homme, et à la longue le réduire à un salutaire changement de vie, le fit resoudre à y faire quelque séjour. Comorre avoit, quelque peu de temps auparavant, esté voir Guerok Comte de Vennes, et y ayant salué la Dame Triphine, sa fille aînée, en devint eperduément amoureux ; mais il n'eut plûtost ouvert la bouche pour la demander à son pere, qu'il n'en fut éconduit, à cause de l'extrême cruauté et barbarie dont il avoit usé vers ses autres femmes ; lesquelles si-tost qu'il les sentoît estre



enceintes, il les faisoit inhumainement massacrer, abusant du saint Mariage, plutôt pour assouvir sa concupiscence, et pallier ses saletez, que pour le desir d'avoir lignée, traittoit ses femmes plutôt en qualité de concubines que de legitimes épouses. Ce refus l'avoit tellement attristé (luy qui estoit frappé de cette furieuse passion), qu'il passoit les jours et les nuits à penser quelque moyen pour obtenir ce que si éperduément il desiroit. Enfin, il ne trouva expedient aucun plus propre que d'y emploïer le credit de S. Gildas, auquel ayant déclaré toute l'affaire, il le supplia avec instance d'aller vers le comte Guerok, et lui promettre de sa part une paix perdurable et bonne alliance et amitié entre leurs Seigneuries et toute sorte de bon traitement, honneur et cordialle affection à la jeune Dame, s'il la luy vouloit accorder. — VIII. Le S. Abbé, pour le desir qu'il avoit d'entretenir la paix entre ces deux Princes, et que le pays, encore tout fatigué des precedentes guerres, jouïst d'une douce tranquillité, entreprit cette Ambassade et alla vers le Comte Guerok, duquel il fut receu fort honorablement, et, l'ayant ouy paisiblement, gousta ses raisons, et en fin, à sa requeste, accorda sa fille au Comte Comorre, à telle condition toutes fois que, si le Comte de Cornouaille mal-traittoit sa fille, comme il avoit fait ses autres femmes, il s'obligerait à la luy rendre, à sa requeste, ce que le S. Abbé promit faire. Avec cette bonne reponse, il s'en retourna vers Comorre, lequel en recut un extrême contentement, et l'ayant remercié, lui pernit

de se retirer en son Monastère<sup>(1)</sup> ». Entre la marche de ce récit et celle du mystère, il n'y a, on le voit, qu'un rapport très lointain.

Certains détails, toutefois, — ai-je dit — semblent puisés dans Albert Le Grand. C'est ainsi que, tandis que la légende latine laisse dans le vague la région sur laquelle régnait Conomerus, Albert Le Grand fait de son Comorre un Comte de Cornouaille. Partant de cette donnée, le poète breton précise encore davantage et, Quimper étant la capitale attitrée de la Cornouaille, c'est à Quimper qu'il place la résidence de Cognomerus. Plus loin, lorsque Tréfine s'est enfuie du domicile conjugal et que son mari s'est mis à sa poursuite, la Vie latine se contente de nous dire qu'il l'atteignit dans un retraits ombreux, au bord de la route, où elle s'était assise pour se reposer<sup>(2)</sup>. Albert Le Grand, lui, désigne expressément l'endroit : c'était « à l'entrée des ruelles d'un Manoir hors les fauxbourgs de Vennes<sup>(3)</sup> ». Dans le mystère aussi, Tréfine touche presque au port, au moment où son persécuteur la rattrape. Ne dit-elle pas (v. 461) au passant qui portera à Nerocus la nouvelle du meurtre qu'« avant très peu de temps (*hac enebedigo*) elle aurait rejoint son père » ? Autre trait : dans un passage, malheureusement fort mutilé, de la pièce (cf. v. 551, note 5), comme Gildas se dispose à se rendre auprès du cadavre de Tréfine, une indication scénique porte :

(1) *Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, § VII-VIII, p. 19-20.

(2) « *Quam cum invenisset iuxta viam, latentem sub frondibus (erat enim ex itinere fatigata)...* »

(3) *Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, p. 20, § IX. — Plus bas, § X, Albert le Grand dit en parlant de Gildas : « Il monta dans la salle où estoit gisant le corps ».

« *Gueltas a ja er gambre* » (Gildas va dans la chambre). Et cette chambre, dont il n'est pas fait mention dans le texte latin, semble bien une réminiscence directe de « la grande sale du Chateau de la Motte » où, au dire d'Albert Le Grand, « le triste pere, tout éploré », fit coucher « sur un lict funebre » le corps ensanglanté de sa fille. Enfin, il y a tels vers, comme ceux-ci (v. 639-641) :

Me em boa, chui en goar, sur *enem obliget*  
evit Cognomerus an traitour, ho priet,  
do *renlin* yach dou tat *ene* quantan *requet*.

sous lesquels il est bien difficile de ne reconnaître point cette phrase du récit français : «... à telle condition toutes fois que, si le Comte de Cornouaille mal-traittoit sa fille, ... il *s'obligerait* à la lui *rendre*, à sa *requête* ».

Je crois donc que, si l'auteur du mystère a surtout utilisé la *Vita S. Gildae*, il n'a pas laissé d'avoir connaissance de l'œuvre d'Albert Le Grand. Ajoutons tout de suite que, pour la partie de son drame qui est relative à saint Trémeur, il les abandonne l'une et l'autre. Ni la Vie latine, en effet, ni la Vie française, n'accordent grande importance à l'enfant miraculeux. On a vu que le légendaire du XI<sup>e</sup> siècle se débarrasse de lui en quelques lignes. Albert Le Grand n'y met guère plus de façons. « Quant à l'enfant Tremoré, dit-il, il demeura sous la tutelle du Comte de Vennes jusqu'à l'âge de cinq ans, qu'il fut envoyé en pension au Monastère de Rhuys, car saint Gildas, sachant combien il importe que les enfans des Seigneurs et

Gentils-hommes soient bien instruits dès leur jeunesse, prenoit des pensionnaires en son Monastère, lesquels il instruisoit avec un grand soin, non moins au service de Dieu et devoir de bons Chrestiens, qu'à l'étude des bonnes lettres<sup>(1)</sup> ». Et c'est tout. Il n'y avait pas là de quoi contenter le dramaturge. Tout au plus y trouvait-il le prétexte et comme l'amorce d'une de ces naïves scènes d'écoliers qui ont leur place marquée d'avance dans tout mystère breton qui se respecte. Celle qu'il nous donne, outre qu'elle sort assez heureusement de la formule habituelle, présente un intérêt spécial que je dirai tout à l'heure. Mais il ne pouvait suffire au poète d'avoir mené Trémeur jusqu'aux bancs du collège. Il fallait décevoir, et pour obéir aux lois du genre, que le troisième héros du mystère fût conduit, comme les deux autres, jusqu'à son trépas. Il fallait surtout mettre le comble à la scélératesse de Cognomerus en couronnant par un dernier crime, le plus horrible de tous, la liste de ses forfaits. Ce monomane de l'assassinat égorge donc Trémeur, comme il avait précédemment égorgé Tréfine. On pourrait croire cet épisode de l'invention de l'auteur : il n'en est rien. Les auteurs de mystères inventent peu. Le nôtre n'a fait, sur ce point, que suivre la tradition orale qui veut que saint Trémeur ait eu cette ressemblance avec sa mère d'avoir, comme elle, la tête tranchée par Comorre, mais sans trouver, comme elle, un Gildas — qui sans doute était mort dans l'intervalle, — pour la lui remettre en place. Cette tradition était si répandue que la sculpture locale l'a consacrée, et

(1) *Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, p. 21, § XI.

l'église de Carhaix, inscrite sous le vocable de saint Trémeur, présente « sur les vantaux de la porte ouest, la vie et la mort » de son patron « décapité par son père et portant sa tête entre ses mains <sup>(1)</sup> ».

Telles sont les sources auxquelles le poète a puisé. On remarquera qu'il a omis ou négligé de tenir compte du célèbre jugement de Comorre dont il est parlé dans la *Vita S. Hervei* <sup>(2)</sup>. La scène était pourtant belle à faire, de ce « concile » d'évêques, de moines, de gentilshommes et de paysans, assemblé sur une cime solitaire qui domine au loin tout le pays trégorrois jusqu'à la mer, pour anathématiser l'artisan de tant de débauches et de crimes. Un dramaturge moderne n'aurait pas manqué de mettre en valeur un tel spectacle encadré par un tel décor. Mais tout autre était l'esthétique des faiseurs de mystères. Et, lors même que l'auteur de *Cognomerus et sainte Tréfine* aurait connu cet épisode de la vie de son héros, au tableau de Comorre condamné par son peuple du haut du Ménez-Bré, il eût encore préféré la scène, autrement émouvante à ses yeux comme aux yeux de son public, de Cognomerus voué à la damnation éternelle, par Jésus-Christ en personne, au jour redoutable du Jugement dernier.

#### § V. L'AUTEUR L'ÉPOQUE DE LA COMPOSITION

Il en est de l'auteur du mystère de Cognomerus et sainte Tréfine comme de la plupart de nos auteurs

(1) Cf. *La Bretagne contemporaine*, III<sup>e</sup> partie, Finistère, p. 53.

(2) *Vita S. Hervei*, § 27-29, dans *Mém. de la Soc. d'émul. des Côtes-du-Nord*, XXIX, p. 269-270.

de mystères : il a oublié de nous faire connaître qui et d'où il était. Il y a cependant, au troisième acte, certaines indications à l'aide desquelles on serait volontiers tenté de lui établir un certificat d'origine et presque d'identité. Lorsqu'il est question pour Nerocus de faire instruire son petit-fils, ainsi que le lui a recommandé Gildas, où le dirige-t-il ? Ce n'est point à l'abbaye de Rhuy, comme le veulent la Vie latine et le récit d'Albert Le Grand. Non : il l'envoie au « Collège de Quimper <sup>(1)</sup> ». Et je sais bien que, dans la logique du drame, il fallait que Trémeur, pour que son destin s'accomplît, se rendit à Quimper, puisque c'est à Quimper que résidait Cognomerus. Mais il y avait à cela une autre raison, peut-être personnelle à l'auteur, et qu'il fait exprimer en ces termes par Nérocus s'adressant à Trémeur : « Il faut là-dessus aller étudier à Quimper ; *les classes y sont bonnes* et il y a deux ou trois écoliers de cette ville qui les suivent <sup>(2)</sup> ». De-ci de-là quelques renseignements nous sont fournis sur la vie que l'on mène dans le collège. Nous apprenons que l'on fait réciter aux élèves le *Domine labia* <sup>(3)</sup>. Ces élèves sont, du reste, surtout des externes : leurs leçons sues, nous les voyons se promener librement, en bandes, à travers les rues de la ville et hors des remparts. Et certes, il n'y a, dans ces détails, rien qui appartienne en propre à la vie scolaire quimpéroise. Mais voici qui est plus caractéristique : Trémeur, en digne fils

(1) Cf. v. 972 : *Pa deujemp bon pevar dar colog de Quimper*.

(2) V. 939-941.

(3) V. 980.

d'une sainte, promu lui-même à la sainteté, consacre ses loisirs d'écolier à la visite des églises. Et quelles sont ces églises ? Elles s'appellent Locmaria, Saint-Mathieu, Notre-Dame du Guéodet <sup>(1)</sup>. Ici plus d'hésitation possible : nous sommes dûment et authentiquement à Quimper. Locmaria, la vieille nef romane, se dresse encore à l'extrémité du faubourg du même nom, sur la rive gauche de l'Odet ; Saint-Mathieu, jadis hors ville, est aujourd'hui le centre d'une des deux paroisses de la ville ; quant au sanctuaire de Notre-Dame du Guéodet, bâti dans l'intérieur des murs, au cœur de la cité, il a disparu dans le cours du dix-neuvième siècle, mais le nom de la rue où il s'éleva rappelle toujours son souvenir. Et ce n'est pas tout : plus encore que la désignation des églises, l'itinéraire suivi par les écoliers pour se rendre de l'une à l'autre mérite de retenir l'attention, car il prouve une connaissance singulièrement précise du Quimper d'autrefois. Accompagnons-les dans leur promenade. Ils commencent par se rendre à Locmaria et, pour ce faire, sortent de la ville close par la porte Sainte-Catherine, puis franchissent la rivière sur le pont du même nom <sup>(2)</sup>. De Locmaria, pour gagner Saint-Mathieu, ils n'auraient eu aujourd'hui d'autre ressource, à moins de passer le bac, que de revenir sur leurs pas, de rentrer dans la ville, et d'en ressortir par le pont Médard, jeté sur le Steir. Mais l'ancien état des choses épargnait au promeneur ce long détour. Un pont, établi sur l'Odet

(1) V. 975-976 et 982-983.

(2) Ces renseignements et ceux qui suivent, sur la topographie du vieux Quimper, sont empruntés au travail si documenté de M. Trévily, *Promenade dans Quimper*.

en face de Locmaria, permettait d'atteindre directement l'autre rive. Il était à arche mobile afin de n'entraver point la navigation, à l'heure de la haute mer. En 1726, un bateau poussé par le courant démolit cette arche et, quatorze ans plus tard, la ville supprima le pont, trouvant moins coûteux de le détruire tout à fait que de le réparer. C'est ce pont que nos jeunes écoliers ont pris : il les met sur la route de Pont-Labbé qu'ils laissent presque aussitôt pour s'engager sur la droite à travers le faubourg de Bourlibou. A l'extrémité de ce faubourg, sur l'emplacement de la maison actuelle du Sacré-Cœur, l'ordre des Capucins avait fondé, en 1601, un de ses couvents. Trémour est donc bien exactement renseigné, quand il dit à ses camarades que leur route est par les Capucins (*dre ar Cabusunet*) <sup>(1)</sup>, d'où Saint-Mathieu n'est plus qu'à quelques minutes. La science topographique du « second écolier » n'est pas moins précise : « Notre-Dame du Guéodet, répond-il : en prenant par la rue de la Boucherie, nous la découvrirons sans retard <sup>(2)</sup> ». L'ancienne église municipale occupait, en effet, l'angle de la rue du Guéodet et de la rue de la Boucherie, nommée aussi rue des Etaux.

La conclusion qui s'impose, c'est que l'auteur de la pièce possédait parfaitement son Quimper. Était-il Quimpérois ? En ce cas son œuvre présenterait un intérêt tout particulier ou, pour mieux dire, unique, car ce serait la première contribution que la Cornouaille aurait apportée à l'histoire du théâtre breton.

(1) V. 976.

(2) V. 984.

Mais c'est là un point sur lequel il n'est malheureusement pas possible de se prononcer. Reste ceci, que, si l'auteur n'était pas de Quimper, il y avait du moins séjourné, et l'on peut même, je crois, pressentir en quelle qualité : à voir comme il parle du collège et l'espèce de réclame ingénue qu'il lui fait, il semble bien qu'il y ait fréquenté quelque temps. Comme maître ? Cela me paraît peu probable. Il a dû être plutôt de ceux qui apprenaient le *Domine labia* que de ceux qui le faisaient apprendre. Il est à présumer que c'était un de ces « chambristes » qui formaient la clientèle la plus nombreuse des collèges bretons sous l'ancien régime et dont j'ai eu occasion de parler ailleurs<sup>(1)</sup>. Il prenait pension chez quelque logeur de la ville et suivait les cours de l'établissement des Jésuites. Quant à dire de quelle partie de la Bretagne bretonnante il était originaire, la langue du manuscrit, qui est celle du pays de Goëlo, ne saurait être ici invoquée en témoignage, car le copiste a pu modifier la transcription primitive dans le sens de son dialecte natal. Rien ne s'oppose, toutefois, à ce que notre auteur fût du diocèse de Tréguier. Nous savons, en effet, que, dès sa fondation, le collège de Quimper avait acquis une vogue si grande que les écoliers s'y rendaient « de vingt et trente lieues » à la ronde « et de trois et quatre évêchés circonvoisins<sup>(2)</sup> ». Cela tenait à ce qu'il n'y avait pas d'autre établissement similaire dans toute la Bretagne, sauf celui de Rennes, situé

(1) *Essai sur l'histoire du théâtre celtique*, chap. XI.

(2) Cf. Ch. Fierville, *Histoire du Collège de Quimper*, p. 79.

à l'extrémité la plus éloignée de la province et en pays de langue française.

Il n'est donc pas inadmissible que l'auteur du mystère de Cognomerus et sainte Tréfine fût un « clerc » du Trégor ou du Goëlo ayant fait ses études à Quimper. Il n'est pas défendu davantage de supposer que la fréquentation du collège de cette ville ait été pour beaucoup dans l'éveil de sa vocation dramatique. On sait la place que les Jésuites faisaient dans leurs établissements aux jeux du théâtre. A Quimper, comme ailleurs, la distribution des prix était précédée de la représentation de petites pièces latines. Plus d'un de nos mystères bretons a été inspiré par le souvenir et conçu sur le modèle de ces exercices scolaires. Il se peut qu'il en ait été de même du mystère de Cognomerus, et qu'avant d'être adapté à la scène bretonne il ait commencé par être une tragédie de collège soit en latin, soit en français. Le sujet était pour tenter les Pères : il était édifiant et dramatique tout ensemble. De plus, la qualification de Comte de Cornouaille, donnée à Comorre par Albert Le Grand, les autorisait à faire de Quimper le centre principal de l'action et, par là, leur permettait de flatter le patriotisme local.

Ce n'est évidemment là qu'une conjecture, mais qui n'a, ce me semble, rien d'in vraisemblable. Et maintenant, de ce qui précède, essayons de tirer quelque induction relativement à l'époque où écrivait l'auteur de la pièce bretonne. Le collège de Quimper fut inauguré le 18 octobre 1620. D'autre part, nous avons vu que le pont sur lequel Trémour et ses

compagnons franchissent l'Odet, pour se rendre de Locmaria à Saint-Mathieu, fut démoli en 1726. Ces deux dates nous fournissent une marge de plus d'un siècle. Mais cette marge diminue déjà, si, comme j'ai tâché de le montrer, l'auteur du mystère a connu les Vies des saints de Bretagne d'Albert Le Grand. La première édition de cet ouvrage est de la fin de 1636. Le mystère n'a donc pu être composé antérieurement à cette date. L'a-t-il été à une date de beaucoup postérieure ? Ici c'est la pièce elle-même qui va nous répondre.

Un des phénomènes les plus caractéristiques du groupe des langues brittoniques est, comme on sait, la mutation des consonnes initiales. Ce phénomène, intimement lié à l'évolution des consonnes médiales, remonte à la fin du VII<sup>e</sup> ou au début du VIII<sup>e</sup> siècle, mais, tandis que le gallois écrit les mutations initiales dès le XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, en breton armoricain elles ne s'écrivent régulièrement que depuis le milieu du dix-septième siècle, et, — détail particulièrement intéressant dans la question qui nous occupe, — c'est précisément du collège de Quimper qu'est parti le signal de cette réforme orthographique, puisque c'est un régent de ce collège, le P. Julien Maunoir qui, le premier, s'en est fait l'apôtre. Son œuvre maîtresse, *Le Sacré Collège de Jésus divisé en cinq classes ou l'on enseigne en langue armoricaine les leçons chrétiennes avec les 3 clefs pour y entrer, un Dictionnaire, une Grammaire et Syntaxe en même langue*, parut à Quimper-Corentin, chez Jean Hardouin, en 1659. Cette date est capitale dans l'histoire de la langue

bretonne : elle ferme, en quelque sorte, l'ère du moyen breton et ouvre celle du breton moderne. La réforme du Père Maunoir eut, en effet, de prompts résultats : ils sont déjà très sensibles dans la seconde moitié du dix-septième siècle<sup>(1)</sup>. Or, il semble bien que l'auteur du mystère de Cognomerus n'ait pas subi leur influence. Ce qui frappe dès l'abord dans le texte que nous publions, surtout si l'on songe à tous les remaniements de copistes par lesquels il a dû passer, c'est combien les mutations non faites y abondent. Bornons-nous à le montrer pour les dix premières pages<sup>(2)</sup>:

P. 1, v. 6, nemeus bet gel tretet; — v. 11, en douar a gouenet; — v. 14, leveret da goueltas; — v. 17, mem bezou da priet;

P. 2, v. 28, da cuitat;

P. 3, v. 46, pa na pris; — v. 43, en e couvent;

P. 4, v. 60, da comps; — v. 61, car ne goul; — v. 63, da priet;

P. 5, v. 76, pa comandet; — indic. scèn : da cafet;

P. 6, indic. scèn : a comps; — v. 80, da Quemper; — v. 82, da priet, — v. 84, a cafan; indic. scèn da caffet; — v. 88, da quen (ta);

P. 7, v. 93, dre et cras; — v. 98, donet quenach; indic. scèn : da caffet, — a comps; — v. 102, de cavet; v. 104, a gonlen; v. 106, quenax;

P. 8, v. 107, da crefat; v. 111, et cousion; v. 112, et priet; v. 116, quenac, — et contantin; v. 119, ne cafan quet; indic. scèn. da cafet, — a comps; v. 121, da comps; v. 123, da comps;

(1) J. Loth, *Chrestomathie bretonne*, p. 75, 119.

(2) Je mets en italique la lettre dont la mutation n'est pas faite.

P. 9, v. 126, ne *caffan* quet ; — v. 131, a *Quemper* ; v. 136, deut *quene*, — da *cavet* ; v. 138, da *priet* ;

P. 10, indic. scèn. a *comps* ; v. 145, da *comps* ; v. 146, a *care* ; v. 148, enem *caffet* ; v. 149, *quenax* ; v. 152, pe *try*.

L'absence fréquente des mutations initiales n'est, du reste, pas la seule particularité de ce mystère qui nous autorise à en regarder la composition comme antérieure à la réforme du P. Maunoir. On y relève des traces nombreuses attestant que le manuscrit primitif appartenait encore à la période du moyen-breton. Tels : *caffet* = *cavet* (v. 148) ; *hanaff* = *hanav* ou *hanaw* (v. 789) ; *eff* = *hen* ou *he* (v. 880) ; *efou* = *envou* (v. 885) ; etc... De toutes ces observations il est, je crois, permis de conclure :

1° Que l'auteur du mystère de Cognomerus est un ancien élève du collège de Quimper, et qu'il a dû y passer entre 1636, date de la publication des *Vies des Saints de Bretagne*, et 1659, date de la publication du *Sacré Collège de Jésus* ;

2° Qu'il a dû composer son mystère sinon avant cette date de 1659, du moins peu après, alors que la réforme du P. Maunoir ne s'était pas encore généralisée, en tout cas au plus tard dans la seconde moitié du dix-septième siècle.

## § VI. LA LANGUE ET LA VERSIFICATION

Je ne reviendrai pas sur les particularités de la langue du mystère, que j'ai eu l'occasion de signaler au paragraphe précédent. J'ai dit, d'autre part, que,

sauf pour la ponctuation, que j'ai ajoutée, et pour certains signes abusifs d'accentuation, que j'ai supprimés, je me suis attaché à reproduire textuellement l'orthographe du manuscrit. Cette orthographe est, en général, très défectueuse. Il arrive fréquemment que les mêmes sons soient représentés par des lettres différentes. Ainsi la spirante gutturale sourde qu'on exprime aujourd'hui par *ch* est écrite tantôt *ch* comme en moyen-breton, tantôt *x* (cf. *dax*, v. 41, et *dach*, v. 69). Parfois aussi le copiste transcrit le mot tel qu'il a coutume de l'entendre prononcer autour de lui et de le prononcer lui-même, sans se préoccuper si cette graphie purement phonétique, en même temps qu'elle dénature la forme du mot, fausse le vers. On trouve, par exemple, v. 995, *du-hont* (deux syllabes), qui doit rimer avec *digentil-hont*, écrit *dund* en une seule syllabe, ce qui altère à la fois la prosodie et la rime. Ou bien encore le copiste a mal lu le texte qu'il avait sous les yeux. Témoin le nom du père de Tréfine, qui est devenu *NEROCUS*. Le manuscrit primitif portait sans doute *Uerocus*. Le transcripteur aura pris cet *U* = ou (w) pour un *N*. Mais la plupart des transcriptions fautives tiennent surtout à l'inhabileté, à l'inexpérience du copiste. Il faut se dire aussi que presque tous ces copistes paysans écrivaient leur langue un peu au hasard et sans en connaître les règles, qui, d'ailleurs, étaient mal fixées ; puis, gens de peu de loisir, ils travaillaient avec hâte, attachant plus d'importance à la quantité qu'à la qualité de la besogne abattue. Je n'ai pas relevé toutes ces erreurs de transcription : il eût fallu

récrire la pièce. Mais, pour toutes celles qui risquaient de prêter à des erreurs ou à des obscurités de sens, j'ai pris soin de donner en note la véritable leçon ou, dans les cas douteux, de proposer des conjectures.

Du style de la pièce, il n'y a rien à dire, sinon qu'il est aussi médiocre, aussi prosaïque, aussi chargé de termes français que dans la presque totalité des œuvres bretonnes du même genre<sup>(1)</sup>. Quant à la versification, elle n'est guère moins défectueuse que la langue. Je me suis appliqué, quand la chose était possible, à rétablir en note les vers boiteux. Le mètre le plus généralement adopté est l'alexandrin français. Dans le mystère proprement dit, il n'y a que la prière de Trémeur, au troisième acte, et une diablerie, au cinquième acte, qui soient en vers de huit syllabes, mais c'est ce vers qui domine dans la partie du cinquième acte empruntée au mystère du Jugement dernier. Je n'ai remarqué qu'un seul vers gardant quelque vestige de la rime interne chère au moyen-breton<sup>(2)</sup> (cf. v. 1253) : encore appartient-il à l'épisode des « âmes damnées » qui ne figurait sans doute pas dans le drame primitif. On peut donc être à peu près certain que l'auteur de ce drame ou bien n'avait plus connaissance des anciennes règles de la versification bretonne ou bien s'en était libéré<sup>(3)</sup>.

(1) *Essai sur l'histoire du théâtre celtique*, p. 421-423.

(2) *Essai sur l'histoire du théâtre celtique*, p. 426-429.

(3) J'ai donné au commencement de chaque acte le texte latin qui s'y rapporte; les chiffres placés à droite du texte breton indiquent les folios du manuscrit.

## COGNOMERUS

ET

## SAINTE TRÉFINE



*Extraits de la Vita S. Gildae*

20. Erat ergo in illis diebus quidam tyrannus nomine Conomerus in superioribus partibus illius regionis, perversa crudelitate et diabolica fraude seductus : qui hanc habebat consuetudinem, ut quotiescumque suam cognovisset conjugem concepisse in utero, statim jugulabat eam. Et cum jam multas interemisset mulieres nobili prosapia exortas, coeperunt parentes earum multum super hoc contristari et longius se ab eo submovere. Nullus itaque alicujus discretionis homo neque colloquendo neque ullius negotii causa in qualicumque re illi adhaerebat neque mandata ei dirigebat, ut non particeps fieret malitiae illius. Videns itaque se despici ab omnibus, sancto Gildae mandat, ut verborum ipsius petitionem perciperet. Verum sanctus vir calliditatem malitiae ejus perspicuens nullomodo assensum ei praebuit, sed longe promotus ab eo est, ne quolibet modo per interlocutionem ejus nobiles et principes regionis illius penitus deciperentur. At ipse praefatus tyrannus non valens pertingere ad hoc quod petebat, misit ad quandam principem, ut multi testes sunt fideles, nomine Werocum, mandans, quatenus ei daret in conjugium filiam suam. Quod cum Werocus Venetensium comes audisset, statim ad internuntium ejus retulit dicens : quomodo possum dare filiam meam mucrone domini vestri nefando interficiendam? Num quid non audivi stragem, quam fecit de mulieribus, quae sibi fuerant copulatae? Nequaquam id faciam : filia enim mea mortem non incurret, dum ab ea potero eam propellere.

21. Regressi itaque nuntii ad praedictum maleficum retulerunt quae eis Werocus dixerat. Ille autem non desistens ab hoc quod inceperat iterum atque iterum Weroco mandat dicens : quoscumque volueris obsides vel fidejussores tibi dabo, tantum fac quod posco. Cui Werocus : vana est petitio tua et frustra rogitando laboras. Nisi enim beatum virum Gildam mihi fidejussorem dederis, minime quod quaeris impetrabis, quia nisi per manum ipsius eam nulli tradam. At ille mox nuntios misit ad beatum Gildam postulans ab eo, ut quantocius veniret et puellam fide sua de manu patris reciperet et sibi conjugem legitimo traderet matrimonio. Sanctus itaque vir eorum verba renuens respondit dicens : nostis, quia dominus vester callidissimus est et tyrannica feritate perversus : si consensero ei, et me fidejussorem posuerit et post puellam occiderit, gravi lapsus sum peccato apud dominum et parentes ejus vehementi oratione proli seduxi atque intolerabili dolore tradidi congemiscendos. Sed tamen vobiscum proficiscar et utrorumque voluntates discutiam, parentum scilicet et ejus, qui vos ad me direxit. Tunc veniens simul cum eis reperit ipsos principes ob hujusmodi causam in unum convenisse. Et dum de hac re loquerentur inter se, ait pater puellae beato Gildae : si manu tua susceperis filiam meam, tibi credam, tibi eam tradam. Quod si illam suscipere nolueris, hic numquam habebit. Cui beatus Gildas dixit : mihi eam trade et ego protectus dei virtute eam sanam restituum. Praefatus itaque tyrannus de manu Gildae recepit eam in conjugio sibi copulandam. Beatus vero Gildas revertitur ad monasterium suum, pollens claris virtutibus.

(*Mon. Germ. hist.*, t. XIII, p. 97-98.)

COGNOMERUS

HA SANTES TREFINA

.....  
1 evit <sup>(1)</sup> ..... prins Nerocus  
da v <sup>(2)</sup> ..... et dar cont Cognomerus

MARCHE

2 Nerocus ..... nes ar goulense  
rac ma foa [en] custum da lazan et groagues,  
ha <sup>(3)</sup> ma retorn er baron da quemper adare,  
da laret da notro ar gouel qu[e]zelou se.

MARCHE

3 Retorn arai enta evit anel [v]aieg <sup>(4)</sup>,  
ur liou quer blam ha tra marquet voar efas <sup>(5)</sup>,  
ha ma lar frachamant da Nerocus erfin  
ereng Cognomerus cavet everch Trefin.

MARCHE

4 Nerocus en ranvain ada[re] .....  
da laret da notro panar .....  
nen divige birfiquen <sup>(6)</sup> tref[in] <sup>(7)</sup> ..... an,  
nemert <sup>(8)</sup> goueltas a vije c[ausion] evitan.

(1) Conjecture : *goulen Trefin, merc'h ar.*  
(2) Conjecture : *veza guir priet.*  
(3) A supprimer, pour la mesure.  
(4) Il faut lire : *veaig (veaj), voyage.*

ACTE I

PREMIER PROLOGUE

.....  
pour [demander Tréfine, fille du] prince Nerocus,  
pour [être la femme légitime] du comte Cognomerus.

MARCHE

Nerocus [repoussa] cette demande  
parce qu'il (Cognomerus) était coutumier de tuer ses femmes.  
si bien que le baron retourne à Quimper derechef  
dire au seigneur cette mauvaise nouvelle.

MARCHE

Il repartira donc pour la seconde fois,  
une couleur aussi blême qu'il se peut marquée sur sa face;  
Et il dit franchement à Nerocus qu'enfin  
Cognomerus veut avoir sa fille Tréfine.

MARCHE

Nerocus le renverra de nouveau [à Quimper]  
dire au seigneur, quand il arrivera chez lui,  
qu'il n'aurait jamais Tréfine, [sa fille aînée],  
à moins que Gildas ne se porte [caution] pour lui.

(5) Au lieu de *fas*, la mesure et la rime voudraient *viaj.*  
(6) Il faudrait pour la mesure la forme contractée *biquen.*  
(7) Conjecture : *he verc'h benan.*  
(8) La mesure exigerait la forme apocopée *merl.*

MARCHE

5 Cognomerus ata <sup>(1)</sup>, pa clevo quement se,  
a diemen gueltas da donnet evette;  
ma fellas da G[ou]eltas exortin anezan  
da sang a fant[azi] ha lezel trefinan.

MARCHE

6 Comps arañ sant Goueltas ves a dimezelet  
sou ho chont en Quemper, plachet sou elevet;  
Trefin voa re jouang, ne v[oa]quet e[affer] :  
Cals g <sup>(2)</sup>....., emezan, en Quemper.

MARCHE

7 Cognom[erus] <sup>(3)</sup>..... franchamant erenque  
cavet santes [Trefin] evit et amitie <sup>(4)</sup>,  
ha touvet da Goueltas penos ne deuge quet  
de rentin deÿ afrond, mar galge et cavet.

MARCHE

8 Enfin, assistantet, chete Goueltas rentet  
contant a partian en treuze ha Guenet;  
mes alas tromplet vou gant ar promece se  
arivout rai en risque.....

MARCHE

9 Goueltas a cousion p..... evitan  
hac a pet Nerocus da re[ihe ve]rch dezan  
ha dont da promettin ne dige droug erbet :  
voar se da sanct goueltas evezou acordet.

(1) Lisez : *ata*, pour *enta*.  
(2) Conjecture : *guellac'h e sañje*.

MARCHE

Cognomerus donc, quand il apprendra cela,  
mande à Gildas de venir le trouver.  
Gildas essaya de l'exhorter  
à changer de fant(aisie) et à laisser Tréfine.

MARCHE

Saint Gildas dira qu'il y a des demoiselles  
en nombre suffisant à Quimper, des filles de haut rang;  
Tréfine était trop jeune et ne ferait pas son (affaire) :  
« (Vous trouverez), dit-il, beaucoup (mieux) à Quimper. »

MARCHE

Cognomerus (répondit) franchement qu'il voulait  
avoir sainte (Tréfine) pour bien aimée,  
et il jura à Gildas qu'il ne lui arriverait pas  
de lui faire affront, s'il pouvait l'avoir.

MARCHE

Enfin, assistants, voilà Gildas devenu  
content de partir pour Vannes;  
mais, hélas ! il sera trompé par cette promesse.  
Il courra risque.....

MARCHE

Gildas se porte caution..... pour lui  
et prie Nerocus de lui (donner sa fille)  
en lui promettant qu'elle n'aurait aucun mal.  
Là-dessus à saint Gildas elle sera accordée.

(3) Conjecture : *a lar*.  
(4) Les Bretons emploient le mot *amitié* dans le sens d'*amour* et aussi d'*objet de l'amour*.

MARCHE

- 10 Chetu yndi <sup>(1)</sup> accordet aneil gant et guile,  
Cognomerus ara seramanchou yve  
penos biquen james ne defou drouc er[bet]  
memes evesaeg <sup>(2)</sup> evel et guir priet.

MARCHE

- 11 Nerocus a goulen ous e verch Trefinne  
ha hi a sou contant dober e volante;  
ma respont Trefinne gant eur volante fran[c]  
da doue ha de zat efo bepret acsant.

MARCHE

- 12 Gret vezo an euret gant Goueltas entreze,  
ma zañ santes Trefin gant e friet neuze  
da Quemper caurantin, de habitasion.  
Allas ne vous <sup>(3)</sup> quet pel ne chango a canton.

MARCHE

- 13 Chetu an ac quantan, assistantet santel,  
a vou <sup>(4)</sup> discleriet dax hep dale nemeur,  
mar reit dimp ho silans hac ho pasiantet;  
me ya da laquat eurs ma tevin <sup>(5)</sup> do cavet,

MARCHE

- 14 evit represantin dirac hou speregou  
ar prolog discleriet, da gout ha me lar gaou;  
rac se, assistantet, a galon mo suply  
dimes ar fot a raïnd da dont don fardoni.

CENNE <sup>(6)</sup> fin dar prolog. quantant.

(1) Lisez : ind.

(2) Lisez : evesage.

(3) Lisez : tou.

(4) Pour la mesure, il faudrait vezo.

MARCHE

Les voilà fiancés l'un à l'autre.  
Cognomerus fait le serment aussi  
que jamais, au grand jamais, elle n'aura aucun mal.  
Même il veillerait sur elle comme sur sa vraie femme.

MARCHE

Nerocus demande à sa fille Tréfine  
si elle est contente de faire sa volonté.  
Et Tréfine répond, avec une volonté franche,  
qu'à Dieu et à son père elle obéira toujours.

MARCHE

Ils seront mariés l'un à l'autre par Gildas  
et sainte Tréfine alors suivra son époux  
à Quimper Corentin, dans sa maison.  
Hélas! elle ne sera pas longtemps sans changer de canton.

MARCHE

Tel est l'acte premier, assistants pieux,  
qui vous sera exposé sous peu,  
si vous nous accordez votre silence et votre patience;  
je vais donner ordre qu'ils paraissent devant vous,

MARCHE

pour représenter à vos esprits [sachiez si je mens.  
ce qui est exposé dans le prologue (de telle sorte que) vous  
Donc, assistants, de cœur je vous supplie,  
pour les fautes qu'ils feront, de nous pardonner.

SCENE. Fin du premier prologue.

(5) Lisez : teuint.

(6) Pour le sens que les acteurs bretons donnent au mot *cenne*, cf. *Essai sur l'histoire du théâtre celtique*, ch. XI.

Cognomerus ha e baron hepquen a comansou aman — 8

COGNOMERUS a comps

Me eo Cognomerus, pinvidig <sup>(1)</sup>, puissant ha bras,  
 mest dre oll er vroman, bet drouc gant nep am cas;  
 nen deux den voar mazro, lezet on gant en nol,  
 evel pam be roet dem priedou hou rol <sup>(2)</sup> ;  
 5 Mar ho deux drouc fortun, hi ou hunan ebet;  
 Car nicun anneze nemeus bet gel <sup>(3)</sup> tretet;  
 laret even bet cos enep guis dou maro,  
 rac hinÿ ne nen deux diene far garro <sup>(4)</sup>.  
 mou lesou er vromant da gongal drouc ha vat,  
 10 nou dougan enep guis, ne roan aneze stat.  
 En douar a gouenet, herve a ententant,  
 cheux eun dimezel sou an eccelantant  
 a ouffe bout er vro, me gret am beffe hi.  
 Leveret da goueltas monnet bete ÿ si,  
 15 rac cals ves a respect a deux sur dan abat  
 ha nen rufusou quet henes, a on erfat,  
 evit intercedin mem bezou da priet  
 Trefin et verch henant, clevet emeus laret  
 ezou <sup>(5)</sup> dimezel vroau <sup>(6)</sup> hac a bep mat dixquet <sup>(7)</sup>.

AR BARON a comps

20 Otro, hep aretin me arai quement se :  
 Me ÿa bette goueltas hep tam difiците,  
 evit laret dezan hou commision[ou];  
 antreet enou cambre, en ber me retornou.

(1) Il faudrait pour la mesure la forme contractée *pinvig*.  
 (2) Peut-être faut-il lire : *c'ball* = perte.  
 (3) Lisez : *gouell*, proprement *gwail*.  
 (4) Lisez : *garo*.

SCÈNE I

Cognomerus et son baron seuls commenceront ici.

COGNOMERUS parle

Je suis Cognomerus, riche, puissant et grand,  
 Maître souverain en ce pays, n'en déplaise à qui me hait.  
 Je n'ai personne pour m'aimer, je suis abandonné de tous,  
 Comme si j'avais donné à mes épouses leur compte.  
 Si elles ont à se plaindre du sort, c'est à elles seules qu'elles  
 [doivent s'en prendre  
 car il n'y en a pas une que j'aie maltraitée,  
 Et quant à prétendre que j'aie été en aucune façon cause de  
 nulle d'entre elles n'a eu de moi dureté. [leur mort,  
 Je les laisserai en ce pays penser (de moi) mal ou bien,  
 Je ne les crains nullement et ne fais d'eux aucun état.  
 Dans la terre de Vannes, à ce que je crois savoir,  
 Il y a une demoiselle des plus excellentes [l'avoir.  
 qui se puissent trouver dans le pays. Je crois que je pourrais  
 Dites à Gildas d'aller jusqu'à sa maison  
 car elle a sûrement beaucoup de respect pour l'abbé,  
 et lui ne refusera pas, je le sais bien,  
 d'intercéder pour que j'obtienne (du prince) pour femme  
 Tréfine, sa fille aînée. J'ai oui dire  
 qu'elle est demoiselle jolie et instruite en tout bien.

LE BARON parle

Seigneur, sans différer je ferai tout cela.  
 Je vais jusqu'à Gildas, sans nulle difficulté,  
 lui dire votre commission.  
 Entrez dans votre chambre. Tantôt je serai de retour.

(5) Lisez : *ez eo*.  
 (6) Lisez : *vroau*.  
 (7) Il manque à la suite de ce vers le vers qui devait rimer avec lui.

Cenne ar baron ha goueltas antre dre pep a ben

AR BARON a comps

Salud ocheux, goueltas, digant Cognomerus  
 25 pehini ho henef evit den vertuus ;  
 deut onne dou cavet dre et commandamant ;  
 ma comision dax a larin prontamant :  
 ho suplian a ra da cuitat hou couvent,  
 monet en ber amser, ya mar doch <sup>(1)</sup> contant ;  
 30 digant cognomerus ocheux comision  
 leret da nerocus en deux yntansion  
 da dimezin everch a sou trefin hanvet,  
 Mar plich gantant he rein dezan evit priet.

— 9

SANCT GOUELTAS

Herve ma ferit, sur, bout yve saludet  
 35 ar prins : evit respont dean e leveret  
 touchant ar suget se james nenem vellan  
 da comps ous nep sort den evitan birviquen <sup>(2)</sup>,  
 rac aoun enus <sup>(3)</sup>, emezan, ha mar ne lazach cas <sup>(4)</sup>,  
 vel mou cheux macacret an diou al <sup>(5)</sup> sivoas !

Cenne Cognomerus ac ar baron antreou AR BARON a comps

40 Otro, bet aon <sup>(6)</sup> en lech mo poa din comandet  
 ha nep sort quello mat dax nemeu <sup>(7)</sup> digaset :  
 laret en deux goueltas touchant ar suget se

(1) La mesure voudrait : *doc'h-hu*.

(2) Il faut transposer pour la rime : *birviquen evitan*.

(3) La mesure voudrait la forme apocopée *neus*.

(4) Lisez : *c'hou*.

SCÈNE II

Le baron et Gildas entrent chacun par un bout.

LE BARON parle

Vous avez le salut, Gildas, de la part de Cognomerus,  
 lequel vous connaît pour homme vertueux.  
 Je suis venu vous trouver par son commandement ;  
 Ma commission, je vous la dirai promptement :  
 Il vous supplie de quitter votre couvent  
 et de partir à bref délai, oui, si vous êtes content.  
 De la part de Cognomerus vous avez commission  
 de dire à Nerocus qu'il a l'intention  
 d'épouser celle de ses filles qui a nom Tréfine,  
 s'il lui plaît de la lui donner pour femme.

SAINT GILDAS

Selon qu'il mérite aussi de l'être, certes, saluez  
 le prince. Pour réponse, vous lui direz  
 touchant ce sujet-là que jamais je ne me mêle  
 de parler à qui que ce soit pour lui désormais,  
 « car il a peur, dit-il, que vous ne la tuiez encore  
 comme vous avez massacré les deux autres, hélas ! »

SCÈNE III

Cognomerus et le baron entreront.

LE BARON parle

Seigneur, j'ai été là où vous m'aviez commandé,  
 Et je n'ai nulle bonne nouvelle à vous apporter.  
 Gildas a dit que, touchant ce sujet-là,

(5) Il faudrait pour la mesure : *al-bont*, comme plus bas, v. 45.

(6) Au lieu de *a on*, il faut lire *ou*, pour la mesure.

(7) Lisez : *ne meus*.

birfiquen evidoch ne comps ous den a se;  
aoun en deux, emezan, homan ne lazach choas  
45 vel mo cheux machacret an diou allond sivoas.

COGNOMERUS

Pa na pris quel Goueltas clewet ous ma comsou  
ha mar de gouel gantant blami me oberou,  
chomet ene couvent, deut din eur mesager  
Arai ar veaig se eun <sup>(1)</sup> neubet a amser.

AR BARON a comps

50 Me sou prest da vonnet, otro, mar doc contant,  
hac arÿ <sup>(2)</sup> ho affer hep fot na complimant,  
Quar quent mo pe cafet hep mar eur mesager  
ven ari en gouenet ha pres da donet <sup>(3)</sup> der guer.

COGNOMERUS

Et enta, ma baron, betet <sup>(4)</sup> ger a gouenet,  
55 leret da nerocus an draman en secret,  
efel dime cavet everch Trefin hanvet,  
mar plich gantan he rein da vezan ma friet.

Cognomerus a yal adref <sup>(4)</sup>; ar baron da cafet Nerocus;

AR BARON a comps

Salud, prins nerocus, me sou deut dou cafet  
beurs ma mest Cognomerus <sup>(6)</sup> an deux din comadet  
60 da sont bete enoc ha da comps ous trefin  
Eman et song eni, car ne goul nemerti.

(1) Lisez : en.

(2) Lisez : a rañ.

(3) Il faudrait contracter en *donet*, pour la mesure.

(4) Serait à supprimer pour la mesure.

Jamais pour vous il ne parle à qui que ce soit.  
Il a peur, dit-il, que vous ne tuez encore celle-ci  
Comme vous avez massacré les deux autres, hélas!

COGNOMERUS

Puisque Gildas ne daigne pas écouter mes paroles,  
Et s'il aime mieux blâmer mes actions,  
qu'il reste en son couvent! Envoyez-moi un messager  
qui fera ce voyage en peu de temps.

LE BARON parle

Je suis prêt à partir, seigneur, si vous êtes content,  
et ferai votre affaire sans faute ni compliment <sup>(7)</sup>.  
Car, avant sans doute que vous n'ayez trouvé un messager,  
Je serais arrivé en Vannes et près de revenir à la maison.

COGNOMERUS

Allez donc, mon baron, jusqu'à la ville de Vannes,  
Dites à Nerocus ceci, en secret,  
que j'ai dessein d'avoir sa fille nommée Tréfine,  
S'il lui plaît de la donner pour être ma femme.

SCÈNE IV

Cognomerus se retirera. Le baron va trouver Nerocus.

LE BARON parle

Salut, prince Nerocus, je suis venu vous trouver  
De la part de mon maître Cognomerus qui m'a commandé  
de venir jusqu'à vous et de parler à Tréfine  
de qui il rêve, car il ne veut qu'elle.

(5) *a dref* signifie proprement *derrière*. Sur ces tréteaux primitifs, l'auteur qui avait fini de donner la réplique ne quittait pas toujours la scène : il se contentait de se reculer un peu à l'arrière-plan.

(6) Pour la mesure, il faut sans doute restituer : *a beurs Cognomerus*.

(7) Le mot *compliment*, en breton, a pris le sens de *cérémonies, façons, embarras*.

NEROCUS

Et dar ger ha dezan an draman leveret  
Nen devo quet memerch birviquen da priet;  
coustum en deux hep coz, pelso clevet emeus,  
65 da lazan et groaguez a bo sante brases.

— 11

Nerocus a yalo a dref hac [ar] baron ayal da caffet Cognomerus;

AR BARON a comps

Otro, bet oun en lech mo poa din comandet  
ha respont vat er bet dach ne digassan quet;  
ne roy quet nerocus dax everch, a lavar,  
Gouel e gantan en beef he laquat en douar.

COGNOMERUS

70 Ne serviche netra, ret eo mam bezo y,  
rac pelso a amser emeus choant vras dezi.  
Et are, ma baron, retornet da vettan,  
Comset brao ha hardi ha leveret dezan  
Causionin arin dezan, a ba garou;  
75 E verch henan trefin a so ret em bezou.

AR BARON a comps

Me aya a dare, otro, pa comandet :  
Nebon, me o assur, ne meur ne dardi quet.

NEROCUS

Allez à la maison et dites-lui ceci :  
Qu'il n'aura jamais ma fille pour femme. [dire, —  
Il a coutume, sans motif, — il y a longtemps que je l'ai entendu  
de tuer ses femmes, dès qu'il les sent enceintes.

SCÈNE V

Nerocus se retirera et le baron ira trouver Cognomerus.

LE BARON parle

Seigneur, j'ai été où vous m'aviez commandé  
et nulle bonne réponse je ne vous apporte.  
Nerocus ne vous donnera pas sa fille, dit-il;  
il aime mieux l'enterrer vivante.

COGNOMERUS

Il ne sert de rien : il faut que je l'aie,  
car il y a longtemps que j'ai grande envie d'elle.  
Allez encore, mon baron, retournez vers lui.  
Parlez de façon insinuante et hardie et dites-lui  
que je lui donnerai la caution qu'il voudra :  
sa fille aînée Tréfine, il faut que je l'aie.

LE BARON parle

Je repars de nouveau, seigneur, puisque vous commandez.  
Certes, je vous assure que je ne tarderai pas beaucoup.



Cognomerus a yal a dref; ar baron da cafet nerocus;

AR BARON a comps

Chetu me, Nerocus, deut are dou cavet  
ha <sup>(1)</sup> quen lies e tevin chaz quennem bezo bet.

NEROCUS a comps

80 Retornet adare voar ho quis da quemper,  
Leveret dan, otro, pan arifet er guer,  
nen defo quet trefin birfiquen da priet,  
man na deu quet goueltas evitant da vout cret, — 12  
rac henes a cafan eun den guir ha santel  
85 A voar dre gras doue petra so mat dober.

Nerocus ayal adref ha [ar] baron ayal da caffet COGNOMERUS hac  
e larou dezan :

Otro, chetu me bet ho comps ous Nerocus ;  
repoint dach a digas enubet grasius,  
da quen <sup>(2)</sup> e lar din penos ne servig quet  
monnet muÿ var et dro evit ar sort suget;  
90 mes quen brao ha quen humble outant emeux comzet  
men deveus alafin an draman prometet :  
Me roy dezan ma merch, ya, mar quar goueltas <sup>(3)</sup>  
evitan nem laquat de vout cret dre et cras.

COGNOMERUS

Ret eo dax, ma baron, mar quemeret er boan  
95 monet bete goueltas; c'huÿ voar nen deus den glan  
a so diligentoch da ober un nafer.

(1) Doit être supprimé pour la mesure.

(2) Pour : *da quantan*.

SCÈNE VI

Cognomerus se retirera. Le baron va trouver Nerocus.

LE BARON parle

Me voici, Nerocus, venu encore vous trouver [eu (Tréfine).  
et je reviendrai aussi souvent (qu'il faudra), jusqu'à ce que j'aie

NEROCUS parle

Retournez encore sur vos pas à Quimper.  
Dites au seigneur, quand vous arriverez à la maison,  
qu'il n'aura jamais Tréfine pour femme,  
si Gildas ne vient pas se porter garant pour lui;  
car, celui-là, je le trouve homme droit et saint,  
sachant par la grâce de Dieu ce qu'il est bon de faire.

SCÈNE VII

Nerocus se retirera et le baron ira trouver Cognomerus et lui dira :

Seigneur, voici que j'ai été parler à Nerocus :  
il vous envoie une réponse à peu près gracieuse.  
D'abord il me dit qu'il ne sert pas  
d'aller le relancer davantage pour un pareil sujet.  
mais, si habilement et si humblement je lui ai parlé,  
qu'à la fin il m'a fait cette promesse :  
Je donnerai, dit-il, ma fille, oui, si Gildas veut  
se porter garant pour lui, de bonne grâce.

COGNOMERUS

Il faut, mon baron, que vous preniez la peine  
d'aller jusqu'à Gildas. Vous savez qu'il n'y a pas d'homme saint  
plus diligent pour faire une affaire.

(3) Il faut, pour la mesure, suppléer le mot *quant* avant *Goueltas*.

Evidoch dax serten na vanquo nep saler;  
donet quenach timat chi <sup>(1)</sup> larou dan timat,  
rac nesese vras emeus sur annezan.

Cognomerus ayal a dref hac ar baro da caffet goueltas.

AR BARON a comps

100 Salud echeus, Goueltas, digant Cognomerus <sup>(2)</sup> :  
do cavet do couent, en esper ma teufet  
queneme prontamant de cavet, rac pelsou  
et dezir ho gouelet, ouzach yoa en defou.  
Nerocus a goulén ma fiet voar a lech,  
105 penen devo yames Cognomerus everch.

— 13

GOUELTAS

Pe en guis e fel dax quenax ez aen me  
da crefat eun nafer, daangeru <sup>(3)</sup> ve an <sup>(4)</sup> dra ze.  
Chuy a enef er fat hac a voar an dra ze,  
penos ezou <sup>(5)</sup> fors rust ha cruel ous are <sup>(6)</sup> :  
110 ar pez a fel dezan gantan mar gacordan  
bezan et cousion ha mar enem laquan,  
mar deue goude se da lazan et priet  
avel ma zeo coustum, an dra man selaouet,  
Coupable ven dirac doue yve dirac an ol <sup>(7)</sup>  
115 sentin ous eur mechant a rein dezan e rol <sup>(8)</sup>.  
Me a yalo quenac evit et contantin

(1) Lisez : *e'hui* ou *e'houi*.

(2) Il y a ici une lacune, probablement de deux vers.

(3) Lisez : *dangerus*.

(4) Au lieu de *an*, il faut, pour la mesure, *'n*. A cause de *an dra ze* qui se retrouve à la fin du vers suivant, il faudrait peut-être lire ici tout simplement : *dangerus a vefe*, « ce serait dangereux ».

(5) Lisez : *ez eo*.

Pour vous, ce n'est certes pas le salaire qui vous manquera.  
Vous lui direz tout de suite de vous accompagner sur le champ  
car j'ai sûrement grand besoin de lui.

SCÈNE VIII

Cognomerus se retirera et le baron ira trouver Gildas.

LE BARON parle

Salut vous avez, Gildas, de la part de Cognomerus.  
(Je suis venu) vous trouver, à votre couvent, dans l'espoir que  
[vous viendrez  
avec moi promptement le trouver, car depuis longtemps  
il désire vous voir; il aura joie à vous (voir).  
Nerocus demande que vous soyez sur la place,  
ou sinon Cognomerus n'aura jamais sa fille.

GILDAS

Comment voulez-vous que je vous suive  
pour appuyer une (telle) affaire? La chose serait dangereuse.  
Vous êtes au courant et savez ceci,  
qu'il est fort rude et cruel pour les siens.  
Si je lui accordais ce qu'il demande,  
et si j'acceptais d'être sa caution,  
qu'il vint ensuite à tuer sa femme,  
comme il en est coutumier, — écoutez ceci —  
je serais coupable devant Dieu et aussi devant tous  
d'avoir obéi à un méchant et de l'avoir aidé (?).  
J'irai avec vous pour le contenter

(6) Lisez : *be ve*.

(7) Vers faux. Le premier hémistiche a un pied de trop.

(8) On a déjà rencontré ce mot *rol* au v. 4 où je l'ai traduit à tout hasard par « compte ». Il semble qu'il ait ici une autre acception que précédemment, et que je suis incapable de préciser, à moins qu'on ne remplace *dezan* par *dezi* et qu'on ne traduise ; et lui donner son compte (à Tréfine), et être cause de sa perte, à elle.

ha delemel <sup>(1)</sup> a choant, mar gallan, anezi; — 14  
melavaro ÿve da nerocus et zat  
penos ne cafan quet ve an dra ze gret mat.

Ar baron a goueltas a yalo da cafet Cognomerus;

AR BARON a comps

120 Otro, chetu me deut hac abat <sup>(2)</sup> goueltas  
pe ous hini ho poa da comps eu <sup>(3)</sup> desir vras.

COGNOMERUS

Salud dach, goueltas, chant em boa dou quelet  
da comps ous Nerocus ha da ÿntersedin <sup>(4)</sup>  
hac evit mam bezou trefin e verch henan  
125 evit ma guir priet, se eo a deziran.

GOUELTAS

Otro, ne caffan quet efe mat an draze;  
ma quemeriach eun nall pehini avige  
dimes a o cartier a tostoch dimezel,  
et caffziach, mou asur, savet a voat vuell.  
130 Trefin sou re youang <sup>(5)</sup>, nen de quet ho micher;  
cals sou gouel eviti en douar a quemper.

COGNOMERUS

Lest tut gentil quemper, bourchizion a noblans : — 15  
ne 'contractin outte enep guis allians.  
Trefin vou am bezou, mar gran dimezi mu <sup>(6)</sup>;  
135 ne dougan amittie erbet nemer dezÿ;

(1) Il faut, je pense, lire : *hac ho lemel*.  
(2) Il faut pour la mesure : *hac au abat*.  
(3) Lisez : *eun*.

et lui ôter, si je puis, l'envie qu'il a d'elle.  
Je dirai d'autre part à Nerocus, son père,  
que je ne trouve pas que ce soit une chose bonne à faire.

SCÈNE IX

Le baron et Gildas iront trouver Cognomerus.

LE BARON parle

Seigneur, me voici venu avec l'abbé Gildas  
à qui vous aviez grand désir de parler.

COGNOMERUS

Salut à vous, Gildas. J'avais envie de vous voir :  
(je voudrais que) vous parliez à Nerocus et intercédiez  
pour que j'obtienne Tréfine, sa fille aînée,  
pour ma femme légitime. Voilà ce que je désire.

GILDAS

Seigneur, je ne trouve pas que cette chose-là serait bonne.  
Si vous preniez une autre qui serait  
de votre quartier, une demoiselle plus près (de vous),  
vous en trouveriez, je vous assure, issues de sang noble <sup>(7)</sup>.  
Tréfine est trop jeune : elle n'est pas ce qu'il vous faut :  
il y en a beaucoup de mieux qu'elle dans la terre de Quimper.

COGNOMERUS

Laissez les gentilshommes de Quimper, ses bourgeois et ses  
Je ne contracterai avec eux alliance en aucune façon. [nobles :  
Tréfine sera celle que j'aurai, si je contracte encore mariage.  
Je ne porte amitié en ce monde qu'à elle.

(4) La rime ici est défectueuse.  
(5) Lisez : *youang*.  
(6) Lisez : *mu*.  
(7) M. à m. « de sang élevé ».

deut quene, me ho pet, da cavet nerocus;  
henes, herve a lar, ho caf den vertuus  
hac a so contant bras de ren din da priet  
trefin, mar doch contant enem laquat cret <sup>(1)</sup>.

GOUELTAS

140 Contant oun a vonet; demp en ano doue.  
Me ne ampechin quet, mar en deux bolante.

NEROCUS a arivo aman gant COGNOMERUS ha GOUELTAS ayal  
adref, quen a clevo COGNOMERUS ho laret da GOUELTAS pan  
doun deut; COGNOMERUS a comps :

Nerocus, ma zat quaer a lavaran <sup>(2)</sup>  
quen lies a vat dax et vel a deziran;  
songet emeux e foag <sup>(3)</sup> ar gouellan di arfin  
145 da dont bete enoch ha da comps ous trefin <sup>(4)</sup>.  
Nep asou dibourve a care cavet mat :  
da goueltas pan doun deut emboa diquemenet; — 16  
chetuan voar alech dre gras enem caffet.

NEROCUS

Pan deo pliget quenax hon enorin quement  
150 hac evit hon gouelet a bout <sup>(5)</sup> groet quement a hent,  
ari mat da viet, cognomerus, em zi;  
ous goueltas em eux chant comps eun daou guir pe trÿ.

(1) Il faudrait pour la mesure : *da cret*.  
(2) Le vers est incomplet. Il est à remarquer aussi que Cognomerus donne un peu vite du « beau-père » à Nerocus. Conjecture : *biquen na lavaran*.  
(3) Lisez : *e toue*.

Venez avec moi, je vous prie, trouver Nerocus.  
Celui-là, à ce qu'il dit, vous trouve homme vertueux  
et est grandement content de me donner pour femme  
Tréfine, si vous êtes content de vous porter garant.

GILDAS

Je suis content d'aller. Allons, au nom de Dieu.  
Je ne le dissuaderai pas <sup>(6)</sup> s'il a volonté.

SCENE X

Nerocus arrivera ici avec Cognomerus, et Gildas se retirera jusqu'à ce  
qu'il entende Cognomerus dire : da Goueltas pan doun deut...

COGNOMERUS parle .

Nerocus, mon beau-père, je ne saurais vous exprimer  
tout le bien que je vous désire.  
J'ai pensé que le mieux pour moi était en somme  
de venir jusqu'à vous et de parler à Tréfine.  
Celui qui est indigent aimerait avoir du bien.  
J'ai fait, en venant, prévenir Gildas :  
Mais le voici qui se trouve à propos <sup>(7)</sup> sur la place.

NEROCUS

Puisqu'il vous a plu nous faire tant d'honneur  
et, pour nous voir, faire tant de chemin,  
soyez le bienvenu, Cognomerus, en ma maison;  
Quant à Gildas, je voudrais lui dire quelque deux ou trois mots.

(4) Nous avons déjà rencontré ce vers. Cf. v. 60.  
(5) Lisez : *boul*.  
(6) M. à m. « je ne l'empêcherai pas ».  
(7) M. à m. « par grâce ».

COGNOMERUS hac AR BARON ayal adref; AR BARON quent evit  
sortian a lar :

Lesomp ar plas gante, po deux ýntantion :  
ne voar den nemerte ho resolution,  
155 dre se ezeo dleet rein deze liberte;  
goudese ni clevous <sup>(1)</sup> un dar <sup>(2)</sup> dimes <sup>(3)</sup> ho doare.

CENNE. NEROCUS a comps :

Clevet ocheux, goueltas, herve antentant <sup>(4)</sup>,  
e fel da cognomerus trefin ma merch hena(n);  
mem boa diquemenet dezan ne rogen quet  
160 ma na respogach din evitan evel cret,  
rac chuy a voar erfat em boa dax prometet  
evigach voar ar plas pa vige dimezet.

SANCT GOUELTAS

Ho merch din, Nerocus, en devez alies <sup>(5)</sup>  
penos et cefige <sup>(6)</sup> gouel monet da leanes  
165 evit cafet ur priet <sup>(7)</sup> eun digentil benag  
pehini a vige rust ounti hac ingrat;  
rac da cognomerus e rer pelso ar vlam  
penos en deux lazet et priedou quantant :  
laret en asurans ne caren an dra ze,  
170 den a calite eo, moýen en deux ýve.

(1) Lisez : cleous.

(2) Lisez : darn.

(3) Il faudrait pour la mesure deux ou six.

(4) Lisez : a ententan.

SCÈNE XI

Cognomerus et le baron se retireront.

LE BARON, avant de sortir, dit :

Quittons-leur la place, puisqu'ils ont à se parler :  
Nul sauf eux ne sait leur pensée.  
Il faut donc leur donner (toute) liberté. [résolu.  
Après, nous serons renseignés quelque peu sur ce qu'ils auront

SCÈNE XII

NEROCUS parle

Vous avez entendu, Gildas, que, à ce que je crois comprendre,  
il faut à Cognomerus Tréfine, ma fille ainée;  
je lui avais fait dire que je ne la donnerais pas  
si vous ne me répondiez pour lui, comme garant;  
car vous savez bien que je vous avais promis  
que vous seriez présent <sup>(8)</sup> lorsqu'elle serait mariée.

SAINT GILDAS

Votre fille, Nerocus, m'a souvent (confié)  
qu'elle préférerait se faire religieuse  
que d'avoir pour mari quelque gentilhomme  
qui serait rude envers elle, et injuste.  
Or à Cognomerus on fait depuis longtemps le reproche  
d'avoir tué ses premières femmes.  
Affirmer la chose de façon certaine, je ne le voudrais pas :  
il est homme de qualité et, de plus, il a du bien.

(5) Il faut suppléer laret « dit ».

(6) Lisez : caffe.

(7) Lisez : 'vit cafet da priet.

(8) m. à m. « sur la place ».

NEROCUS a comps

Otro, nen deux netra a mir <sup>(1)</sup> nemert eun dra  
 a rein dax Trefinne, ma muian caretan;  
 clevet emeux laret ezoch acoustumet  
 da vasacrin hep coz ho priedo bepret,  
 175 rac se, pan doun abret, me he mirou erfat,  
 A so gouel din evit caffet quez <sup>(2)</sup> divezat.

COGNOMERUS

— 18

Clevet ho cheux, me cret, marteze cals a treo :  
 emeux <sup>(3)</sup> laquat dar maro ma quantan priedou;  
 faousc eou asuramant an dra ma, alara <sup>(4)</sup>;  
 180 necun din nen lare nen divoar an douar.  
 Mes chetu petra sou, mar quemeret ma fe,  
 Goueltas, hac evidoun mar be ho polante  
 bout cret dax, Nerocus, drer fe a digentil,  
 evidon birfiquen nen defo drouc Trefin.

GOUELTAS

185 Pa touet din ho fe, otro Cognomerus,  
 ho cridin so ret din, cal ve di ho refus <sup>(5)</sup>.  
 Reit enta, Nerocus, da vonet da Quemper  
 trefin; gant gras doue, me miró ou dager <sup>(6)</sup>;  
 me rento dax er guer eno souet eta <sup>(7)</sup>,  
 190 po pezou bolante ha dezir de gouele <sup>(8)</sup>.

(1) Lisez : *am mir*.  
 (2) Lisez : *guzur*.  
 (3) Lisez pour la mesure : *meus*.  
 (4) Il faut pour la rime : *me a lar* ou *a larer*.  
 (5) Conjecture : *calet se d'in refus*.

NEROCUS parle

Seigneur, il n'y a rien qui me retienne, hormis une chose,  
 de vous donner Tréfine, ma (fille) la plus aimée.  
 J'ai oui dire que vous étiez accoutumé  
 de massacrer sans motif vos femmes, régulièrement;  
 Aussi, puisque je suis à temps, je la garderai avec soin,  
 j'aime mieux cela que d'avoir regret tardif.

COGNOMERUS

Vous avez entendu dire, je le crois, peut-être bien des choses,  
 (entre autres) que j'ai mis à mort mes premières femmes.  
 C'est assurément une fausseté que l'on dit là : [à moi].  
 il n'y a personne sur la terre, non (personne) qui me la dirait  
 Mais voici ce qui est : si vous acceptez ma foi,  
 Gildas, et si vous consentez pour moi [tilhomme,  
 à vous porter garant, à vous, Nerocus, (je donne) ma foi de gen-  
 que jamais, par mon fait, il n'arrivera de mal à Tréfine.

GILDAS

Puisque vous me jurez votre foi, seigneur Cognomerus,  
 je dois vous croire, et il me serait dur de vous refuser.  
 Donnez donc, Nerocus, pour aller à Quimper,  
 Tréfine : avec la grâce de Dieu je la garderai de danger.  
 Je vous la rendrai donc chez vous, à votre souhait,  
 quand vous aurez volonté et désir de la voir.

(6) Lisez : *ou danger*.  
 (7) Il faudrait, pour la rime, restituer ainsi le vers :  
*Euo souet eta n'bi rento dach er guer.*  
 (8) Lisez : *gouelet*.

CENNE. NEROCUS ha TREFIN a atre; ER MESAGER ha AN  
DIOU DIMEZEL a antreo yve.

NEROCUS a comps

Trefin, deut tu amman, ma merch, leveret din <sup>(1)</sup>... — 19

TREFIN

Petra afel dac, ma zat, mou pet, leveret.

NEROCUS

Nen deux nemert eun dra en deves ma fachtet <sup>(2)</sup> :  
clevet emeux laret ezeou accoustumet  
195 da lazan et groaque a bo sante brazes;  
rac an dra ze enta, evezot alies  
outtan ha, basantet eno po consevet,  
gant aoun ganta hep song avezan surprenet,  
lequet eves enta, songet eno affer,  
200 pez min arai dachuÿ a ba viet er guer;  
muÿ el laquat <sup>(3)</sup> eves eun den advertizet  
ous droug evit eun den pehini na vequet;  
en continant ouzach ne ri <sup>(4)</sup> quet a vin vat,  
partiet, deut der guer, ya, ha deut <sup>(5)</sup> timat.  
205 ha pa devet ho hent na laret ho toare, — 20  
rac aouen pa entente voar ho lerch na deuve.  
Goueltas, ho migon guer, dezan ho timezou  
A lar gant gras doue ous drouc ho preservou.  
Leret enta, Trefin, ha chui a so contant  
210 dober ma bolonte ha ma contantamant.

(1) Ce vers doit être altéré. En tout cas, il ne rime pas avec le suivant.

(2) Il y a évidemment une lacune en cet endroit. Nérocus met Tréfine en garde contre Cognomerus avant de lui avoir annoncé qu'elle va devenir sa femme.

SCÈNE XIII

Nerocus et Tréfine entrent. Le messager et les deux demoiselles  
entreront aussi.

NEROCUS parle

Tréfine, venez ici, ma fille, dites-moi...

TRÉFINE

Que vous faut-il, mon père? Je vous prie, dites

NEROCUS

Il n'y a qu'une chose qui me fâche :  
J'ai oui dire qu'il est accoutumé  
de tuer ses femmes, dès qu'il les sent enceintes.  
Sur ce point donc, soyez sans cesse en garde  
contre lui, dès que vous sentirez, là-bas, que vous aurez conçu,  
de peur qu'il ne vous surprenne à l'improviste ;  
veillez donc bien, soyez à votre affaire,  
(observez) quelle mine il vous fera, quand vous serez chez vous.  
Un homme averti se tient plus sur ses gardes  
contre le danger qu'un homme qui ne l'est pas.  
Aussitôt qu'il ne vous fera plus bonne mine,  
partez, venez à la maison, oui, venez-y tout de suite [personne],  
et quand vous serez en route ne racontez votre histoire (à  
de peur qu'une fois instruit il ne se mette à votre poursuite.  
Gildas, votre ami cher, qui vous mariera à lui,  
dit qu'avec la grâce de Dieu il vous préservera de (tout) mal.  
Dites donc, Tréfine, si vous êtes contente  
de faire ma volonté et mon contentement.

(1) Lisez : *e laqua*.

(4) Lisez : *rei*.

(5) Il faut, pour la mesure : *deut-ha*.

TREFINE

Ya certen, ma zat <sup>(1)</sup>, me rey ho polante;  
Bette tremen dren tan evidoch me rahe;  
ho benediction reit din dober ma mat,  
ma zin enánou doue gantan, pan deo ho crat.

NEROCUS

215 Clevet enta, ma merch, divoar ben ho daoulin :  
ma benediction da ÿal quenach, Trefin,  
a chui oll, ma zut quer, me ou supli aze  
da gervigin Trefin gant guir fidelite.

AR QUENTAN DIMEZEL

Me, otro nerocus, ne doutta quet ase,  
220 me servigo Trefin gant guir fidelite,  
rac se ata, Trefin, partiel pa queret,  
me a ÿalo quenach en quemet ma heet.

AN EIL DIMEZEL

Ha me pareilamant a yal ganty yve  
evit e servigin pe defo bolante,  
225 rac se, ma guir vestres, partiet pa queret,  
chetu ho servigeres <sup>(2)</sup> a so prest da vonet.

NEROCUS

Or sa enta, mesager, me ho pet da vonet  
bette nabat goueltas buanan ma ellet,  
a leveret dezan donet prest ma bette  
230 evit <sup>(3)</sup> ma contin dezan pen da ben on doare.

(1) Il faut supplier *guer* a *cher* o, pour la mesure.  
(2) Il y a un pied de trop dans cet hémistiche.

TRÉFINE

Oui certes, mon père, je ferai votre volonté :  
Fallût-il passer par le feu pour vous, je le ferais.  
Donnez-moi votre bénédiction pour me porter bonheur,  
que j'aïlle au nom de Dieu avec lui, puisque tel est votre gré.

NEROCUS

Ecoutez donc, ma fille, à deux genoux :  
Que ma bénédiction vous accompagne, Tréfine!  
Et vous tous, mes braves gens, je vous supplie ici  
de servir Tréfine avec vraie fidélité.

LA PREMIÈRE DEMOISELLE

Pour moi, seigneur Nerocus, n'en ayez point de doute,  
je servirai Tréfine avec vraie fidélité.  
Ainsi donc, Tréfine, partez quand vous voudrez,  
je vous suivrai partout où vous irez.

LA SECONDE DEMOISELLE

Et moi pareillement je la suivrai aussi  
pour la servir quand elle en aura volonté.  
Ainsi donc, ma vraie maîtresse, partez quand vous voudrez,  
Voici votre servante prête à se mettre en route.

NEROCUS

Or ça donc, messager, je vous prie d'aller  
jusqu'à l'abbé Gildas le plus vite que vous pourrez,  
et dites-lui de venir preste me trouver,  
que je lui conte d'un bout à l'autre notre histoire.

(3) Lisez : 'vit pour la mesure.



AR MESAGER

Otro, pa comandet, me ya breman souden  
bette nabat goueltas dober ho gourhamen,  
hac a larou dezan donnet prest do cavet  
evit parlant quenach, otro, pa souvettet.

CENNE. GOUELTAS ac ER MESAGER dre pep a ben; AR MESA-  
GER a comps; NEROCUS EN DIOU DIMEZEL antreo yve pe  
ghevou GOUELTAS o laret: chetua var elez dre gras enem gafet.

235 Otro, chetu me deut ves a peurs nerocus, — 22  
da parlantat quenach eun dezir bras en deux,  
rac se ho suplian, mar de ho polante,  
dobere ho tiampech evit donet quene.

GOUELTAS

Me a yallou quenach, mesager, et vetec  
240 rac henes sou ynnan dimes me mionnet;  
chetuan voar elec dre gras enem caffet :  
Bonjour, pris nerocus, leret din ar guget.

NEROCUS

Comzet ouzin, Goueltas; Trefin sur, emezy,  
a sou contant a derchel (1) ar pes a leret dei,  
245 rac se, otro nabat, me ho pet, leveret  
petra da Trefine voar se a leveret.

(1) Lisez, pour la mesure : sou contant da derchel.

LE MESAGER

Seigneur, puisque vous le commandez, je vais maintenant tout  
jusqu'à l'abbé Gildas, lui faire votre commission [soudain  
et je lui dirai de venir preste vous trouver  
pour s'entretenir avec vous, seigneur, puisque vous le souhaitez.

SCÈNE XIV

Gildas et le messager, chacun par un bout. Le messager parle. Nérocus,  
avec les deux demoiselles, entrera aussi quand il entendra Gildas  
dire : Chetua voar elez dre gras enem gafet.

LE MESAGER

Seigneur, me voici venu de la part du prince Nerocus.  
De s'entretenir avec vous il a grand désir;  
aussi je vous supplie, si c'est votre volonté,  
de vous mettre en mesure de venir avec moi.

GILDAS

J'irai avec vous, messager, le trouver,  
car celui-là est un de mes amis.  
Le voici qui, sur la place, par grâce s'est trouvé :  
Bonjour, prince Nerocus, dites-moi le sujet (qui vous préoccupe).

NEROCUS

Parlez-moi, Gildas. Trefine, assurément, dit-elle,  
est contente de se ranger à ce que vous lui direz.  
Ainsi donc, seigneur abbé, je vous prie, dites  
ce qu'à Trefine vous conseillez là-dessus.

GOUELTAS

Laret emeux dega ma resolution :  
hÿ raÿ he bolante, evel maze reson;  
evit Cognomerus, bepret me crettou <sup>(1)</sup>  
250 Birviquen nep ofans evitant ne defou.

TREFIN

Na enta, ma abat, pa leret evelse,  
me asou contant bras dober ho polante;  
racse, dimezelet, mo pet, delchet mat din,  
reit din ho asistans bepret pou goulenni.

AR QUENTAN DIMEZEL

255 Evit dou servigin bepret ne vanquin quiet,  
ha mervel evidoch ÿtron choas, mar be ret.  
Birviquen, mou asur, ne oufen disque dax  
peguer bras amitié a dougan evidoch.

ANNEIL DIMEZEL

Ha me pareillamant dre eur guir amitié  
260 adelcho mat deziz dre guir fidelité;  
dre carante parfet bepret me servigou  
pa dlefen eviti bout laquat dar marou.

COGNOMERUS ac EN DIGENTIL BARON a antreou;

GOUELTAS a comps :

Otro cognomerus, deut mat chui da viét;  
arif och danamser ma foamp prest da vonet  
265 da diemeni dax donet bettec aman :

(1) Lisez, pour la mesure et le sens : *bepret me en crettou.*

GILDAS

J'ai déjà dit mon sentiment.  
Elle fera sa volonté, comme il est de raison.  
Quant à Cognomerus, je me porterai toujours garant  
qu'elle n'aura jamais de lui nulle offense.

TRÉFINE

Eh bien ! mon abbé, puisque vous dites ainsi,  
je suis grandement contente de faire votre volonté.  
Aussi, demoiselles, je vous prie, restez-moi attachées, [derai.  
donnez-moi votre assistance toutes les fois que je vous la deman-

LA PREMIÈRE DEMOISELLE

Pour ce qui est de vous servir toujours, je n'y manquerai pas,  
je mourrai même pour vous, madame, s'il le faut.  
Jamais, je vous assure, je ne saurais vous montrer  
quelle grande amitié je vous porte.

LA SECONDE DEMOISELLE

Et moi pareillement. D'une vraie amitié  
je lui serai attachée par vraie fidélité.  
Avec affection parfaite toujours je la servirai,  
dussé-je, pour elle, être mise à mort.

SCÈNE XV

Cognomerus et le gentilhomme baron entreront.

GILDAS parle

Seigneur Cognomerus, soyez le bienvenu.  
Vous arrivez au moment où nous nous disposions à aller  
vous mander de venir jusqu'ici.

ar pez a souvetet ho pezou oll breman;  
douguet dezi enor evel maze dleet <sup>(1)</sup>.

COGNOMERUS

Nerocus, den prudent, me promet dax breman  
ÿa <sup>(2)</sup> ha da goueltas asou presant aman,  
270 ha dar compaignones ebars en general. — 24  
Birviquen, mou asur, na vezan displeal.  
Ya sur, Trefine, me promet dax ÿve  
em fe da digentil ya men <sup>(3)</sup> toue,  
birviquen evidon no pezou nep anvi;  
275 feiet hardi enou ha bezet disoursi;  
ar pez a deziran pelsasou areir din :  
pe nam bige bet birviquen dimezin,  
nem bige gret ous quen asur, rac se, goueltas,  
emeux dach adra scler eun <sup>(4)</sup> obligasion vras.

GOUELTAS

280 Trefin <sup>(5)</sup>, ma merch coant, ha chui promet aman  
penos etelchet mat dan digentil bras man  
evit hou guir priet dre guir fidelite,  
evel mazeo dleet, en durant ho puez?

TREFIN

Pan de contant ma zat hac yve ma querent,  
285 Me sou aboisant, ase ne doute quiet,  
a derchel mat dezan dre guir fidelite  
gant ar condision ma telchou mat ÿve.

(1) Il manque ici un vers au moins pour rimer avec celui-ci.

(2) Il faut, pour la mesure, que ce mot compte ici deux syllabes. Il en est ainsi dans la prononciation de la Basse-Cornouaille où l'accent tonique est sur *y*, tandis qu'en Trégor, il est sur *a*. Il est, du reste, à remarquer que le mystère attribué presque toujours deux syllabes à ce mot. Cf. encore plus bas, v. 272 et 273.

Ce que vous souhaitez vous aller l'avoir entièrement aujourd'hui.  
Portez-lui honneur, comme il est dû. [d'hui.

COGNOMERUS

Nerocus, homme prudent, je vous promets à cette heure  
(à vous), oui, et à Gildas qui est présent ici,  
et à la compagnie, en général,  
que jamais, je vous assure, je ne serai déloyal.  
Oui, sûr, Trefine, je vous promets, (à vous) aussi,  
sur ma foi de gentilhomme, oui, je le jure,  
que jamais de ma part vous n'aurez nul ennui.  
Ayez hardiment foi en moi et soyez sans souci.  
Ce que je désire depuis longtemps, on me le donne.  
Si je ne l'avais eu, jamais mariage  
je n'aurais contracté avec personne, certes. Aussi, Gildas,  
vous ai-je, de toute évidence, une obligation grande.

GILDAS

Trefine, ma fille jolie, promettez-vous ici  
de demeurer attachée au grand gentilhomme que voici,  
comme à votre vrai mari, par vraie fidélité,  
comme il est dû, pendant la durée de votre vie?

TREFINE

Puisque est content mon père et aussi mes parents,  
je suis toute disposée, n'en doutez pas,  
à lui être très attachée par vraie fidélité,  
à la condition qu'il me sera très attaché aussi.

(3) Il faut lire *me en*.

(4) A supprimer pour la mesure.

(5) Lire : *Trefine*, pour la mesure.

GOUELTAS

Na chui, cognomerus, mo pet da laret din  
ha chui a delchou mat avirfiquen <sup>(1)</sup> de Trefin? — 25

COGNOMERUS

290 Ya sertenamant, gant ur guir amitié  
me a delho mat dezi bete fin ma bue.

GOUELTAS alar + *ego congoco et ma triciumonioni.*

Ha pe nem comeret dre eur guir amitié <sup>(2)</sup>,  
Doue da ray dach gras denem caret ho taou.  
295 evel ma tle ober pep sort guir priedou.  
Et gantan enano doue <sup>(3)</sup>, respettetan, Trefin,  
hac ho po digant Doue <sup>(4)</sup> ar barados erfin.

TREFIN

Adieu enta, mazat, meya da partian  
pe heur et hellin cavet <sup>(5)</sup> an de <sup>(6)</sup> vit ho quelet quantan?  
300 Marteze birviquen no gouel ma daoulagat :  
pa clefet erfin <sup>(7)</sup> maro ho pezou calonat.

NEROCUS

Ma merch, bezet yoaius, esperet en doue,  
henes a ra pep tra herve evolante  
hac arei dax ar gras adare dam gouelet,  
305 ma merchig quer trefin, de neur ma souvetet.

(1) Pour la mesure, lisez : *a viquen.*

(2) Il manque un vers pour rimer avec celui-ci.

(3) Cet hémistiche a deux pieds de trop.

(4) Hémistiche de 7 pieds.

GILDAS

Et vous, Cognomerus, je vous prie de me dire  
si vous serez à jamais bien attaché à Tréfine.

COGNOMERUS

Oui certainement avec une vraie affection  
je lui serai bien attaché jusqu'à la fin de ma vie.

GOUELTAS dit :

*Ego conjungo vos in matrimonium*  
Et puisque vous vous prenez par une vraie affection,  
Dieu vous donne la grâce de vous aimer tous deux  
comme doivent le faire tous les vrais époux.  
Allez avec lui au nom de Dieu, respectez-le, Tréfine,  
et vous obtiendrez de Dieu le paradis à la fin (de vos jours).

TRÉFINE

Adieu donc, mon père, je vais partir.  
Quand viendra le jour où je pourrai vous voir encore?  
Peut-être jamais plus ne vous verront mes yeux.  
Quand vous apprendrez ma mort, votre cœur sera navré.

NEROCUS

Ma fille, soyez joyeuse, espérez en Dieu :  
Il fait chaque chose selon sa volonté  
et vous donnera la grâce de me voir encore,  
ma chère petite Tréfine, à l'heure que vous souhaiterez.

(5) Lisez pour la mesure : *ait.*

(6) Ces deux mots sont à supprimer pour la mesure.

(7) Lisez pour la mesure : *fin.*

COGNOMERUS

Adieu dach, mazat caer, quene vezou goude;  
me aya da quemper, mafreiet <sup>(1)</sup> trefin a me;  
ha chui, dimezelet, delchet mat oll dezi,  
pe deux ho sovetet evit he servigin.

AR QUENTA DIMEZEL

310 Demp asambles ganti, pa sovet en otro.

AN NEL

Demp enta, ma mestres, Doue don preservo!

COGNOMERUS

Chetu ma carante, yve ma guir vestres  
pe en hini emeux bet goget <sup>(2)</sup> alies;  
deut quene, ma friet, deut prest acalon yve <sup>(3)</sup>  
315 quer couls, enasurans, evel da dÿ ho tat.

(1) Lisez : *friet*. Pour la mesure, il faudrait *groeg* au lieu de *priet*.

(2) Lisez : *gongel*, le *g* ayant le son *j*.

COGNOMERUS

Adieu à vous, mon beau-père, au revoir à plus tard.  
Je vais à Quimper, avec ma femme Tréfine,  
et vous, demoiselles, restez-lui toutes attachées,  
puisque'elle a souhaité de vous avoir pour la servir.

LA PREMIÈRE DEMOISELLE

Accompagnons-la, puisque le seigneur le désire.

LA SECONDE DEMOISELLE

Allons donc, ma maîtresse. Que Dieu nous préserve!

COGNOMERUS

Voici mon amour et ma vraie maîtresse  
à qui j'ai rêvé (si) souvent.  
Venez avec moi, ma femme, venez vite et de (plein) cœur  
avec autant de sécurité que (si vous alliez) chez votre père.

(3) Pour la rime, comme pour le sens et la mesure, il faut restituer : *a calon tat*.

*Extraits de la Vita S. Gildae*

---

22. Peractis igitur nuptiis coepit tyrannus sponsam fovere dilectam et ut cognovit eam concepisse in utero, cogitavit eam occidere solito more. Sed pertimescens jusjurandum, quod pactus fuerat beato Gildae, dicit apud se non posse se fallere sanctum virum. Timebat enim iram dei incurrere, si mulierem, quam de manu sancti viri Gildae susceperat, nefando ense interimere conaretur. At diabolus e contra occasiones sibi ministrat, asserens non oportere eum in tantum sanctitatem beati Gildae timere, ut quod facere decreverat, velut timidus et nullius audaciae homo propter quendam monachum ad effectum ducere dimitteret. Interea mulier pluribus indiciis percipiens animum ejus furibundum adversum se eo quod gravida esset, timore perterrita in fugam latenter elapsa est. Quod ut cognovit vir ejus maleficus, majore jam ira succensus insecutus est eam : quam cum invenisset juxta viam latentem sub frondibus, erat enim ex itinere fatigata, exempto mucrone amputavit caput ejus et sic demum ad domum suam reversus est.

23. Pater igitur illius audiens, quod accidisset filiae suae, magno concussus dolore sub magna festinatione mox misit ad beatum Gildam dicens : redde mihi filiam meam, quia propter tuam intercessionem perdiidi illam. Cognosce enim, quia qui in conjugio eam de manu tua accepit, proprio gladio eam jugulavit. Super hoc igitur sanctus vir valde commotus concitus venit ad quamdam munitiunculam, ubi praefatus tyrannus habitabat, volens ab eo audire, utrum ipse conjugem suam, sicut rumor ferebat, interemisset. Verum tyrannus ubi sensit sanctum Gildam appropinquare, praecepit ostiario domus, ne ullo modo sanctum virum ad se permitteret ingredi : sciebat enim se in deum et in beatum Gildam deliquisse per hoc, quod uxorem suam occiderat. Sed quamvis hoc non ignoraret, orare tamen sanctum virum dedignabatur, ut suis precibus obtineret apud deum, quatenus daret ei cor contritum et humiliatum ad agendam poenitentiam de malo quod egerat. Cum ergo sanctus Gildas diu pulsasset ad portam tyranni et nullus ei aperiret, sed potius ab his qui erant intus derideretur, oravit deum, si ejus vita in melius non esset mutanda, ut dignaretur malitiae ejus finem imponere. Completa itaque oratione circuiens totam munitionem, in qua pessimus tyrannus manebat, accepit plenum pugillum terrae et projecit super illam habitationem, quae statim deo volente tota corruit.

24. Deinde abiit usque ad locum, ubi examine jacebat cadaver mulieris interfectae prolem in utero habentis, et hoc modo oravit : domine deus, qui hominem ex limo terrae formasti et propter illum liberandum de potestate diaboli, in cujus se dominium iniecerat propriae libertatis arbitrio, dum tuum transgressus est praeceptum, filium tuum, quem ante saecula ex aeternitate genueras, mori voluisti, te invoco, ut me exaudias. Exaudi, inquam, domine, quia te in nomine unigeniti tui domini nostri Jesu-Christi peto. Tum enim filius magister noster Christus Jesus promittere dignatus est in se credentibus, si quid te peterent in nomine suo, quod aurem tuae clementiae non averteres ab illorum prece. Et facta oratione accepit caput et adhaesit corpori trunco, dicens : in nomine domini nostri Jesu Christi, Trifina, tibi dico, surge et sta super pedes tuos et indica mihi, quid videris. At illa continuo surrexit sana et illaesa ab omni corruptione et respondens sancto viro dixit : mox ut interfecta sum, angelico sustentabar vehiculo quasi ferenda et jungenda choro martyrum, sed tua vocatione reversa sum ad te. Tunc beatus Gildas duxit eam ad patrem suum et accepta manu ejus dextera reddidit ei dicens : ecce depositum quod mihi tradidisti : custodi eam ut filiam et prolem, quem gestat in utero, diligenter fac enutrire, cum natus fuerit, donec ad intelligibilem aetatem perveniat. At illa sub jurejurando aiebat, quia nunquam te deseram, pater. Cui beatus Gildas respondit : non decet mulierem subsequi monachum quolibet modo, sed mane interim in domo patris tui, donec parias, et cum pepereris, inducemus te in monasterium virginum, ut cum ceteris virginibus vitam castimoniae ducere possis. Tunc placuit ei viri dei sermo et remansit in domo patris sui paucis diebus.

(*Mon. Germ. hist.*, t. XIII, p. 98-99.)

Cenne. An nel proloc antre eparle

- 1 Companones santel, me gret ou cheux guelet  
pebez poan en devoa an tirant araget  
quen enos quen en d(e) quen ma halas erfin  
cavet evit priet merch nerocus, Trefin.
  
- 2 Clevet ocheux yve caeret promesseou  
are da nerocus ha da goueltas ho daou,  
hep facheri er bet nac enep guis nuisans,  
evige bet gantan Trefin enasurans.
  
- 3 Mar plich quenach breman chelovet adare  
et gouelet er control der pes a promete,  
rac prest a pa santas et devoa consevet  
ne sesas en coler quennan deuxhy lazet.
  
- 4 Davantaig et gouelet a pe dax sant goueltas  
da ober oreson ene recusitas  
o pidin an drindet, crouer ar firmamant,  
delaquat en bue vel ma foa diegent.
  
- 5 Neuze he rentas yach den nerocus ezat  
evit enem dicarg, rac men de foa credet  
evit cognomerus en tirant he priet  
dalaret erenti deza ene requet.

## ACTE II

LE SECOND PROLOGUE entre et parle

Compagnie sainte, je crois que vous avez vu  
quelle peine se donna le tyran enragé,  
tant le jour que la nuit, jusqu'à ce qu'il réussit enfin  
à avoir pour femme la fille de Nerocus, Tréfine.

MARCHE

Vous avez entendu aussi les belles promesses  
qu'il faisait à Nerocus et à Gildas tous deux  
(disant) que sans fâcherie ni dommage d'aucune espèce  
Tréfine aurait vécu avec lui, en (toute) certitude.

MARCHE

S'il vous plaît, maintenant, d'écouter encore,  
vous verrez le contraire de ce qu'il promettait,  
car, sitôt qu'il sentit qu'elle avait conçu,  
il ne cessa d'être en colère jusqu'à ce qu'il l'eût tuée.

MARCHE

En outre, vous verrez que, quand vint saint Gildas  
faire oraison, il la ressuscita  
en priant la Trinité, créatrice du firmament,  
de la remettre en vie telle qu'elle était auparavant.

MARCHE

Puis il la rendit saine (et sauve) à Nerocus son père  
pour se décharger, attendu qu'il s'était porté garant  
pour Cognomerus le tyran, son mari,  
(s'engageant) à la lui rendre à sa requête.

6 Compaignones devot, pan de ho polante  
disumulin quenemp eur penat abarde,  
mo pet nanou ȳesus da laquat ho speret  
da compreni erfat er pes aremarquet. — 27

7 Rac na abussent re ves ho pasiantet  
a re dardin ouzach er pez asouvetet,  
me quitta ar plas man rac me gret e cleva  
Cognomerus ho tont ha santes Trefina.

CENNE. COGNOMERUS a TREFINE antre 2 dou buguel antre yve

COGNOMERUS a comps

Gouelet aret breman, Trefin, ma carante,  
eze manific gaou elazen ma groaguez.  
Leret dirac anol me <sup>(1)</sup> meux ho touchet  
Na gret goal min ouzach a boe omp asambles.

TREFIN

320 Nocheux quet asuret, pechet certain embe  
enem clem ahanoch na laret en draze;  
nemert ne vech ou zin goaz et vit men doch bet,  
nemeux quet aregret bout ouzach eureuget.

AR QUENTA BUGUEL ENOR

Non non sur, ma ytron, ma mestr cognomereus  
325 enandret et groaguez nen des tam rigurus :  
dous vo ouzach bepret, quen enos quen en de,  
ha ni ho servigou gant pep humilité.

(1) Lisez pour le sens et la mesure : *hà me*.

MARCHE

Compagnie dévot, puisque c'est votre volonté  
de nous sacrifier une partie de votre après-midi,  
je vous prie, au nom de Jésus, d'appliquer votre esprit  
à bien comprendre ce que vous voyez.

MARCHE

De peur de trop abuser de votre patience  
et de trop retarder pour vous le spectacle que vous souhaitez,  
je quitte cette place, car je crois que j'entends  
venir Cognomerus et sainte Tréfine.

SCÈNE I

Cognomerus et Tréfine entrent; deux enfants entrent aussi.

COGNOMERUS parle

Vous voyez à présent, Tréfine, mon amour,  
que c'est un pur mensonge que je tuis mes femmes.  
Dites devant tous si je vous ai touchée [ensemble.  
et (si je vous ai) fait mauvaise mine depuis que nous sommes

TREFINE

Non, assurément. J'aurais certes péché  
à me plaindre de vous et à dire pareille chose.  
A moins que vous ne deveniez envers moi pire que vous n'avez  
je n'ai pas de regret de vous avoir épousé. [été,

LE PREMIER ENFANT D'HONNEUR

Non, non, certes, madame, mon maître Cognomerus  
à l'endroit de ses femmes n'est nullement rigoureux.  
Doux il sera toujours envers vous, tant la nuit que le jour,  
et nous, nous vous servirons en toute humilité.



ANEL BUGUEL ENOR

Trefin, sertenamant gaou sur ocheux clevet;  
 Bisguoaz hini ane nen deux sur goal tretet;  
 330 nen deux <sup>(1)</sup> den hep adversour, daoust pequer doux eve,  
 na carent elazan ha cafet evuez.

COGNOMERUS a comps

Ma doux, no pezet <sup>(2)</sup> aouen, bepret ni nem carou.  
 Birviquen evidon droux erbet no pezou; — 28  
 chui voarfat nen deux den er bet hep adversour  
 335 hac evezond gant cals dispennet en pep guis <sup>(3)</sup>.  
 Lest an dud da laret, no pet quet a soursi,  
 sang arin sur en bras mar gran dax nep anvi.

TREFINE

Me vezou <sup>(4)</sup> fidel dach dre eur guir amitie,  
 rac se tulet eves avanqua <sup>(5)</sup> dou promesse.

CENNE TOUT. Cognomerus ave en eur cador evel cousquet :

AN DIAAOUL a comps outtan

340 Ezoun quenet pel sou, otro cognomerus,  
 Ous da laquat da vout eun den fors dangerus;  
 gouelet aran bepret acheux goal bolante  
 ous da gouir priedou, hep rezoun en draze;  
 en lech da empechin quen se mes avansou;  
 345 da ober drouc bepret da tentation vou.

(1) Lisez pour la mesure : *neur* au lieu de *nen deux*.

(2) Lisez pour la mesure : *no pet*.

(3) La rime ici est défectueuse.

LE SECOND ENFANT D'HONNEUR

Tréfine, certainement, c'est assurément un mensonge que vous  
 [avez entendu :  
 Jamais assurément il n'a maltraité aucune d'elles.  
 Il n'y a personne qui n'ait des ennemis, si doux soit-il,  
 qui voudraient le tuer et avoir sa vie.

COGNOMERUS parle

Ma douce, n'ayez crainte, toujours nous nous aimerons.  
 Jamais de ma part vous n'aurez aucun mal.  
 Vous savez bien qu'il n'y a pas au monde d'homme sans ennemi;  
 on est par beaucoup déchiré de toutes façons.  
 Laissez dire les gens, n'ayez pas de souci;  
 Je changerai certes grandement si je vous cause aucun ennui.

TREFINE

Je vous serai fidèle d'une vraie amitié :  
 Prenez donc garde de manquer à votre promesse.

SCÈNE II

Cognomerus est dans une chaise, comme endormi.

LE DIABLE lui parle

Il y a longtemps que je suis avec toi, seigneur Cognomerus,  
 à te faire devenir un homme fort dangereux.  
 Je vois que tu as toujours de mauvais desseins  
 contre tes femmes légitimes, et cela sans raison.  
 Au lieu de t'empêcher, je te ferai aller de l'avant.  
 Faire le mal toujours sera ta tentation.

(4) Lisez pour la mesure : *von*.

(5) Lisez pour la mesure : *vanguac'h* ou *manquout* au lieu de *avanqua*.

Yve eman ez sons laquat dar maro Trefin <sup>(1)</sup>  
 evel ma cheus te gret der real on gouel fin;  
 aouen bras echeux <sup>(2)</sup> certen na <sup>(3)</sup> ve ar groeman <sup>(4)</sup> ve  
 a ganes ar map pehini <sup>(5)</sup> es tremene.  
 350 Consevet eo ganti, ampech ne alles quet,  
 ha ne masacri evel ma cheus songet.  
 Muÿ vezou evidout, rac ef vezou eurus  
 pa vezi enifern en tan gant asmodus.  
 Nen deux quet for amser ha ba lares dezi  
 355 ous enem pourmeni ne dige nep anvi,  
 mes breman alafin da humer sou chaget :  
 daelch mat daz cos micher, arfin efi peet.

An diaoul a sortis ha Cognomerus a sef ene saf  
 hac alarou

— 20

Eur vouez emeux clewet, n'on pealech <sup>(6)</sup> eteu din,  
 echeux quelo neve ari enon ti mi,  
 360 penos eur feumelen a dougue eur buguel  
 hac a comande din, an draze sou cruel.  
 Meÿal gant an diaoul, mar gallan he atrap,  
 ma na scoan me cleve tout enter de griat <sup>(7)</sup>!

CENNE. TREFIN he hunan

O doue, ma crouer, breman clewet ouzin!  
 365 Petra meus da ober, ma doue, leret din;  
 rac nep a dlege din dougen fidelite  
 ha laquat evidoun, mar be ret, et vuez,  
 henes a fel dezan terminan ma hini

(1) Cet hémistiche a 7 pieds.

(2) Pour la mesure, il faut lire *cheux* au lieu de *echeux*.

(3) A supprimer pour la mesure.

(4) Au lieu de *groeman*, lisez *groeg-man*.

Il est dans ta pensée de mettre à mort Tréfine aussi,  
 comme tu as fait aux autres une mauvaise fin.  
 Tu as grand' peur, certes, que ce ne soit cette femme  
 qui enfante le fils qui l'emportera sur toi.  
 Elle l'a conçu, tu ne peux rien empêcher,  
 et tu ne le massacreras pas, comme tu y as songé.  
 Il sera plus que toi, car il sera heureux,  
 tandis que tu seras en enfer, dans le feu, avec Asmodée.  
 Il n'y a pas longtemps que tu lui disais (à Tréfine),  
 en te promenant (avec elle), qu'elle n'aurait nul ennui.  
 Mais à présent, à la fin, ton humeur est changée.  
 Tiens bon à ton ancien métier. A la fin tu seras payé.

Le diable sort et Cognomerus se lève debout.

Il dira :

J'ai entendu une voix qui me vient je ne sais d'où,  
 m'annonçant qu'il est arrivé du nouveau dans ma maison,  
 à savoir que ma femme portait un enfant  
 qui me commanderait, — la chose est cruelle! —  
 Le diable m'emporte si, ayant réussi à l'attraper,  
 je ne plante (en elle) mon épée tout entière pour la découdre!

### SCÈNE III

TREFINE seule

O Dieu, mon créateur, à cette heure écoutez-moi.  
 Que dois-je faire? mon Dieu, dites-le-moi,  
 car l'homme qui me devrait porter fidélité  
 et donner pour moi, s'il le fallait, sa vie  
 cet homme-là projette de mettre un terme à la mienne

(5) Pour la mesure, il faut lire *pinii*.

(6) Pour la mesure, lisez : *abla'b*.

(7) *Griat* signifie « coudre » et c'est le contraire, *digriat*, qu'il faut évidemment entendre ici.

dre eur maro sou <sup>(1)</sup> cruel ha drouc da prederi :  
 370 gouelet aran gantan sinnou sou drouc meurbet  
 ne pris muÿ compo ouzin nac yve me sellet  
 ne ra nemet grontal tout <sup>(2)</sup> a rezonni  
 en defo ma bue, mar em gaef, emezan.  
 Ma zat din allies en defoa laret mat  
 375 efoa eun den mechant, outta sur evezat,  
 ha quemeret ma hent en treuze a guenet  
 a bam bige gantan gouelet goal sin erbet.  
 Ne ouffe <sup>(3)</sup> den a gredan gouelet sin ave goas  
 evit bout gourdouzet bezan lazet sivoas!  
 380 En treuze ha ma bro me ya nanou doue,  
 nalo quet ma distrain pa vin ari er guer.

TREFIN a achap; AN DIAOUL a COGNOMERUS a compo

Ma houde, treitours, ma houde achapet!  
 Er corffat a douges am rento glacharet.

— 30

AN DIAOUL

Mar fel dit empechi, et lazan erenqui <sup>(4)</sup>.

COGNOMERUS

385 Glachar bras ve din se, yve cala a hirvout,  
 lezel eur mab da vout brassoeh et vit edat,  
 ha me ho goud moien da viret abret mat.  
 Touvet em boa allies dre er <sup>(5)</sup> fe a digentil

(1) A supprimer pour la mesure.

(2) Il faut lire *tout*.

(3) Au lieu de *ue ouffe*, lire pour la mesure : *n'ouffe*.

par une mort cruelle et affreuse à songer.  
 J'aperçois en lui des signes qui sont fort mauvais.  
 Il ne daigne plus me parler ni non plus me regarder :  
 il ne fait que gronder, jurer et grommeler  
 qu'il aura ma vie, s'il me trouve, dit-il.  
 Mon père souvent m'avait bien dit  
 que c'était un homme méchant, (qu'il fallait) sans manque me  
 et me mettre en route vers Vannes [tenir en garde contre lui,  
 dès que j'aurais aperçu chez lui le moindre mauvais signe.  
 Personne ne saurait, je crois, découvrir signe plus funeste  
 que la menace d'être tué, hélas!  
 Vers mon pays je vais au nom de Dieu.  
 Il ne pourra pas me détruire quand je serai arrivée chez moi.

#### SCÈNE IV

Tréfine s'échappe. Le diable et Cognomerus.

COGNOMERUS parle

Te voilà donc, traîtresse, te voilà donc échappée!  
 La ventrée que tu portes me causera du navrement.

LE DIABLE

Si tu veux empêcher (que cela soit), il faudra que tu la tues.

COGNOMERUS

Ce me serait grand chagrin et aussi grande amertume  
 de laisser un fils devenir plus grand que son père,  
 alors que je sais le moyen de m'en garer de bonne heure.  
 J'avais plusieurs fois juré sur ma foi de gentilhomme

(4) Ce vers et le suivant ne riment pas entre eux.

(5) Pour la mesure, il faut lire : *dre'er*.

da Goueltas birviquen ne offanchen Trefin;  
390 Mes nen deux quiet a cas, me cret ne vezou quiet  
eur monach am mirou a ober ma souet.

AN DIAOUL

Hac eur manach as mir a ober da volante (1)!

COGNOMERUS

Ne felquet din efe eur manach emire  
da ober ma souet yve ma bolante;  
395 hac efe eneun toul en douar achapet  
quen don quena ouffet (2) quiet a poan vras ecafet,  
me a pourchaso quent bette fons en douar  
quen ma fe ganet den da ober din glachar.

AN DIAOUL a comps

Diblas, me ial quenet da seicour he caffet.

COGNOMERUS

400 Orsus, hol tut mazi, avanset, deut aman;  
hac ef a voar hini maze et trefinan?

AR QUENTAN BUGUEL

Ma fardonet, otro, evidon neon quiet.

EN NEL BUGUEL

Na me, en nassurans, nemeux hi quiet gouelet  
aboue dech da creiste; hi hac et dimezelet  
405 efoant ebars er sal hac y joaus meurbet.

(1) Cet hémistiche a 7 pieds.

à Gildas que jamais je n'offenserais Tréfine,  
mais il n'importe, je pense que ce ne sera pas  
un moine qui m'empêchera de faire ce que je désire.

LE DIABLE

C'est pourtant un moine qui t'empêche de faire ta volonté!

COGNOMERUS

Je n'admets pas que ce soit un moine qui pourrait m'empêcher  
de faire mon désir et aussi ma volonté.  
Se fût-elle réfugiée en un trou, dans la terre,  
si profondément qu'on ne saurait qu'à grand'peine l'y trouver,  
je la pourchasserais jusqu'au fond de la terre [ment.  
plutôt que de laisser naître personne pour me causer du navre-

LE DIABLE parle

Mets-toi en campagne. J'irai avec toi t'aider à la trouver.

COGNOMERUS

Or sus, gens de ma maison, avancez, venez ici :  
y a t-il quelqu'un qui sache où est allée Tréfine?

LE PREMIER ENFANT

Pardonnez-moi, seigneur : pour moi, je ne le sais pas.

LE SECOND ENFANT

Moi non plus, en assurance, je ne l'ai pas vue  
depuis hier midi : elle et ses demoiselles  
étaient dans la salle, et fort joyeuses.

(2) Au lieu de *quena ouffet*, il faut lire *quen na ouffet* et supprimer, pour la mesure, le *quiet* qui suit.

COGNOMERUS a comps

Palasacre mornon ! dovist pelech eo et,  
pan dae gant an diaoul, me renque et cafet  
da cafet da <sup>(1)</sup> buez a tolo contelas.

— 31

AR QUENTANT

Prins bras, mar plich quenach, ne ret quet en draze :  
410 lest he bue ganti, det ti quenach derguer ;  
pe, ma ne felquet dax, lesti frang da vonet  
da di ezat Nerocus, der guer ves a gouenet.

COGNOMERUS

Cafet out, traitoures, breman sur mes tisquou,  
rac divoar da diou scoa da ben sur embezou.

EN NEL BUGUEL

415 Otro cognomerus, mar plich quenach, lezet  
he bue gant Trefin ; chui ho poamettet <sup>(2)</sup>  
quent ma rajach dezi nep drouc na nep anv  
evige gouel quenach col crenet ou yzilÿ.  
Rac se, pris enorabl, ma mest Cognomerus,  
420 hirvoudet erentach Goueltas ha Nerocus ;  
chui a voar erfat, Goueltas voa vidoch cousion :  
pa clevo efo maro e rano et calon ;  
ef a comsas evidoch agouellan ma ylli  
ous en notro et zat evit cafet trefin,  
425 ha breman vech cruel ma lazach ou priet :  
balamour da doue, me ho pet, na ret quet.

(1) Il faut lire : *be* au lieu de *da*.

COGNOMERUS parle

Par la sacrée mort, non ! Quelque part qu'elle soit allée,  
fût-ce avec le diable, il faut que la trouve,  
pour avoir sa vie à coups de coutelas !

LE PREMIER (ENFANT)

Grand prince, s'il vous plaît, ne faites pas cela,  
laissez-lui la vie, ramenez-la à la maison  
ou, si cela ne vous convient pas, laissez-la s'en aller librement  
chez son père Nerocus, à la ville de Vannes.

COGNOMERUS

Tu es trouvée, traîtresse ! Maintenant, certes, je t'apprendrai,  
car j'aurai certes ta tête de dessus tes deux épaules !

LE SECOND ENFANT

Seigneur Cognomerus, s'il vous plaît, laissez  
sa vie à Tréfine ! Vous aviez promis  
que, plutôt que de lui causer aucun mal ni ennui,  
vous aimeriez mieux perdre net vos membres.  
Autrement, prince honorable, mon maître Cognomerus,  
vous feriez pleurer Gildas et Nerocus.  
Vous savez bien que Gildas s'était porté caution pour vous.  
Quand il apprendra qu'elle sera morte, son cœur se fendra.  
Il parla pour vous le mieux qu'il pouvait  
au seigneur son père pour (vous) obtenir Tréfine,  
et, maintenant, vous seriez cruel si vous tuiez votre femme.  
Pour l'amour de Dieu, je vous prie, ne le faites pas !

(2) Il faut lire : *chui ho pos prometlet*.

COGNOMERUS a comps

Penos, friponet fal, penos ha chui en <sup>(1)</sup> deurfe <sup>(2)</sup> — 32  
ampechin ahanon ober ma bolante?  
Chui efel dach ma ampeich penos ne lazi quet?  
430 Comps aret a eun dra nocheux quet da gouellet.

AR GENTANT BUGUEL

Lest e bue ganti, balamour de jesus!

TREFIN

Lestan, pachet youanc, mar en deux bolante  
aman presentamant da cafet me buez :  
evit din me chunan ne meus quet aregret,  
435 muÿ emeux dam buguel panande badeet.

ER GUENTANT BUGEL

Me yve asuret a promettas dezi  
birviquen evidoch ne dige nep anvit;  
ne vet quet quer mechant nac yve quen digar  
me lazach pocheux si <sup>(3)</sup> chazet evit ou par.

EN NEL BUGEL

440 Ha me yve, otro, dezi a lavaras  
er pes en defoa <sup>(4)</sup> clevet serten evoa goua <sup>(5)</sup> bras  
ha breman efel dac dixque omp traitourien  
en bras enehandret ÿve afronterien.

(1) A supprimer pour la mesure.

(2) *Deurvezout*, *deurvout* a généralement le sens de *daigner*.

(3) Lisez : *hi*.

COGNOMERUS parle

Comment, mauvais fripons! Comment! Vous auriez l'audace,  
de m'empêcher de faire ma volonté! [vous,  
Vous prétendez m'empêcher de la tuer!  
Vous vous mêlez d'une chose où vous n'avez rien à voir.

LE PREMIER ENFANT

Laissez-lui la vie, pour l'amour de Jésus!

TRÉFINE

Laissez-le, jeunes pages, s'il a volonté  
ici, présentement, d'avoir ma vie!  
Pour moi, je n'ai point de regret à moi-même,  
j'en ai davantage à mon enfant, parce qu'il n'est pas baptisé.

LE PREMIER ENFANT

Moi aussi, en vérité, je lui promis  
que jamais de vous elle n'aurait nul ennui.  
Ne soyez pas si méchant ni non plus si dénaturé  
que de la tuer, puisque vous l'avez choisie pour votre compagne.

LE SECOND ENFANT

Et moi aussi, seigneur, je lui dis [songe;  
que ce qu'elle avait entendu (conter) était certes un grand men-  
et maintenant vous voulez montrer que nous sommes traîtres  
grandement à son endroit, et aussi des affronteurs.

(4) Lisez *hi doa*, pour la mesure et le sens.

(5) Lisez : *goua*.

COGNOMERUS

Me voar erfat penos elarchoch en draze,  
445 mes goudeves emeux scanget evolante.

AR QUENTAN

Mar plich quenach, hon pris, aretet ou coler,  
pe hon lazet hon daou ha lesti da vond dar guer;  
gouel ve quene, ma mest, quen malazach Trefin,  
emlazach ma hunan quent me defe gouel fin.

— 33

EN NEL BUGEL

450 Prins bras, mayalo <sup>(1)</sup> dirazoch dan daulin  
evit goul he bue damestres <sup>(2)</sup> quer, Trefin.

Et dan daoulin; AR QUENTAN alaro

Chetuni hon daovit <sup>(3)</sup> flechiset dan daoulin  
dirazoch, hon mest ni, de goul bue Trefin.

COGNOMERUS

Ne servich quiet dax comps na procurin vitin;  
455 quent mazin ves ahan et buez a renquin;  
ne alan mu gourtos na deport ma couraig  
mem bezou he bue a tolliou contrelas.

Aman e diben hac a larou neuze

Or breman me a el bezan em ezamant  
pe mieux gret me dezir a quemet em boa chant.

(1) Lisez : *me a yalo*.

(2) Lisez : *d'am mestres*.

COGNOMERUS

Je savais bien que vous diriez cela :  
mais, depuis lors, j'ai changé de volonté.

LE PREMIER (ENFANT)

S'il vous plaît, notre prince, arrêtez votre colère,  
ou tuez-nous tous deux et laissez-la aller à la maison. [Tréfine,  
J'aimerais mieux, mon maître, plutôt que de (vous voir) tuer  
que vous me tuez moi-même, et qu'elle n'ait pas une fin tragique.

LE SECOND ENFANT

Grand prince, j'irai devant vous à deux genoux  
vous demander la vie pour ma maîtresse chérie, Tréfine.

Ils se mettent à genoux

LE PREMIER (ENFANT) dit :

Nous voici tous deux prosternés à genoux  
devant vous, notre maître pour demander la vie de Tréfine.

COGNOMERUS

Il ne vous sert pas de parler et de plaider pour elle :  
avant que je m'en aille d'ici il faudra (que j'aie) sa vie  
Je ne puis ni attendre ni différer mon courroux :  
(il faut) que j'aie sa vie à coups de coutelas!

Ici il la décapite et il dira alors :

Or, maintenant, je puis être à l'aise,  
puisque j'ai accompli mon désir et tout ce dont j'avais envie!

(1) Lisez : *daouic*.

AN DIAOUL a comps

460 Nompas te ne vi quet ebars es esamant

COGNOMERUS

Piou sou voar er betman arahe din tourmat?

AN DIAOUL

Me disquei dit ember ne vezou quet avanq.

CENE NEROCUS arivo aman hac ER MESAGER a comps

Otro, eur quezelo trist dax edicacan :  
eun nitron sou lazet, ho merch eo a credan,  
465 ho tonet a Quemper en treuze a Guenet;  
da dȳ e zat ete gant aouen <sup>(1)</sup> rac e friet.

NEROCUS

Lavar din, mesager, penos ehouzout se,  
efe hi a gouenet, nac efe merch dime?

MESAGER

O tremen en hent bras me e gouelas ho tonet <sup>(2)</sup>  
470 ha me bet quen hardi hac et hintorogin;

(1) *Aouen* ici doit se prononcer *aoun*, en une seule syllabe, de même que plus bas.  
v. 475.

LE DIABLE parle

Non pas! tu ne seras pas à ton aise.

COGNOMERUS

Quel est en ce monde celui qui me causerait du tourment?

LE DIABLE

Je te le ferai voir tantôt, sans manque.

#### SCÈNE V

Nerocus arrivera ici, et

LE MESSEGER parle

Seigneur, je vous apporte une triste nouvelle :  
une dame a été tuée, c'est votre fille, je crois,  
venant de Quimper vers Vannes.  
Elle venait chez son père, par peur de son mari.

NEROCUS

Dis-moi, messager, comment sais-tu  
qu'elle est de Vannes et que c'est ma fille?

LE MESSEGER

Comme je suivais la grand'route, je la vis venir  
et je fus assez hardi pour l'interroger.

(2) Lisez : *font*, pour la mesure. Ce vers ne rime pas avec le suivant.



ha chas sou davantag, teribl em suplias,  
 mar embige cavet tut gentil en nent bras  
 na real, nem bige deze enep feson  
 laret embige bet rancontret eun nitron,  
 475 rac aouen bras he defoa ne vige bet heulet  
 ha gret ofans dezi mar bige atrapet;  
 hac eneubedigo e tage <sup>(1)</sup> bete ezat  
 avige bet outi yoaius contant ha mat <sup>(2)</sup>.  
 Nem boa nemeur ouспен gret tri paz diouti  
 me vouelis voar eur march eun notro enfuri  
 465 ho postéal voar lerch, ha maleurusamant  
 gant eun tol contrelas he dibenas prontemant <sup>(3)</sup>;  
 pen goueleis ous he squesn <sup>(4)</sup> et techeis er parcou  
 hac ezon deut timat deren dax quezelou.

NEROCUS

Mechant cognomereus, treiteour ha dixleal!  
 470 Lazet eou sur hep mar, ne felfequet doutant,  
 lazet eou sur! Trefin, piou en dige soget  
 et haiach dar vrohon <sup>(5)</sup> de vezan dibennet!  
 Alas! ma merch Trefein, mem bige sentet ourach <sup>(6)</sup>,  
 birviquen en quemper dimezel nevigach.  
 475 Alas! ma merch Trefin, chui ocheux adrasur,  
 mar deux merch voar erbet, cavet drouc avantur!  
 Alas! ma merch Trefin, mem boa quet a afer — 35  
 a o cas da quemper, chui alge chom erguer.  
 Tromplet oun bet gantant, yve gant sant goueltas  
 480 pehini evitan da tret enem laquas.

(1) Lire : *tage* au lieu de *e tage*, pour la mesure.

(2) Il faut construire : *ha contant mat*.

(3) Hémistiche de 7 pieds.

Il y a même plus : elle me supplia instamment,  
 si je trouvais des gentilshommes sur la grand'route,  
 ou d'autres, qu'en aucune façon  
 je ne leur disse que j'avais rencontré une dame,  
 car elle avait grand peur qu'elle n'eût été suivie  
 et qu'on ne lui fit offense, si on l'attrapait.  
 Avant très peu de temps elle aurait rejoint son père  
 qui l'aurait accueillie, joyeux et bien content.  
 J'avais à peine fait un peu plus de trois pas loin d'elle  
 que je vis, sur un cheval, un seigneur en furie  
 qui courait la poste derrière elle, et, malheureusement,  
 d'un coup de coutelas il la décapita promptement.  
 Quand je le vis la frapper, je me sauvai dans les champs,  
 et je suis venu en hâte vous apporter la nouvelle.

NEROCUS

Méchant Cognomereus, traître et déloyal!  
 Elle est certainement tuée, il n'y a pas de doute possible,  
 elle est certainement tuée! Tréfine, qui eût songé  
 que vous iriez à ce pays-là, pour être décapitée.  
 Hélas! ma fille Tréfine, si je vous avais obéi,  
 Jamais à Quimper vous n'auriez été mariée!  
 Hélas! ma fille Tréfine, vous avez, à coup sûr,  
 autant que fille au monde, eu mauvaise aventure.  
 Hélas! ma fille Tréfine, je n'avais nul besoin  
 de vous envoyer à Quimper! Vous pouviez rester à la maison  
 J'ai été trompé par lui, aussi par saint Gildas,  
 qui, pour lui, se porta garant.

(4) Lisez : *squesn*.

(5) Lisez : *d'ar vro-hont*.

(6) Pour *ourach* qu'il faut contracter ici en *our'ch*, pour la mesure.

CENNE GOUELTAS hac ER MESAGER dre pep a pen  
hac enemracont; ER MESAGER a comps :

Me sou deut dou cavet, gret din gant Nerocus,  
pehini sou tristet ha rentet hirvoudus,  
485 rac men deux masacret an tirant et priet,  
et verch hennan Trefin, hep ober drouc erbet ;  
hou suplian ara da partian timat  
evit gout an doare ves an asasinat;  
ouzachiu <sup>(1)</sup> emezan en devo da ober,  
490 mar ne rentet dezan yach ha dixpos erguer.  
Yames Cognomerus Trefin nen defoa bet  
penever ma teug <sup>(2)</sup> et vitant devout cret.

GOUELTAS

O Doue, me crouer, hac ef ave posibl  
en defe gret eur crim quer bras ha quer oribl !

AR MESAGER

495 Goueltas, credet certen, dibenet eo hep dout :  
me mieux hi gouelet marou <sup>(3)</sup> hac ael erfat gout.

GOUELTAS

Me ya bete et dy de gout er guirone <sup>(4)</sup> ;  
birviquen ne cretten nemerdon a gouelle.  
Penos et cretten me efe an draze guir,  
500 rac ef a douas din, dre fe a digentil,  
en presans e querent evige gouel gantan  
gouezan cant goues ar marou <sup>(5)</sup> evit et goueltan <sup>(6)</sup>.

(1) Lisez : ouzache-c'hiu.

(2) Lisez : teugot, g ayant le son f.

(3) Prononcez : marou en une seule syllabe.

SCÈNE VI

Gildas et le messager (entrent) chacun par un bout et se rencontrent.

LE MESSEGER parle

Je suis venu vous trouver sur l'ordre de Nerocus  
qui est attristé et plongé dans le deuil,  
parce que le tyran a massacré sa femme,  
sa fille aînée Tréfine, sans qu'elle eût commis aucune faute.  
Il vous supplie de partir sur le champ  
pour savoir les détails de l'assassinat.  
Il aura, dit-il, à faire à vous  
si vous ne la lui rendez saine et bien portante chez lui.  
Jamais Cognomerus n'aurait eu Tréfine  
si vous n'étiez venu vous porter garant pour lui.

GILDAS

O Dieu, mon créateur, serait-il possible  
qu'il eût commis un crime si grand et si horrible !

LE MESSEGER

Gildas, croyez-le en toute certitude, il l'a décapitée, il n'y a pas  
Je l'ai vue morte, et puis le bien savoir. [de doute :

GILDAS

Je vais jusqu'à sa maison savoir la vérité :  
Jamais je ne saurais croire à moins d'avoir vu.  
Comment pourrais-je croire qu'une telle chose fût vraie,  
lui qui me jura sur sa foi de gentilhomme,  
en présence de ses parents, qu'il aimerait mieux  
tomber cent fois mort que de la maltraiter.

(4) Lisez : guirione.

(5) Cf. plus haut, v. 496.

(6) Lisez : goual trestan.

CENNE Cognomerus ac ar porzier antre. Cog(nomerus a comps)

Goueltas en regret bras<sup>(1)</sup>; clewet, me voar erfat,  
en deus eun dra benac ves an asasinat;  
505 Ma tourmantin arai, mar deu dam rancontri,  
evit respont dezan; niont petra lerin;  
der bromese em boa<sup>(2)</sup> gret ne meus quiet delchet mat;  
laquaet eo en pan<sup>(3)</sup> hep dout, me voar erfat;  
comset ous nerocus a carran<sup>(4)</sup> ma hallou,  
510 enem lemnet aboan; nen di quiet voar edro.  
Clewet ouzin, porzier.

AR PORZIER

Ma mes, petra fel dax<sup>(5)</sup>?

COGNOMEREUS

Nan det quiet enep guis da vale ves ma zy,  
chom<sup>(6)</sup> ebars pe ez pa<sup>(7)</sup> diqueneme gel gasti<sup>(8)</sup>;  
comandin aran dit ne digor quiet me dor  
515 mar deue nep manach aman degoul diour.  
Ne meus quiet afer avout importunet  
na gant manach na den, pa allan me miret.

— 37

Non non sur, ma mest quer, ne anteou necun  
de rend dach nep tourmant; nac<sup>(9)</sup> jvé nep inportun,

(1) Le verbe manque.

(2) Pour la mesure, il faut contracter *em* *hou* en *mo*.

(3) Lisez : *poan*.

(4) Il faut, je pense, lire : *ar d'baran*.

(5) Ce vers ne rime avec aucun autre.

SCÈNE VII

Cognomerus et le portier entrent.

COGNOMERUS parle

Gildas a grand regret. Il a, je le sais bien,  
entendu quelque chose de l'assassinat.  
Il me tourmentera, s'il vient à me rencontrer,  
pour que je lui réponde; je ne saurai que dire.  
A la promesse que j'avais faite je n'ai pas été fidèle.  
Il se trouve en peine sans doute, je le sais bien;  
Qu'il parle à Nerocus le plus bellement qu'il pourra  
pour se tirer de peine; je n'aurai pas à faire à lui.  
Ecoutez-moi, portier.

LE PORTIER

Mon maître que vous faut-il?

COGNOMERUS

N'allez sous aucun prétexte vous promener hors de ma maison.  
Restez à l'intérieur ou vous aurez de moi dur châtement.  
Je vous commande de ne point ouvrir ma porte,  
s'il venait quelque moine ici demander qu'on lui ouvre.  
Je n'ai que faire d'être importuné  
ni par moine ni par personne, puisque je puis me garder.

(LE PORTIER)

Non, non, certes, mon cher maître, il n'entrera personne  
pour vous donner du tourment; nul importun.

(6) Le texte fait brusquement succéder le *tu* au *vous*.

(7) Lisez : *po*.

(8) Il faut restituer : *diquene goul gastil*.

(9) A supprimer pour la mesure.

520 na manach, na bellec, na roturier erbet  
 ne antreou ebars, no poa gantant gouelet <sup>(1)</sup>;  
 rac mar gari hini a <sup>(2)</sup> quemet a goulene  
 da dont da comps ouzach na digour diene,  
 me en retornou rus voar et gorf hep gourdou  
 525 hep ober cal et vrut na nemeur ves a drous.

CENNE GOUELTAS a scoy tri tol voar an nor ha goude e larou

O tirant, o barbar, ne cheux quen prederi  
 pen di dirac doue petra aliviri?  
 Mes cleou ase, mechant, gant dedirigyon <sup>(3)</sup>;  
 nen deou digant doue et goulenes pardon  
 530 ves da pechedou bras ha dimes ar muntrou  
 et cheux gret, den mechant, ves de ol priedou.  
 Gouellet et ran erfat ezout nem obstinet :  
 ne cheux dougans doue nac mes rac den er bet;  
 homan et en trede discaret den dovar  
 535 gant de dord <sup>(4)</sup> de hunan, o dragon infernal!  
 Allas! me enem <sup>(5)</sup> laquas evidout caousion;  
 yames nes pige bet evidout de hunan;  
 evit me recompans ezon laquet en poan  
 pe en hini ne oufen quiet <sup>(6)</sup> enem lemen breman,  
 540 nemerdoch, ma doue, dre ho puissans divin,  
 aroe chas er goues he bue de Trefin.  
 Pe na fel dit, muntreur, dierin din en nor  
 ezoun aman pelsou ho goulén he digor,  
 a guir calon me pet en divin majeste  
 545 des punisan ember, ma ne sanges vue.

— 38

(1) Il faut, je pense, restituer : *no pou eboant en gouelet*.  
 (2) A supprimer pour la mesure.  
 (3) Je pense qu'il faut lire : *gant da dirigion*.

ni moine, ni prêtre, ni roturier aucun  
 n'entrera dedans, que vous n'avez désiré le voir.  
 Car s'il en arrive qui demandent  
 à vous parler, et à moi de leur ouvrir,  
 je les ferai pivoter rudement sur leurs talons, sans tapage,  
 sans faire beaucoup de bruit ni le moindre fracas.

SCÈNE VIII

Gildas frappe trois coups sur la porte et ensuite il dira :

O tyran, o barbare, n'as-tu plus souci  
 de ce que tu auras à dire quand tu iras devant Dieu?  
 Je t'entends là, méchant! avec tes dérisions;  
 ce n'est pas à Dieu que tu demandes pardon  
 de tes péchés énormes et des meurtres  
 que tu as commis, homme méchant, sur toutes tes femmes!  
 Je le vois bien, que tu es endurci :  
 tu n'as pas la crainte de Dieu ni honte devant personne!  
 Celle-ci est la troisième que tu abats à terre  
 avec ton propre dard, o dragon infernal!  
 Hélas! je me portai pour toi caution :  
 jamais tu ne l'aurais eue s'il n'y avait eu que toi  
 Pour ma récompense je suis mis dans un embarras  
 d'où je ne saurais me retirer maintenant,  
 à moins, o mon Dieu, que, par votre puissance divine,  
 vous ne donniez encore une fois la vie à Tréfine.  
 Puisque tu ne veux pas, meurtrier, m'ouvrir la porte  
 que je suis ici depuis longtemps à demander que l'on m'ouvre,  
 du fond du cœur je prie la divine majesté  
 de te punir tantôt, si tu ne changes de vie.

(4) Je pense qu'il faut lire : *dard* à cause du mot *dragon* qui vient ensuite.  
 (5) Pour la mesure, lisea : *nen* au lieu de *enem*.  
 (6) A supprimer pour la mesure.

AR PORZIER a comps

Piou ochui sou ase ho goulén an digor?  
Mar don <sup>(1)</sup> dax voar ho coust certen mo retornou;  
ma mest cognomerus en deux din comadet  
na diorgen ma dor evit manach erbet,  
550 rac se me aro dax ho conge protémant  
evit tronsant ho frocg ha monet dou couvent <sup>(2)</sup>.

(GOUELTAS)

Me a ya, o Trefin, dou cafet chas eur ves  
ennesper me sello Doue ouzoc'h truez.  
Nem boa quet a esper et allgen birviquen  
555 ho gouelet en buez; chetui hep anquen;  
Doue er barados eno recompasou  
ves ar poaniou ocheux er bet man, voar in dro.

AR PORGER <sup>(3)</sup>..... AN ANQUO en las; AN DIAOUL en  
cas... gantan <sup>(4)</sup>.

Me eou sur ar maro, na sessan de na nos  
hou fale dre ar bet hep comeret repos;  
560 dre an nol brovensou me a ya en <sup>(5)</sup> istant

(1) Lisez : dan.

(2) Ici vient dans le texte une indication scénique ainsi libellée : *Goueltas a ja er gambre a Trefin a devo var en stat Goueltas ari gant er corf hac a larou neuze*. [Gildas va dans la chambre et Tréfine viendra sur le théâtre; Gildas arrive auprès du corps et dira alors :]. Mais, en se référant à la scène qui suit cette indication, on s'aperçoit qu'il y a une interversion manifeste. On voit, en effet, dans cette scène Gildas dissuader Tréfine de le suivre à son monastère (P<sup>o</sup> 39 et 40). Le copiste lui-même n'a pas été, semble-t-il, sans se rendre compte du désordre de son texte, car plus loin (P<sup>o</sup> 44) on retrouve l'indication scénique mentionnée ci-dessus, mais, cette fois, sous cette forme abrégée : *Goueltas ari gant ar corf hac a lar* [Gildas arrive auprès du corps et dit]. J'ai

LE PORTIER parle

Qui êtes-vous, qui êtes là demandant qu'on vous ouvre?  
Si je me dérange pour vous, certes je vous ferai pivoter.  
Mon maître Cognomerus m'a commandé  
de n'ouvrir ma porte à aucun moine.  
Ça donc, je vous invite promptement  
à troussez votre froc et à filer à votre couvent.

SCÈNE IX

[GILDAS, seul]

Je vais, o Tréfine, vous trouver encore une fois  
dans l'espoir que Dieu vous regardera avec pitié.  
Je n'avais pas d'espérance de pouvoir jamais  
vous (re)voir en vie. Vous voilà délivrée d'angoisse.  
Dieu, dans le paradis, vous récompensera  
des peines que vous avez eues dans ce monde, en une fois.

SCÈNE X

Le portier... L'Ancoü le tue; le diable l'emporte.

[L'ANCOU]

C'est moi qui suis certes la Mort, je ne cesse jour ni nuit  
de marcher à travers le monde sans prendre de repos.  
A travers toutes les provinces je vais en un instant,

donc placé la scène en question à la suite de la résurrection de Tréfine, mais j'en ai toutefois maintenu le début à la place qu'il occupe dans le texte, faute de trouver où le situer ailleurs et parce qu'on peut aussi bien le considérer comme un monologue de Gildas s'apprêtant à se rendre auprès du cadavre de la décapitée.

(1) Cette indication scénique se trouve dans un haut de page tout encadré.

(4) J'intercale ici cette scène qui aurait peut-être aussi bien pu venir avant la précédente, mais dont la place n'est certainement pas là où la donne le manuscrit, je veux dire aux P<sup>o</sup> 40, 41, 42 et 43, après le dialogue entre Gildas et Tréfine auquel j'ai déjà fait allusion plus haut.

(5) Ms. de la Vie de sainte Tréfine, ms.

peve din comandet gant doue puisant <sup>(1)</sup>.  
 Pelech eman <sup>(2)</sup> an neni voar an dovar o ren  
 a grete enep fesson <sup>(3)</sup> ousin enem difen?  
 Na neus tur na barbar na nep sort nasion  
 565 a oufe regeistant ousi e nep fesson.  
 Me emeux ranverset nombras <sup>(4)</sup> a rouane  
 a cals impaleret; dovist dou hol arme,  
 doavist dou puissans <sup>(5)</sup>, e renquon <sup>(6)</sup> dilesel  
 hou sep ha hou curun ha memes ou castel.  
 570 Biscoas ne bardonnis da hini a <sup>(7)</sup> nep guis,  
 da bap na da excop na da dut a ylis;  
 pa arivi gante, me hou dixcarou pret <sup>(8)</sup>;  
 chui a sou en gradeur hou heul pompou ar bet,  
 noblans ha bouchigien hac ar baisantet;  
 575 gret avel a queret <sup>(9)</sup>, ou termen sou laquet  
 pe veset nouritur en douar dar prevet  
 hac hou hineou pour en <sup>(10)</sup> nifer condannet.  
 Chui, blafemmateur <sup>(11)</sup> ha touerÿen doue,  
 ha gongal he rettu chom beprep <sup>(12)</sup> en bue?  
 580 Doue oll buisant <sup>(13)</sup> hou guatiou <sup>(14)</sup> serten  
 gant an ol diouallou en crais pus an ifer[n].  
 Pequelies he ves <sup>(15)</sup> no voussu quet clevet  
 parlant ves ar maro gant <sup>(16)</sup> ar bredicatoret!  
 Chas evit quemet se no cheux morchet arbet.  
 585 Cousquoude mou tiou ur veag banaquet;  
 quen quitat ar guer man, chui a voelou <sup>(17)</sup>  
 ar pes am eus laret quenac ariou <sup>(18)</sup>.

(1) Ibid. : *doue ol puisant*.  
 (2) Ibid. : *man*.  
 (3) Ibid. : *gis, a guise n.*  
 (4) Lisez : *nombr bras*.  
 (5) Ms. de la Vie de sainte Trefinne, *puissance*.  
 (6) Ibid. : *renquont*.  
 (7) Ibid. : *en*.  
 (8) Ibid. : *Pa arivoa gantais men b diquar tout net*.  
 (9) Ibid. : *igon gret ho charvat*.  
 (10) Ibid. : *dau ifern*.

quand il m'est commandé par Dieu tout puissant.  
 Où est celui qui, vivant sur terre,  
 oserait en nulle façon se défendre de moi?  
 Il n'y a Turc ni barbare ni aucune sorte de nation  
 qui puisse me résister en nulle façon.  
 J'ai renversé grand nombre de rois  
 et beaucoup d'empereurs; en dépit de toutes leurs armées,  
 en dépit de toute leur puissance, ils sont obligés de délaisser  
 leur sceptre et leur couronne et même leur castel.  
 Jamais je ne pardonnai à personne en nulle guise,  
 à pape ni à évêque ni à gens d'église;  
 quand je les joins, je les abats preste,  
 nobles et bourgeois, ainsi que les paysans;  
 vous qui êtes dans les grandeurs, suivant les pompes du monde,  
 faites comme vous voudrez, votre terme est fixé,  
 (le terme) où vous serez dans la terre la nourriture des vers  
 et (où) vos pauvres âmes (seront) à l'enfer condamnées.  
 Vous, blasphémateurs et jureurs par Dieu,  
 vous figurez-vous que vous resterez toujours en vie?  
 Dieu tout-puissant vous fera châtier, certes,  
 par tous les diables au milieu du puits de l'enfer.  
 Combien de fois n'avez-vous pas entendu  
 parler de la mort par les prédicateurs!  
 Tout de même, malgré cela, vous n'avez nulle inquiétude.  
 Pourtant je vous atteindrai un jour ou l'autre;  
 avant que je ne quitte cette ville, vous verrez  
 qu'il vous arrivera ce que j'ai dit.

(11) Ibid. : *blasfamatourien*.  
 (12) Ibid. : *bopret*.  
 (13) Ibid. : *un doué oll puisant*.  
 (14) Ibid. : *castio*.  
 (15) Ibid. : *pegen lies a voer*.  
 (16) A supprimer pour la mesure.  
 (17) Dans cet hémistiche, qui n'a que 4 pieds, il faut suppléer, pour la mesure,  
 une des chevilles habituelles, par ex. *serten : e'hai serten a voelou*.  
 (18) Vie de sainte Trefinne : *a arivo*.

Rac se tulet ple <sup>(1)</sup>, na, nim abuset quet,  
 songet bar er maro, aouen ne vech tromplet.  
 590 Me a sou quen digard ous pep sort nasion;  
 me a las heneol hep tam remision :  
 darn he ve o laborat <sup>(2)</sup> ha memes <sup>(3)</sup> o tornan,  
 dar hou contant archant ha dar ve effan <sup>(4)</sup>.  
 Hep ober masion, me he ja nen istant <sup>(5)</sup>  
 595 hac he las cals a dut memes a bars en da[ns].  
 An de al voar ar mes me evoc e vale <sup>(6)</sup>,  
 ha me cavet unnan a vont dar leur neve  
 ha me goulen outan : ma heste <sup>(7)</sup> chamerat ?  
 Deus a lesse guene ma hehomp dan nebat ;  
 600 breman ni a jallou asuret, te ha me,  
 den dans a sou hanvet an dasso macabe.  
 Ar gler a sou nos ha de memes o studian <sup>(8)</sup>  
 a rese a deuou dam dans me pe charan <sup>(9)</sup>,  
 hac ar classiou hisel <sup>(10)</sup>, retol <sup>(11)</sup>, filosoffi,  
 605 ha deou a deuil adon <sup>(12)</sup> dansou macabe <sup>(13)</sup>;  
 Ne neus henep sort micherien, ol ou dixcaran,  
 Quemet goarder <sup>(14)</sup> he sou ha penter, pa garan,  
 anfin, bref, neneus den ves a nep sort mincher  
 hebars he nous henor <sup>(15)</sup> he ran me ma dever.  
 610 Me he lar dach penos ezon me hardy <sup>(16)</sup> ;  
 men he ja voar ar mor da gaot ar verdidi  
 On déal, en Landréguer <sup>(17)</sup>, he lasis eur pouarques,  
 un den a gallité, ur marchadour alimetes <sup>(18)</sup>,

— 43 —

(1) Lisez, pour la mesure : *ple mad*.

(2) Vie de sainte Trefinne : *darn eze ho laborat*.

(3) Ibid. : *ho darn all, a et d'autres*.

(4) Ibid. : *o befan*.

(5) Ibid. : *na nep sort contenan* « et sans aucun égard ».

(6) Ibid. : *me vos eot da valle, a l'étais allée me promener*.

(7) Ibid. : *camarat*.

(8) Ibid. : *ar gler feré a so nos de ho studian*.

(9) Ibid. : *pa garon*.

(10) Le poète veut sans doute dire : « toutes les classes depuis les plus basses jusques et y compris la rhétorique et la philosophie ».

Ainsi donc, prenez bien garde, ne vous abusez pas,  
 songez à la mort, de peur d'être trompés (dans vos calculs).  
 Je n'ai pas plus d'égards pour une nation que pour l'autre ;  
 je les tue toutes, sans nulle rémission : [le blé] ;  
 d'aucuns (quand je les frappe) sont à labourer et même à battre  
 d'autres sont à compter de l'argent et d'autres à boire :  
 sans faire mention, j'arrive en un instant  
 et je tue même beaucoup de monde en pleine danse.  
 L'autre jour, comme je me promenais à la campagne,  
 je trouvai un (jeune homme) qui allait à l'aire neuve,  
 et moi de lui demander : « Où vas-tu, camarade ?  
 » Viens t'en avec moi que nous allions à l'ébat <sup>(3)</sup> ;  
 » Nous irons maintenant, certes, toi et moi,  
 » à la danse appelée la danse macabre. »  
 Les clercs qui sont nuit et jour à étudier  
 viendront, eux aussi, à ma danse, quand je voudrai ;  
 et les basses classes, rhétorique, philosophie,  
 viendront par bandes à la danse macabre.  
 Quels que soient les métiers, tous je les abats, [me semble  
 tout ce qu'il y a de tisserands et de peintres (je les tue) quand bon  
 Enfin, bref, il n'y a personne d'aucune espèce de métier  
 envers qui je ne fasse mon devoir.  
 Je vous dis que je suis hardie ;  
 je vais sur la mer trouver les matelots.  
 L'autre jour, à Trégulier, je tuai un pauvre homme,  
 un homme de qualité, un marchand d'allumettes,

(11) Vie de sainte Trefinne : *retoricq*.

(12) Ibid. : *a druilladon*. *Trul* (Cf. V. Henry, *Lexique étymologique du breton moderne*) signifie proprement *guenille, chiffon*. *Trulad* est employé, en Trégorrois du moins, avec le sens de *ribambellée*.

(13) Lisez, pour le sens et la mesure : *d'an dansou macabe*.

(14) Vie de sainte Trefinne : *gouader*.

(15) Lisez : *nos lever*. Vie de sainte Trefinne : *eus andrei*.

(16) L'hémistiche n'a que 5 pieds. Il faut peut-être suppléer *gwail, hardi*.

(17) L'hémistiche a 7 pieds.

(18) L'hémistiche a 7 pieds. Au lieu de *marc'hadour* il faudrait supposer *gouezter* qui est le mot breton pour dire « marchand ».

hac ur guerser avalou pois<sup>(1)</sup> voa en pen ar chochu.  
 615 He leal, ma sut pour, breman ne larin mu :  
 he lech ma ve an den me he dle arivout<sup>(2)</sup>;  
 en mesc nople ha partapl<sup>(3)</sup> men he laqua hirvout.

GOUELTAS arif gant ar corf hac a lar :

Gouelet aran breman penos nen deou quet gaou.  
 Halas! Nerocus paour, guir eo ar quezelou!  
 620 O pebes crueldet eo guelet an dra man,  
 he fen sailled dund<sup>(4)</sup> hac e chorf paour aman!  
 ar goad adoullado dreaman sou redet;  
 Mechant! ne oufes yames bout ases puniset!  
 Allas! inosantes, piou en dige songet  
 625 da gouezan ar sort maro efiges bet ganet!

Aman et comero ar pen entre edovarn

O pen paour, deux aman maz liqui chas es plas.  
 O Doue possibl eve<sup>(5)</sup> estaques eur voues choas!  
 otro, crouer anéol, ar steret, aneffou,  
 aloar<sup>(6)</sup> hac an douar, ar mor, anol astro,  
 630 chui aresusitas, o Jesus, alazar<sup>(7)</sup>,  
 hac ef bet bevarde<sup>(8)</sup> enantier en dovar;  
 dre o gras cals a sent en deux gret miraclou  
 ha retornet dou corf lies a yneou;  
 comandet din yve comere<sup>(9)</sup> adare  
 635 corf trefin, ha laret : *velo resusitare.*

(1) Vie de sainte Trefinne : *hac eur goerzer avallo*. Le mot *pois* donne un pied de trop.

(2) Ibid. : *enlech na veor binnin betleban arisont*, a là où personne ne s'en doute je dois arriver ».

(3) Les « partables », par opposition aux nobles, sont les classes soumises à la taille, à la corvée, etc.

puis un vendeur de pommes cuites qui se tenait au bout de la  
 Ma foi, mes braves gens, je n'ajouterai plus rien : [halle.  
 Là où se trouve l'homme, je suis tenue d'arriver ;  
 parmi nobles et partables je répands la douleur.

SCÈNE XI

Gildas arrive auprès du corps et dit :

Je vois maintenant que ce n'est pas mensonge.  
 Hélas! pauvre Nerocus, vraie est la nouvelle.  
 Oh! qu'il est cruel de voir cette chose-ci,  
 la tête rebondie là-bas et le pauvre corps (étendu) ici!  
 Le sang par ruisseaux en ces lieux a coulé.  
 Méchant! tu ne saurais jamais être assez puni!  
 Hélas! innocente, qui eût songé  
 que pour tomber en une telle mort tu avais été enfantée!

Ici, il prendra la tête entre ses mains.

O pauvre tête, viens ici que je te remette en place.  
 O Dieu, serait-il possible que tu pusses te recoller une fois encore!  
 Seigneur, créateur du soleil, des étoiles, des cieux,  
 de la lune et de la terre, de la mer et de tous les astres,  
 vous avez, o Jésus, ressuscité Lazare  
 quoiqu'il eût été quatre jours entiers en terre;  
 par votre grâce beaucoup de saints ont fait des miracles  
 et réintégré dans leurs corps beaucoup d'âmes ;  
 commandez-moi aussi de reprendre  
 le corps de Tréfine et de lui dire : *Volo resuscitare.*

Tréfine se lève debout et ils se promènent.

(4) Lisez, pour la mesure et pour le sens : *du-bout*.

(5) Lisez, pour la mesure : *O Doue possibl ve*.

(6) Lisez : *al loar*.

(7) Lisez : *al Lazar*.

(8) Lisez : *peur de*.

(9) Lisez : *comeret* ou *comeront*.



TREFIN asaf ene saf hac e pormenont GOUELTAS a comps

Ne oufen birviquen rentin ases a gras  
o doue, ma salver; me voa hirvodet bras  
evit trefin aman.

TREFIN

Perac, Goueltas ma zat?

GOUELTAS

Me em boa, chui en goar, sur enem obliget  
640 evit Cognomerus an traitour, ho priet,  
do rentin yach dou tat ene quantan requet;  
dech et digasas din eur mesager espres  
da donet dou cavet, penevige quet es;  
mar em bige manquet a o rentin erguer  
645 quer yach evel ma foach pa deugoch da Quemper,  
sur enem laquage ouzin bars en coler;  
alas! difisil bras voa se din da ober;  
ne algen birviquen bezan gret an draze  
pe nevert dre gras doue<sup>(1)</sup> mezoch bevet are.

TREFIN

650 Goueltas, souvet em gret ho comps din an draze,  
efen bevet are dre gras ar guir doue.

GOUELTAS

Ha<sup>(2)</sup> na gouelet quet erfat penos emon redet — 46  
ho coat oll dre aman hac ho colier souillet  
hac ef sou nemert goat ha tollio conterlas  
655 pe gant hini ou ten amman o tibennas.

(1) *Libez, pour la mesure : neuvel dre gras doue.*

GILDAS parle

Je ne saurais jamais vous rendre assez de grâces,  
o Dieu, mon Sauveur! J'étais plein d'affliction  
pour Tréfine que voici.

TRÉFINE

Que (dites-vous), Gildas, mon père?

GILDAS

Je m'étais, vous le savez, obligé,  
pour Cognomerus le traître, votre époux,  
à vous rendre saine (et sauve) à votre père, à sa première requête.  
Hier, il m'envoya un messager tout exprès  
(me dire) de venir vous trouver, sinon il ne serait pas aise.  
si je manquais de vous rendre chez lui  
aussi bien portante que vous étiez quand vous vintes à Quimper,  
assurément il se mettrait en colère contre moi.  
Hélas! c'était là pour moi une chose bien difficile à faire  
et je n'aurais jamais pu la faire  
sinon que, par la grâce de Dieu, vous êtes redevenue vivante.

TRÉFINE

Gildas, vous m'étonnez à me donner à entendre de la sorte  
que je serais redevenue vivante par la grâce du vrai Dieu.

GILDAS

Et ne voyez-vous pas bien qu'il a ruisselé  
de votre sang partout par ici, que votre collier en est souillé,  
et que vous n'êtes que sang et coups de coutelas  
(du coutelas) avec lequel votre homme ici vous décapita.

(2) A supprimer, pour la mesure.

Aman et nem cafo NEROCUS et hunan; GOUELTAS a comps

Pe gafis Trefin <sup>(1)</sup> en nen bras dibennet,  
 ne gouezis dan doar nac yve ne semplis <sup>(2)</sup>...  
 Mar domp bet diaroc enep guis glacharet,  
 ezomp dre gras doue rentet are yoaius;  
 660 drouc fortun en deus bet hep mar ho merch henan  
 digant en traitour hont, he fried, hep doutan;  
 pe deu divar armes, ne kafas quet erguer;  
 ma hes en continant assuret en coler :  
 ef a doutas timat efoa bet partiet  
 665 da dont da di ezat en treuze a Gouenet;  
 eneur plasig dister en coste an ent bras  
 en deusi atrapet; eno he dibennas.  
 En goart em boai bet, me rent yach dach are  
 evel man boai bet, dre gras ar guir doue.  
 670 Lequet poan de miret, dac ezeou crouvadur;  
 ne coarvezo ganti peloch drouc avantur;  
 eun ninossant a dovi, goaranteti erfat,  
 ha pa vezou ganet reitan dur groeg (benag)  
 avezou curius da poaiâl voar et dro;  
 675 Caret eo gant Doue, serviger deza vo,  
 ha pa vo cresquet mat, ho pet gons drest dennol  
 a et avertissan da frequatin ar socl <sup>(3)</sup>.

— 47

NEROCUS a (comps)

Peguen eurus ome pa alla chas <sup>(4)</sup>  
 o terchel, o trefin, yach entre ma divrech!

(1) Lisez, pour la mesure: *Trefine* ou *Trefina*.

(2) Il semble qu'il y ait ici une lacune. Ce vers ne rime ni avec le précédent ni avec le suivant, et il en va pareillement du v. 659.

SCÈNE XII

Ici surviendra Neroscus lui-même (ou seul)

GILDAS parle

Quand je trouvai Tréfine sur la grand'route, décapitée,  
 je ne tombai pas à terre ni ne m'évanouis...  
 Si nous avons été tantôt profondément affligés,  
 Nous sommes, par la grâce de Dieu, de nouveau rendus à la joie.  
 Elle a eu fort à souffrir, certes, votre fille aînée,  
 de ce traître là-bas, son époux, la chose est hors de doute.  
 Comme il rentrait du dehors, ne la trouvant pas à la maison,  
 il entra incontinent, certes, en colère;  
 Il se douta sur le champ qu'elle était partie,  
 pour se rendre chez son père, dans la direction de Vannes.  
 En un petit endroit sans importance, au bord de la grand'route,  
 il l'a rattrapée : là il la décapita.  
 Je l'avais eue en garde : je vous la rends de nouveau saine (et  
 comme je l'avais reçue, par la grâce du vrai Dieu. [sauve),  
 Attachez-vous à la garder : elle est votre enfant.  
 Il ne lui arrivera plus désormais de mauvaise aventure.  
 Elle mettra au monde un innocent : garantissez-la bien;  
 Et, quand il sera né, donnez-le à une femme (quelconque)  
 qui mettra tous ses soins à s'occuper de lui.  
 Il est aimé de Dieu : il sera consacré à son service.  
 Et quand il aura bien grandi, souvenez-vous par-dessus tout  
 de l'avertir de fréquenter l'école.

NEROCUS parle

Que je suis heureux de pouvoir encore (une fois)  
 vous tenir, o Tréfine, saine (et sauve) entre mes bras!

(3) Lisez : *socl*.

(4) Supplétez : *chas ur veb*.

680 O doue, penos ve ho trugarequat chui  
a dimes ar grasou aret bande dimni!  
.....

GOUELTAS

(f° 39)

Chomet enta, Trefin, mou supli, gant ou tat;  
evel mazoch coustum serviget doue erfat.

TREFIN

Ma zat, spiret on; Goueltas, no quitain quet,  
685 rag obligation ne meus de den arbet  
quemet vel <sup>(1)</sup> dachui ; chui en deux ma bue,  
goude ma foa collet, roet din adare.

GOUELTAS

Eun dra disonest ve gouelet eur femelen  
gant eur religius; memes cals ecafen  
690 onestoch ma chomach gant ho tat, quena ve  
arivet anam <sup>(2)</sup> da vout o pugale ;  
ha po pezou cavet dou pugel magueress,  
Et ellet, pou cheux chant, emem <sup>(3)</sup> renti leanes,  
da servigin doue parfet ha de ha nos  
695 hac ho po digantan erfin e varados.

TREFIN

Adieu enta, Goueltas, quenavezou en de  
ma roi dimp doue gras denem gouelet are  
ebars er barados, er yoa delicius;  
enou ni nem gouelou gant gras ar guir Jesus.

(1) Lisez, pour la mesure : *evol*.

(2) Lisez, pour le sens et la mesure ; *an amger*.

O Dieu, comment vous remercier  
des grâces que vous nous donnez chaque jour?  
.....

GILDAS

Restez donc, Tréfine, je vous supplie, avec votre père  
et, comme vous en êtes accoutumée, servez bien Dieu.

TRÉFINE

Mon père, je suis inspirée (de Dieu). Gildas, je ne vous quitterai  
car il n'y a pas d'homme à qui j'aie obligation [pas,  
autant qu'à vous. C'est par vous que ma vie,  
que j'avais perdue, m'a été rendue une seconde fois.

GILDAS

Ce serait une chose déshonnête de voir une femme  
avec un religieux. Même, je trouverais beaucoup  
plus honnête que vous restiez avec votre père jusqu'à ce que soit  
arrivé (pour vous) le temps d'enfanter;  
et quand vous aurez trouvé à votre enfant une nourrice  
vous pourrez, puisque vous en avez envie, vous faire nonne  
pour servir Dieu parfaitement, et jour et nuit,  
et vous obtiendrez de lui, à la fin, son paradis.

TRÉFINE

Adieu donc, Gildas, jusqu'à ce que vienne le jour  
où Dieu nous donnera la grâce de nous revoir  
au paradis, dans la joie délicieuse.  
Là nous nous (re)verrons avec la grâce du vrai Jésus.

(3) Lisez, pour la mesure : *non* au lieu de *enem*.

CENNE; AR COURTISAN antre. (1) (f° 40)

700 Orsa men ya breman da vouelet ma mestres :  
 ne nequet guaret (2) mont eou a ran alies.  
 Meurbet efo (3) yoaius pa sant embe archant;  
 mem be companonou (4) mat pa ve asuramant.  
 Me gret eson ari, rac eman er blasen;  
 705 eman ous me guinnal (5) da vonet de chuchen.  
 Pe deux bolante vat, me a ya ne bete  
 hac a gasou desi un dra a ralite;  
 me ha tout evelse quemet a gonean  
 da gondui (6) merchet hac ar rest da ifan.  
 710 (R)ac se, potret yaouanc, no pezet quet a dout, — 48  
 mar faiet er merchet hou laquoin voar ar rout :  
 evit se, ar merchet sou bepret aquetus;  
 da gontan marvallou ne nin quet diegus  
 de nep a rai deze quarcan a rubanou  
 715 ha tamou danteles ha per hac avalou.  
 Me a feie ene, ma teuen aben ahanon  
 da ober din dixpint bade madou eur vro.  
 Evit quemet se tout ne gollis (7) quet a couraig,  
 rac mar be varneze eur voes an navantag (8)...

(1) En plaçant ici cette scène, dont les divers fragments sont épars dans le manuscrit (Cf. Introduction, p. XIV), je ne fais que me conformer à une indication fournie par le copiste. Jacques Le Picard a, en effet, pris soin d'écrire au bas du dernier fragment (f° 56, v°) : « ... du premier journe, ar proloc antre » et, en regard, on lit cette mention ajoutée au crayon par Luzel : « fin de la 1<sup>re</sup> journée ». — Le mot « courtisan » a ici le sens d'homme à bonnes fortunes, d'homme qui « courtise » les femmes.  
 (2) Ms. du Jugement dernier, p. 25 : *non dequet quarol*. Il faut, je crois, pour le sens, restituer ainsi le vers :

*Nou de quet quarol mont, mont a ran alies.*

(3) Id., *ibid.*, e 20.

(4) Id., *ibid.* *companou*.

(5) GUIHAT AN NOULGOAT, « guinger des yeux » dit le *Catolicon* de Lagadeuc.

SCENE XIII

LE COURTISAN entre

Or ça, je vais maintenant voir ma maîtresse :  
 Ce n'est pas désirer aller, c'est aller souvent que je fais.  
 Grandement elle est joyeuse quand elle sent que j'ai de l'argent.  
 J'ai de bonnes compagnes lorsque je suis en fonds, assurément.  
 Je crois que je suis arrivé, car elle est sur la place;  
 elle me fait signe d'aller près d'elle.  
 Puisqu'elle est en bonnes dispositions, je vais la rejoindre  
 et lui apporterai une rareté (un colifichet);  
 moi, tout ce que je gagne, s'en va ainsi  
 à faire la cour aux filles, et le reste à boire.  
 Aussi, jeunes gars, n'ayez pas de doute,  
 si vous avez foi dans les filles, elles vous feront marcher (9) :  
 pour cela les filles sont toujours empressées;  
 elles ne sont point paresseuses à conter merveilles  
 à qui leur donnera colliers et rubans,  
 brins de dentelles, et poires, et pommes.  
 J'avais foi en elles, en sorte qu'elles venaient à bout  
 de me faire dépenser chaque jour la fortune d'un pays.  
 Malgré tout cela, je ne perdais pas courage,  
 car si j'ai sur elles une fois l'avantage...

(6) *Conduin*, dans cette acception, c'est faire la cour à une jeune fille, soit en lui servant de cavalier dans les promenades sentimentales que font jeunes gens et jeunes filles « sur la place » du bourg, le dimanche, après vêpres, soit en la « reconduisant » chez elle, à la tombée de la nuit, sur la fin de quelque « pardon ». Les *dra a ralite* dont il est question au v. 707 sont les menus brimborions, autrefois très rares dans les campagnes bretonnes, que l'on achète, les jours de fête ou de marché, aux boutiques ambulantes des forains, pour en faire cadeau à la jeune fille que l'on aime ou dont on désire se faire aimer.

(7) Id. p. 26 : *na gollis*.

(8) Il doit y avoir ici une lacune, à moins que la menace ne reste à dessein suspendue.

(9) M. à m. : « elles vous mettront sur la route ».

720 Mar ho pe eur vestres a gonget ou quarou,  
 hones vezou assur ar quantant ou querzou :  
 pa queset traou desi a rai promescou  
 hac ari <sup>(1)</sup> da gridin james dax na vanquou.  
 Mes alas! alas! an namser eso tromplus meurbet <sup>(2)</sup>  
 725 ha buan a speret avel un tol avel <sup>(3)</sup>.  
 Goude ma vezet <sup>(4)</sup> cos dispin hou holl gante  
 e hariou un nal hac anou anesy.  
 Pe de fou bet eur re, a goste ou lezou.  
 Honas <sup>(5)</sup> a vezou tost brepret hou hatirou,  
 730 ho chuÿ, mar beset <sup>(6)</sup> tost, mar queret, asenttou.  
 Chetu ar blaneten sou guene ariet :  
 rac sur <sup>(7)</sup> bars em javanquis ganti vant comanset ;  
 ne voan ne mert dausela <sup>(8)</sup> pa gomansis quantan  
 da gonduin merchet <sup>(9)</sup>, a goudeves aran ;  
 735 ha chui, goestet <sup>(10)</sup> jauanc, mar gret ol avelse,  
 mou hassur aveset divorchet birviquen <sup>(11)</sup>;  
 hac hou holl eritag, goude ma vezet <sup>(12)</sup> maro,  
 a vou eset dese partagin ou madou,  
 rac ma re <sup>(13)</sup> aman a ÿallou voar in dro,  
 740 ha chas ne ala quet gousout ha ÿ badou.  
 Na dequet avreman evoa din lavaret  
 mana senhen ous artur esahen ous ar garec <sup>(14)</sup>.  
 Tentasion eou sur ar guin hac ar mechet <sup>(15)</sup>

— 49 —

(1) Ms. du Jugement dernier, p. 26 : *bac a rai*.  
 (2) Ibid. : *ar merched*. — Je crois qu'il faut rétablir ainsi ce vers :  
*Ma en amser a so e tromplus ar merc'het*  
 (3) Ibid. : *evl eur gillouet*. Gillouet a du moins le mérite de rimer avec le vers  
 précédent. *Tol avel* = coup de vent.  
 (4) Ibid. : *vesou*. A la fin du vers, lire : *gosti*.  
 (5) Il faut lire : *honas* et au lieu de *hou hatirou* : *ha hatirou*.  
 (6) Lisez : *beset*.  
 (7) A supprimer, pour la mesure.  
 (8) Lisez : *dausela*.  
 (9) Lisez : *ar merc'het*.  
 (10) Ms. du Jugement dernier, p. 26 : *goestret*. Le mot usuel est *gwered*.  
 (11) Ce vers ne rime pas avec le précédent.

Si vous avez une maîtresse que vous croyez qui vous aime,  
 celle-là sera certainement la première à vous vendre : [messes  
 quand vous lui apporterez des cadeaux <sup>(16)</sup>, elle fera des pro-  
 et vous donnera à croire que jamais elle ne vous manquera.  
 Mais, par le temps qui court, les filles sont trompeuses  
 et volages d'esprit comme une girouette.  
 Après qu'elle aura été cause que vous aurez dépensé tout votre  
 il surviendra un autre qui l'aura. [bien pour elle,  
 Quand elle aura eu les uns, elle les laissera de côté.  
 C'est celui qui sera près d'elle que toujours elle attirera,  
 et vous, si vous êtes près (d'elle), si vous voulez, vous obéirez.  
 Voilà la planète (la destinée) qui m'est échue :  
 car, dès ma jeunesse, je m'attachai à elle ;  
 je n'avais que douze ans lorsque je commençai tout d'abord  
 à courtiser les filles, et depuis, je le fais.  
 Et vous, jeunes hommes, si vous faites tous de même,  
 je vous assure que vous serez à jamais sans souci  
 et tous vos héritiers, après que vous serez morts,  
 n'auront pas de peine à se partager vos biens,  
 car les miens à moi s'en iront complètement,  
 et encore je ne sais pas s'ils dureront (jusqu'au bout).  
 Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il m'avait été dit  
 que, si je n'obéissais au gouvernail, je resterais accroché à l'écuil  
 C'est une tentation, certes, que le vin et les filles,

(12) Contractez, pour la mesure *vezet en vel*.  
 (13) Lisez, pour la mesure : *ma re ma*.  
 (14) Il faut corriger : *ma ne sentchen ous stur e sachjen ous garec*. Le ms. du Jugement  
 dernier donne ici un vers qu'il faut sans doute placer après le suivant :  
*Mes dont breman dou quitat na neus moien er bet*  
 [Mais, de les quitter maintenant il n'y a aucun moyen].  
 (15) Ici le ms. du Jugement dernier ajoute :  
*Rac se goestret joanch mar anem rait desi*  
*na vel quet ganti templet (tentet) ha ne pe quen goude.*  
 [Ainsi donc, jeunes hommes, si vous vous donnez à elles,  
 Ne vous laissez pas tenter par elles, de peur de le regretter ensuite]  
 (16) M. à m. « des choses », les « choses de rareté » dont il a été question plus haut.

mes, alas! queu asou divoesat bopret <sup>(1)</sup>  
 745 biscoas na arias quen agoude an torfet. (f° 49)  
 Meurbet ezon doanet o voellet ar botret joanc <sup>(2)</sup>  
 penos in quer orhet voar ler ar mechet coant :  
 Alas! quenet eur feumelen asou comparaget  
 ous un aval ave re abret disquaret <sup>(3)</sup>;  
 750 Alas! tout ememes agos <sup>(4)</sup> gant ar merhet  
 achanchon ol buan, pa veon dimezet.  
 Evit nep dixcourou na golin quet ma foan;  
 couscoude en bere <sup>(5)</sup> men rencou catunan <sup>(6)</sup>.  
 Men asou <sup>(7)</sup> un den jauanc o valle dre ar vro  
 755 a voar lies finese evit terin podou.  
 Me aia <sup>(8)</sup> da nem revoltin ; en ber chui a voelou  
 an didalvean map asou a bars er vro.  
 O dioullou an niffern, oll eou o coullenan,  
 breman pe meus ezom, da dont dam asistan  
 760 ma composi ardou evit tromplan merchet  
 eson pell esou o clas ober <sup>(9)</sup> na biscoas na meus gret.  
 Pa nem adreis dach, chui prometas dime  
 e tegach dam sicour bars am nescite.  
 Chete men misirab er ves man tout a gren  
 765 pa na deu dam sicour oll furi an niffern.  
 Evit quemet a ran ou hervel dioullou,  
 couls eou din tevel <sup>(10)</sup> : na glef hini hanon.

(1) Complétez : *re divoesat bopret*.  
 (2) Il faudrait ici, pour la mesure, *an dnt* au lieu de *ar botret*, et au v. 747, pour la même raison, *plac'h* au lieu de *feumelen*.  
 (3) Le ms. du Jug. dern. ajoute ici (p. 26) :  
*Lequet an nou barmel me lagua a chansou  
 pa debet den goellet na cbomou nemeur eno.*  
 [Mettez-la dans votre armoire, je parie qu'elle changera :  
 Quand vous viendrez la voir, il n'en restera pas grand'chose.]  
 (4) Ibid. : *alas! tout ar memes ar ges...*  
 (5) Ibid. : *en bere*.

mais, hélas! le regret vient toujours trop tard;  
 jamais il n'arriva qu'après que le mal (était) fait.  
 Je suis fort chagrin de voir les jeunes gens  
 à ce point passionnés pour les jolies filles.  
 Hélas! la beauté d'une femme est comparable  
 à une pomme que l'on a trop tôt abattue...  
 Hélas! l'histoire est exactement la même pour les filles,  
 qui, toutes, changent vite, dès qu'elles sont mariées.  
 On aura beau discourir, je ne perdrai pas ma peine :  
 il faudra pourtant que tantôt j'en aie une (une femme).  
 Je suis un jeune homme se promenant par le pays,  
 qui sait force finesses pour casser des pots <sup>(11)</sup>.  
 Je vais me révolter; avant peu vous verrez  
 le plus fameux vaurien qui soit dans le pays.  
 O diables de l'enfer, c'est vous tous que je demande,  
 maintenant que j'en ai besoin, pour venir m'assister,  
 afin que je compose des charmes pour tromper les filles ;  
 (chose) que je cherche depuis longtemps à faire et à quoi je n'ai  
 Quand je m'adressai à vous, vous me promîtes [jamais réussi.  
 que vous viendriez à mon secours dans mes nécessités.  
 Me voilà misérable cette fois-ci tout de bon,  
 puisque ne viennent pas à mon secours toutes les furies de l'enfer.  
 Pour ce que cela me sert d'appeler des diables,  
 autant vaut me taire : aucun ne m'entend...

(6) Le ms. du Jug. dern. ajoute ici :  
*Ne vou quet porntant dime ma chamoïou :  
 men discouon exsam credit a galon vat  
 na debet birfiquen polloch da ober goabr.*  
 [Ce ne sera pas pour rien (pour néant) que j'aurai fait mes pas :  
 Je ferai voir par un exemple, croyez-le de bon cœur,  
 que vous ne continuerez pas plus longtemps à vous moquer (de nous)]  
 (7) Ibid. : *men tou*.  
 (8) Lisez, pour la mesure : *me ia*.  
 (9) Il faut lire, pour la mesure : *on pell sou o clas ober*.  
 (10) Rétablissez, pour la mesure : *couls ez eou din tevel*.  
 (11) Allusion au proverbe : tant va la cruche à l'eau... qu'à la fin elle s'emplit,  
 comme dit Basile.

Pa deuan da gongal breman bars en <sup>(1)</sup>...  
 he henavan erfat int traitour am <sup>(2)</sup>... et  
 770 Biscoas no poa gouelet quita ma boa di <sup>(3)</sup>...  
 ous matiran gante nel tavaren deben;  
 me sou pillet gante, nen deux man ne <sup>(4)</sup>...  
 difisil bras ve din gallet n'igal a bel.  
 Pe voen gant ar sorse ne vien petra <sup>(5)</sup>...  
 775 [an] diaoul a gredan asuret enoren <sup>(6)</sup>.  
 [Mou] supli, potret jauanc, are an deus mestreset  
 [Ma]r besit en tu cle, enne na feie quet.  
 [Me] lar dach guirione, ma credet, marqueret,  
 [enno] man ho feians dober goab ar botret.  
 780 [M]ou hasur, plahet jauanc <sup>(7)</sup>, mar gret goab ar botret <sup>(8)</sup>,  
 [n]jou pou james chans vat pa veset dimezet,  
 rac bande hariou voar ou quin mo lesou <sup>(9)</sup>,  
 [hac] an ascon dase doue ou punisou.  
 [Mes] pa ve quemet sou o clas laquet en ampen <sup>(10)</sup>  
 785 event oll goapareset, birviquen <sup>(11)</sup>... — 56  
 Mes cals sou hanoch sou ferhou ho <sup>(12)</sup>...  
 men gret nep hou charou y ou charo <sup>(13)</sup>...  
 Men ja breman souden da aprou... one <sup>(14)</sup>  
 Me e hanaff unan hac en deux qua <sup>(15)</sup>...  
 790 dam queme assurèt herve a se <sup>(16)</sup>... din  
 Me ja directamant ous trou da... ms o <sup>(17)</sup>...

(1) Ms. du Jugement dernier, p. 27 : *em speret*.

(2) Ibid. : *em andret*.

(3) Ibid. : *biscoas navint seset quat ha da uu diner*.

(4) Ibid. : *na deus manet pluen*.

(5) Ibid. : *rent pour ren*.

(6) Le ms. du Jug. dern. ajoute :

Neanmoins couscoude pa nem consideran  
 ebais er maro cry ha mervel a renquan  
 pa na dou bet den onest en amser dremenet  
 emeus choant da vesan en amser da donet.  
 [Néanmoins, cependant, quand je réfléchis  
 à la mort cruelle et qu'il me faut mourir,  
 puisque je n'ai pas été honnête homme dans le temps passé,  
 j'ai envie de l'être dans le temps à venir.]

Quand je viens à réfléchir maintenant dans mon esprit,  
 je reconnais bien que (les femmes) sont traîtresses à mon endroit.  
 Jamais vous n'aviez vu, tant que j'avais denier,  
 (comme) elles m'attiraient avec elles d'une taverne à l'autre;  
 J'ai été pillé par elles au point qu'il n'en est resté plume;  
 Grandement difficile il me serait de voler loin.  
 Quand j'étais avec cette engeance, je ne savais ce que je faisais :  
 C'est le diable, je crois, qu'assurément j'honorais.  
 Je vous supplie, jeunes gens, ceux d'entre vous qui ont des mai-  
 si vous êtes à leur gauche, n'ayez point foi en elles. [tresses,  
 Je vous dis vrai, croyez-m'en, si vous voulez,  
 elles n'ont qu'une pensée (qui est) de se moquer des garçons.  
 Je vous assure, jeunes filles, si vous vous moquez des garçons,  
 vous n'aurez jamais bonne chance quand vous serez mariées,  
 car, tous les jours, il arrivera sur votre dos des malédictions,  
 et, à cause de cela, Dieu vous punira. [la tête  
 Mais, quand tout le monde prendrait à tâche de me mettre dans  
 qu'elles sont toutes des moqueuses, jamais je ne le croirais.  
 Il y en a beaucoup d'entre vous dont l'amitié est ferme;  
 Je crois que, celui qui les aimera, elles l'aimeront aussi.  
 Je vais, dès à présent, éprouver si c'est vrai.  
 J'en connais une qui a de l'amour  
 (assez) pour me prendre, certes, selon qu'il me semble;  
 Je vais directement en bas lui parler.

(7) Il faut, pour la mesure, supposer : *plahet count*.

(8) Ms. du Jugement dernier, p. 27 : *gostret*.

(9) Ibid. : *voar ho quain malleou*.

(10) Ibid. : *laquet em pen*.

(11) Ibid. : *birviquen na greden*.

(12) Ibid. : *mais cals sou abanoch sou ferm ho bamitid*.

(13) Ibid. : *y o charou ivt*.

(14) Ibid. : *da aprou guirone*.

(15) Ibid. : *hac en deus carantid*.

(16) Ibid. p. 28 : *herve a seublant diu*. Dans le premier hémistiche, il faut, je pense,

lire : *d'am quemer*.

(17) Ibid. : *da gomi outi*.

Allas! birfiqen na vean hep d... iga <sup>(1)</sup>...  
 Pa glever coms ves ar maro e cleer re... pon <sup>(2)</sup>...  
 Gouelet a ran ar maro sou dangeru <sup>(3)</sup>...  
 795 [Nep a] feiou enan a vezou sur tromplet.  
 ... <sup>(4)</sup> enta herve a voellan ne vas de nem rentan <sup>(5)</sup>  
 [ari]eou prontamant evit ma quemeret.  
 [Par]don din, ma doue, am fotou tremenet.

[AN] ANQUO antre; laza aran ana[n]<sup>(4)</sup>

800 [Cour]tisant frec <sup>(7)</sup> ha gentil, aviset oheus ouspen mil.  
 [Qu]emeret och gant pic ar maro; glorius och achui hep  
 [baro.  
 [M]en lar dach quitat breman hou hol bliggadur er bet  
 [man.  
 ... <sup>(8)</sup> o cheus gret ou caret; songet er maro <sup>(9)</sup> en namser  
 [da donet.  
 [nen] doch netra quen er bet man nemert imag da netra <sup>(10)</sup>.

[fin] du premier journe.

(1) Ibid. : *hep displijadur er bet man*. Il semble qu'il subsiste dans ce vers, qui est un vers de 16 pieds, la trace d'une rédaction plus ancienne de ce morceau en vers de 8 pieds. Il faudrait le couper ainsi :

*Allas! birfiqen na vean  
 hep displijadur er bet man*

(2) Ibid. : *e cleom oll spontan*.

(3) Ibid. : *dangerus meurbed*. Le premier hémistiche forme encore un vers de 8 pieds.

(4) Ibid. : *breman*.

(5) Ibid. : *ne de voas din enem rentan*. Même observation que pour le v. 792 : ici encore les deux vers de 8 pieds sont facilement reconnaissables :

*Breman enta, herve voellan,  
 ne de voas din enem rentan.*

(6) Dans le ms. du Jugement dernier, ce qui suit précède le monologue du « courtisan ».

(7) Ms. du Jugement dernier, p. 25 : *frecb*.

Hélas! jamais je ne saurais être sans déplaisir en ce monde.  
 Quand on entend parler de la mort, nous devons tous trembler  
 Je vois la mort qui est fort dangereuse : [d'épouvante.  
 Qui se fiera sur elle sera sûrement trompé.  
 Maintenant donc, à ce que je vois, je n'ai rien de mieux à faire  
 Elle arrive promptement pour me prendre. [que me rendre :  
 Pardonne-moi, mon Dieu, mes fautes passées!

L'ANKOU entre et le tue.

Courtisan frais et gentil, vous avez courtoisé plus de mille  
 [(femmes).  
 Vous êtes pris par le pic de la mort; vous faites le glorieux,  
 [quoique sans barbe.  
 Je vous dis de quitter désormais tous vos plaisirs en ce monde.  
 Vous avez péché en aimant; songez au temps à venir.  
 Vous n'êtes plus rien en ce monde qu'une image du néant.

(8) Ms. du Jugement dernier : *re*. Je suppose qu'il faut suppléer quelque chose comme *pe'bin*, « pécher ».

(9) *ar maro* doit être à supprimer.

(10) Dans tout ce passage, il est visible que l'on a affaire à des vers de 8 pieds que l'on peut rétablir ainsi :

*Courtisan fres[c] ha gentil  
 aviset oheus ouspen mil.  
 Quemeret och gant pic ar maro.  
 Glorius och a c'hui hep baro.  
 [M]en[a] lar d'ach quitat breman  
 hou hol blijadur er bet-man.  
 [Pe]liet och eus groet ou caret :  
 Songet en amser da donet :  
 [Nen] doe'h netra quen er bet-ma  
 Nemert [eun] imag da netra.*



*Extraits de la Vie de s. Gildas*

25. Non multo post peracto tempore, cum mulier filium peperisset, nunciatum est ad beatum Gildam : qui jussit puerulum baptizari nomenque suum ei imponere fecit et ablactatum liberalibus litterarum studiis erudiendum tradidit matremque ejus in monasterio virginum una cum ceteris ancillis dei permanere fecit. Quae postea in castitate deo serviens, in jejuniis et orationibus vitam ducens tandem a domino vocata beato fine quievit. Filius vero ejus et ipse clarus virtutibus et miraculis beatam, quam duxerat, vitam beato fine complevit. Hunc ergo Britanni ob discretionem alterius beati Gildae, non Gildam eum, sed TRECHMORUM vocant.

(*Mon. Germ. hist.*, p. 99).

AR PROLOC antre

- 1 Compaignones devot, po cheux pasiantet, — 50  
ho avertisan aran <sup>(1)</sup> are de selaouet  
ar vech man Trefin ho goulen ous e zat  
eur groeg fur ha prudant evit mezur he map.
- 2 Nerocus, pa glevo e verch o laret se,  
a cas neuze souden e vesager bete  
eur femelen onest, eur vrech <sup>(2)</sup> fur ha prudant,  
da goulen e vague evit eur pez archant.
- 3 Monet arai gantin de habitasion,  
gant cals dimes a yoa rampliset he calon;  
poanial arai gantan, evel meze dleet,  
ha hi goudese <sup>(3)</sup> avo recompanset.
- 4 Trefin ayal neuze ebars e leandÿ  
evit pidin yesus hac ar gouerches vari  
ves ar madelezou he deux bet resevet  
en durand de buez, an namser tremenet.

ACTE III

PROLOGUE

Compagnie dévote, puisque vous avez de la patience,  
Je vous avertis encore d'écouter,  
cette fois-ci, Tréfine demander à son père  
une femme sage et prudente pour allaiter son fils.

MARCHE

Nerocus, dès qu'il a entendu sa fille dire cela,  
envoie alors, (tout) soudain, son messenger vers  
une femme honnête, une fille sage et prudente,  
lui demander d'allaiter (l'enfant) pour une somme <sup>(4)</sup> d'argent.

MARCHE

Elle l'emportera à son habitation,  
le cœur rempli de beaucoup de joie :  
elle le soignera comme il est dû,  
et, ensuite, elle sera récompensée.

MARCHE

Tréfine se rendra alors dans un monastère  
pour prier Jésus et la Vierge Marie  
(en reconnaissance) des bontés qu'elle a reçues (d'eux)  
durant sa vie, dans le temps passé.

(1) Lisez, pour la mesure : *ran* au lieu de *a ran*.

(2) Lisez : *terch*.

(3) Conjecture : *gouda se hsl*.

(4) M. à m. : « une pièce ».

5 A chetu Nerocus en carg ves a Tremor  
evit in ynstruin, memes en cas der scols <sup>(1)</sup> ;  
dar golaich da quemper en laqua da vonnet :  
doue a gas an den dar bud en deux marquet.

6 Tremor de camaradet <sup>(2)</sup> eur mintin a laras :  
ret eo dimp mond ember, ma ro doue dimp gras.  
da visitan an ilizou <sup>(3)</sup> ar chapelou dre quer,  
ma goulenomp ar gras da ober on dever.

7 Alos! eur malur bras gante sou arivet :  
rancontrin a regont ar miserab e dat.  
cognomerus mechant, pa clevas anezan,  
gant un tol contrelas eteu de dibennan.

8 Et suit avoa gantan, areze a <sup>(4)</sup> fellas de  
donet da apezi coler an didalve  
hac ampech anezan ponos nen lage quet;  
mes allas! ar malur aso bet choarvezet.

9 O doue, christenien, ma fe ni agange  
er maleuriou asou choarvezet er contre  
hac er re a arif abar <sup>(5)</sup> en namser man,  
et goulenomp pardon en neur ves avreman.

(1) Lisez : scols.

(2) L'hémistiche à un pied de trop.

(3) Il faut lire, pour la mesure : *da voeted 'n ilizou*.

(4) À supprimer, pour la mesure.

MARCHE

Et voilà Nerocus qui a la charge de Trémeur,  
(celle) de l'instruire, et même de l'envoyer à l'école.  
C'est au collège de Quimper qu'il le met :  
Dieu dirige l'homme au but qu'il a marqué.

MARCHE

Trémeur à ses camarades un matin dit :  
« Il faut que nous allions tantôt, si Dieu nous en donne la grâce,  
» visiter les églises, les chapelles, par la ville,  
» afin de demander la grâce de faire notre devoir. »

MARCHE

Hélas! un grand malheur leur est arrivé :  
ils rencontrèrent le misérable, son père.  
Cognomerus le méchant, lorsqu'il l'entendit,  
d'un coup de coutelas le décapita.

MARCHE

Sa suite, qui l'escortait, tenta  
d'apaiser la colère du scélérat  
et de l'empêcher de le tuer,  
mais, hélas! le malheur est arrivé.

MARCHE

Oh! Dieu, chrétiens, si nous songions  
aux malheurs qui sont survenus dans la contrée  
et à ceux qui arrivent en foule ce temps-ci,  
nous demanderions pardon à l'heure de maintenant.

(5) Lisez : *a bar*. Le mot *bar* a ici le sens — qui n'est guère usité qu'en Trégorrois, si je ne me trompe — de : grande quantité, foule. *Eur bar dur* = une averse torrentielle. Il semble que le poète, dans cette strophe, fasse allusion à des « malheurs » contemporains. Il se pourrait que ce prologue eût été écrit pendant la Révolution.

10 Chetu ar continu dimes en act tride,  
 hac a vouelet breman dre nactoret jve;  
 rac se, me ou supli de laquat nou silans  
 hac et gouelet ember gant pep sort diligans.

CENNE fdentride (1) proloc; TREFINE, NEROCUS — 52  
 hac et vesager; TREFIN a comps ous ezat :

805 Ma zat, me ou supli, marde ou polante  
 acceptin eur mennat, chelaovet diquene :  
 eur groeg fur ha prudant efel di da gafet  
 da vesur ma bugel, breman pe meus ha bet,  
 rac evidon certain ayalou, mar gallan,  
 810 bars nur gouvent benac evit pidi doue (2).

NEROCUS

Etu, ma mesager, buana ma hellet,  
 da cavet (3) eur vagueres, pe souvet an itron ;  
 recompanset vezou evel mazeo rezon.

AR MESAGER

Otro, me ayalou breman, pe leret din,  
 815 ne tardin quet nemeur are ne returny ;  
 gant gras eur guir doue asou oll puisant (4),  
 me arai quement se hep bezan negligant.

(1) Lisez : *fin d'en trade proloc.*

(2) Ce vers ne rime ni avec le précédent, ni avec le suivant qui n'a lui-même aucun vers rimaux avec lui. Il y a sans doute ici quelque lacune.

MARCHE

Voilà le contenu de l'acte troisième  
 que vous allez voir (jouer) par les acteurs eux-mêmes.  
 Je vous supplie donc de garder le silence [gence.  
 et vous ne tarderez pas à le voir (joué) avec toute sorte de dili-

Fin du troisième prologue.

SCÈNE I

Tréfine, Nerocus et son messager.

TREFINE parle à son père.

Mon père, je vous supplie, si c'est votre volonté  
 d'accepter un souhait, prêtez-moi l'oreille.  
 J'ai besoin d'avoir une femme sage et prudente  
 pour allaiter mon enfant, à présent que je l'ai eu.  
 Car pour moi, certes, j'irai, si je puis,  
 dans un couvent quelconque prier Dieu.

NEROCUS

Allez, mon messager, le plus vite que vous pourrez,  
 trouvez une nourrice, puisque la dame le désire :  
 elle sera récompensée, comme il est de raison.

LE MESAGER

Seigneur, j'irai à l'instant, puisque vous me le dites ;  
 Je ne tarderai guère à être de nouveau de retour.  
 Avec la grâce de Dieu qui est tout-puissant,  
 je ferai tout cela, sans être négligent.

(3) Contractez *cavet* en *caf*, pour la mesure.

(4) Hémistiche de 5 pieds.

CENNE : aman eteu eur vagueres hac

AR MESAGER a comps

Salud, groeg vertuus, me sou deut do cafet  
ves a peurs Nerocus en deux din comandet  
820 ober me diligans évit donet aman,  
groeg vat, mar plich quenach, evit ou suplian  
da donet evete, rac me gret en deux choant  
e vaguacg map everch hac ou rentou contant.

AR VAGUERES

Me ne veritan quet cavet an enor se,  
825 rac nemeus quet avoal <sup>(1)</sup> ves a capasite;  
bisquoasz ne vouen gouelet enevelec <sup>(2)</sup> affer;  
er carg se echeux cals, ma den, ves a dager :  
mes nen deux quet a cas, me aya ne vete  
ha neuze me clevo, pa leret, et doare.

— 53

CENNE : NEROCUS ha TREFIN hac he map TREMOR;  
AR VAGUERES hac AR MESAGER a comps :

830 Otro hac ytron quer, chetu me retornet  
ha deut quene espres anep o poa laret.

TREFIN

Eleal, maqueres, ma vaquach ma bugel <sup>(3)</sup> ?  
en lies aferou emeux de vorchedin,

(1) Lisez : *avale'h*.

(2) Lisez : *en bevelep*.

## SCÈNE II

Ici paraît une nourrice et

LE MESSAGER parle

Salut, femme vertueuse, je suis venu vous trouver  
de la part de Nerocus qui m'a commandé  
de faire diligence pour venir ici,  
brave femme, s'il vous plaît, vous supplier  
de vous rendre auprès de lui, car je crois qu'il a envie  
que vous nourrissiez le fils de sa fille, et il vous rendra contente.

LA NOURRICE

Je ne mérite pas d'avoir cet honneur,  
car je n'ai pas assez de capacité.  
Jamais je ne fus l'objet d'une semblable demande :  
en cette charge-là, mon brave, il y a beaucoup de danger.  
Mais il n'importe : je me rendrai auprès de lui  
et alors je saurai, puisque vous le dites, ce qu'il attend de moi.

## SCÈNE III

Nerocus, Tréfine et son fils Trémeur. La nourrice.

LE MESSAGER parle

Seigneur et dame chers, me voici de retour  
ramenant en hâte la personne que vous m'aviez dite.

TRÉFINE

Voyons, nourrice, si vous nourrissiez mon enfant ?  
J'ai à me préoccuper de beaucoup d'affaires,

(3) Au lieu de *ma buguel*, il faudrait supposer, pour la rime, quelque chose comme  
*ma mab d'in*.

rac se, mar plich quenach, ma hobliget a se  
835 ha me ho contantou moien gant <sup>(1)</sup> gras doue.

AR VAQUERES

Ytron, me a laquai ma foan dou servigin ;  
me arai ma fosibl a gouellan me hellin ;  
gant ar gras a doue me bou soign annezan  
hac en magou erfat, e leal, mar gallan.

NEROCUS

840 Poaniet gantan, ma merch, nebon peet veet,  
gant ar gras a doue e veet contantet,  
ha da ben ar blaz yust dieset an dem zy,  
ha no pezet morchet, nebon, mou contanti,  
hac evit ou avas <sup>(2)</sup> da ober pep sort mat  
845 chetu dac daouzeg scoet ; poaniet gantan erfat.

TREFINE

Adieu, ma ynasant <sup>(3)</sup>, quenavezou goude !

AR VAQUERES

Adieu alara dach a calon, Trefine ;  
gant ar gras a doue asou oll buisant <sup>(4)</sup>,  
mem bou bepret soursi dimes ho ynasant,  
850 rac me gret e virit cavet soign ennezan ;  
eun namirasion emeux pen remarquan.

(1) Moien gant = français moyennant, dont la dernière syllabe aura été contaminée par le breton gant = avec, d'autant que gant gras doue est déjà une locution toute faite.

(2) Lisez : avans.

Aussi, s'il vous plaît, obligez-moi en cela,  
et je vous contenterai, avec la grâce de Dieu.

LA NOURRICE

Dame, je mettrai ma peine à vous servir,  
je ferai mon possible, du mieux que je pourrai.  
Avec la grâce de Dieu, j'aurai soin de lui  
et le nourrirai bien, croyez-moi, si je puis.

NEROCUS

Ayez soin de lui, ma fille, et certes vous serez payée.  
Avec la grâce de Dieu, vous serez contentée,  
et, au bout d'un an juste, apportez-le à ma maison  
et vous n'aurez pas à craindre, certes, que je ne vous contente.  
Et, pour vous encourager d'avance à bien faire,  
voici pour vous douze écus. Soignez-le bien.

TRÉFINE

Adieu, mon innocent ! Au revoir à plus tard.

LA NOURRICE

Je vous dis adieu de (tout) cœur, Tréfine ;  
avec la grâce de Dieu qui est tout-puissant,  
j'aurai toujours grand soin de votre innocent,  
car je crois qu'il mérite qu'on ait soin de lui :  
J'ai de l'admiration quand je le regarde.

(3) Le mot « innocent » est resté en usage chez les Bretons pour désigner les enfants en bas âge, ceux qui n'ont pas encore conscience de leurs actes, comme aussi les idiots qui ne l'auront jamais.

(4) Nous avons déjà rencontré ce vers plus haut (cf. v. 816) avec la même faute de prosodie au 2<sup>e</sup> hémistiche.

CENNE : TREFIN he hunan

Nala quet adrasur trein ma quen <sup>(1)</sup>, ne allan ;  
 ar bromese sou gret, ret et acomplisant ;  
 ne fel quet din a gras abusi ma Salver :  
 855 na ran ebars erguer nemert tremen amser,  
 entrefin <sup>(2)</sup> ar stat man ne ouffen birviquen.  
 Ret eo quitat anol, nem bou soursi a quen,  
 quittat ma zat, ma mab ac ar braquerezou <sup>(3)</sup>,  
 quitaet aour hac archant, quitat anol madou,  
 860 ha monet dur covent enur lech retiret ;  
 eno nemert doue nem bou coursî er bet.

— 54

nerocus ha tremor antre NEROCUS alar

Clevet ouzin, Trefin, pebes sort fantazy  
 ocheux hu quemeret evit on quitat ni ?  
 Memeux ho ententet o laret o poa choant  
 865 denem <sup>(4)</sup> rentin leanes ha monet der couvent.

TREFINE a compis

Ma zat, couls eo hirie laret doc ma doare  
 evel gortos archoas, pende bolante doue <sup>(5)</sup>.

— 57

(1) Lisez : *quén*.  
 (2) Ce verbe — si c'en est un — m'est inconnu. Peut-être faudrait-il lire : *endurin*.  
 Le sens, en tout cas, ne paraît pas douteux.

(3) Lisez : *braquerezou*. C'est le mot français *braveries*. Dans un mystère fort délabré de la Passion, ayant appartenu à « Jan le Poec, notaire royal de Runfaou (en Ploubezre, près Lannion) et acteur éloquent », et dont je dois la communication à M.

SCÈNE IV

TRÉFINE, seule.

Je ne puis à coup sûr tourner le dos (au couvent), je ne le puis :  
 La promesse est faite, il faut l'accomplir.  
 Je ne saurais en grâce abuser mon Sauveur.  
 Je ne fais à la maison que perdre mon temps :  
 je ne saurais jamais continuer à vivre en cet état  
 Il faut tout quitter, — je n'aurai plus souci de rien, —  
 quitter mon père, mon fils et les parures,  
 quitter or et argent, quitter tous les biens,  
 et aller à un couvent, dans un lieu retiré.  
 Là je n'aurai plus souci de rien au monde que de Dieu.

SCÈNE V

Nerocus et Trémeur entrent

NEROCUS dit

Ecoutez-moi, Tréfine, quelle est cette fantaisie  
 qui vous a prise de nous quitter, nous ?  
 Je vous ai entendue dire que vous aviez envie  
 de vous faire religieuse et d'aller au couvent.

TRÉFINE parle

Mon père, autant vaut vous dire aujourd'hui ma pensée  
 que d'attendre à demain, puisque c'est la volonté de Dieu.

François Vallée, je relève (p. 16, v<sup>o</sup>) cette indication scénique : « La Madeleine commence à pleurer et se déchire ses *braveries* qu'elle avoit ».

(4) Au lieu de *denem*, lire, pour la mesure *nam*.

(5) Cet hémistiche à 7 pieds. Peut-être faudrait-il restituer ainsi : *pañ de ma bolante* ou, comme plus bas, v. 874 : *pañ goulen ma doue*.

Quen ma foant dimezet emboa affession  
da vezan leannes gant ou permission.

870 Nen deux den en de muÿ a obligasion  
denem laquat nos ha de <sup>(1)</sup> acorf hac agalon  
de rein servig da <sup>(2)</sup> doue evidonme, ma zat,  
chuy var quercotil ha me; racse, mar be do crat  
permetin din breman, pa goulen ma doue  
875 ma guervel de servigin a me meux bolante.

NEROCUS

Nem bige quet gonget evigach quen ingrat  
Ouzin, ma merch Trefin, nac ÿve ous ho map;  
abregin a fel dax ma bue adrasur  
hac coszin marteze dou map gouel avantur,  
880 eff evout quer youang, e lezel er tat se.

TREMOR

Ma mam, chomet erguer, en nanou da doue!  
ha me arentou dax pep sor fidelite;  
me aboisou dax agouellan ma ÿllÿn;  
rac se chomet quene en nano mab doue!  
885 Henes a sou bet deut ves an efou <sup>(3)</sup> erbet man  
evit prena anol dre ur marou <sup>(4)</sup> ar garvan  
a vouelas bisquoaz den ÿvantet voar ar bet,  
bette memesamant ma foue crusifiet  
voar vene calvari eur gouener de craïste.  
890 Rac se, me o supli, ma mam, contemplet se,  
peguer bras carante en defoue ma Jesus  
en andret ar pecher asou quer malurus  
ho tont de ofansin pep heur ha pep momet <sup>(5)</sup>,

(1) Pour la mesure, au lieu de *nos ha de*, lire : *nos de*.

(2) Au lieu de *rei servig da*, lire, pour la mesure : *servigin*.

(3) Au lieu de *an efou*, lire, pour la mesure : *an ef*.

Avant que je fusse mariée, j'avais un vif désir  
de me faire religieuse, avec votre permission.  
Il n'y a personne qui soit plus tenue  
de se consacrer nuit et jour, de corps et de cœur,  
au service de Dieu, que moi, mon père,  
vous le savez aussi bien que moi. Aussi, ayez à gré  
de me le permettre, aujourd'hui qu'il plaît à Dieu  
de m'appeler à le servir et que j'en ai volonté.

NEROCUS

Je n'aurais pas songé que vous seriez si ingrate  
envers moi, ma fille Tréfine, ni non plus envers votre fils.  
Vous voulez abrèger ma vie, à coup sûr,  
et être la cause peut-être, pour votre fils, d'une funeste aventure,  
en l'abandonnant, lui qui est si jeune, en cet état.

TRÉMEUR

Ma mère, restez à la maison, au nom de Dieu,  
et je vous témoignerai toute sorte de fidélité!  
Je vous obéirai le mieux que je pourrai.  
Restez donc avec moi, au nom du fils de Dieu!  
Celui-là est venu des cieus en ce monde  
pour racheter l'univers par la mort la plus rude  
que jamais homme ait vu inventer sur terre,  
au point même qu'il fut crucifié  
sur le mont Calvaire un vendredi, à midi.  
Aussi, je vous supplie, ma mère, contemplez ceci,  
quel grand amour eut mon Jésus  
à l'endroit du pécheur qui est assez malheureux  
pour venir l'offenser à toute heure et à tout moment,

(4) *Marou* ne compte ici que pour une syllabe (*maru*).

(5) Lisez, pour la rime : *moment*.

ha mar carent efent eur veag triompfant  
 895 er gloar er barados, er guir felisite,  
 goude bezan tremenet er bet man ho bue  
 gant poan ha gant anvÿ, gant fatig ha tourmant.  
 Ma mam, me ho suppli, na vequet <sup>(1)</sup> variant,  
 chomet quene erguer evit ma elevin,  
 900 ne vet quet digar <sup>(2)</sup> ha ma habandonin.

TREFINE

Pan deo bolante doue <sup>(3)</sup>, me gret ne carach quet,  
 mazat ha ma map quer, ma ampechÿ avonet <sup>(4)</sup> ;  
 tardet emeux racse <sup>(5)</sup> aouen rac et fachan <sup>(6)</sup> ;  
 me lar dax ma doare, ne alan muÿ tardan.

NEROCUS

905 Ha pou gouelan, Trefin, quen bras affessionet,  
 ha dre maze doue ho consaiel da vonet,  
 adieu ata, Trefin, quenavezou en de  
 me rei doue dimp gras denem vel <sup>(7)</sup> en nef.

TREFINE

Heuet <sup>(8)</sup> avis Goueltas, gret dezan bout dixquet  
 910 da servigan doue ha beprep <sup>(9)</sup> de care(t) ;  
 chui enem avisou voar ben ma vezou bras  
 petra et halou bout : delchet avis Goueltas.  
enem gouela  
 Adieu, enta, mazat, adieu dax alaran,  
 adieu, ma Tremor <sup>(10)</sup>, games muÿ nou quelan ;

(1) Lisez : *na vet quet*.  
 (2) Lisez, pour la mesure et pour le sens : *na vet quet quen digar*.  
 (3) Hémistiche de 7 pieds.  
 (4) Lisez, pour la mesure : *ma ampech a vouet*.  
 (5) Il faut, je pense, lire : *asse* (fr. assez) que nous rencontrerons plus loin (v. 1269) avec l'orthographe *assez*.

alors que, s'ils voulaient, ils seraient, un jour, triomphants  
 dans la gloire du paradis, dans la vraie félicité,  
 après avoir passé en ce monde leur vie  
 dans la peine, dans l'ennui, la fatigue et le tourment.  
 Ma mère, je vous supplie, ne soyez pas inconstante :  
 restez avec moi à la maison pour m'élever,  
 ne soyez pas assez dénaturée pour m'abandonner.

TRÉFINE

Puisque c'est la volonté de Dieu, je pense que vous ne voudriez  
 mon père et mon fils chéris, m'empêcher de partir. [pas,  
 J'ai assez tardé, de peur de vous fâcher ;  
 je vous dis ma pensée : je ne puis plus tarder.

NEROCUS

Puisque je vous vois, Tréfine, si grandement passionnée (pour  
[le cloître],  
 et, du moment que c'est Dieu qui vous conseille de partir,  
 adieu donc, Tréfine, jusqu'au jour  
 où Dieu nous donnera la grâce de nous (re)voir dans le ciel.

TRÉFINE

Suivez l'avis de Gildas. Faites-le instruire  
 à servir Dieu et à toujours l'aimer.  
 Vous aviserez, lorsqu'il sera devenu grand,  
 (à voir) ce qu'il pourra être. Attachez-vous à l'avis de Gildas.  
en pleurant  
 Adieu donc, mon père, adieu je vous dis !  
 Adieu, mon (fils) Trémeur ! Jamais plus ne vous verrai.

(6) Au lieu de *et fachan*, je conjecture *bo*. Il se peut cependant que *et* (pron. masc. 3<sup>e</sup> personne *bé*) se rapporte ici à Dieu dont il a été parlé au v. 901.  
 (7) Lisez : *vellet*.  
 (8) Lisez : *heulet* (heullet).  
 (9) Lisez : *beprét*.  
 (10) Il faut, pour la mesure, restituer : *ma mab Tremor*.



915 ne vefñi quet pel mu, me bue efinisou <sup>(1)</sup> :  
 ma calon am afflich meurbet un neubet zou;  
 pedet doue evidon <sup>(2)</sup> ha me bedou yve  
 evidoch nos ha de entre fin me bues <sup>(3)</sup>.

TREMOR a comps

Adieu ata, ma mam, chui asou jnspiret  
 920 da heul ar guir yesus ha dilezel arbet :  
 gras dimp oll er veag da vouelet anea[n]  
 ebars er barados, goude fin erbet man.

Trefin ayalauit : TREMOR a comps

Cleluetu <sup>(4)</sup>, mazat coss, troublet enem cavan  
 rac me deux laret din birviquen ne gouelan :  
 925 pelach ezeoy et pan deou et dimes ar guer  
 pe deux laret adieu, ni guelomp birviquen?

NEROCUS

Birviquen, ma Tremor, homan na velet mui  
 Quitat he deux anol, et eo da leandin <sup>(5)</sup>;  
 hi en deves en carg queneme ou lezet  
 930 ha gourchemenet dax mou pige studiet,  
 ma vigach bepret humbl, dous ha devotius  
 ha no pige yames hentet tut glorius.

TREMOR

Y'a sur, mazat cos, na perac ne ven me?  
 pen deus laret ma mam me rai he bolante

(1) Lisez, pour la mesure : *finisou* au lieu de *e finisou*.

(2) Lisez, pour la mesure : *vidon* au lieu de *evidon*.

(3) Il faut, je pense, restituer : *entre fin (vin) e bue*.

Je n'ai plus longtemps à vivre, ma vie finira :  
 mon cœur me fait grand mal depuis quelque temps.  
 Priez Dieu pour moi et je prierai aussi  
 pour vous nuit et jour tant que je serai en vie.

TRÉMEUR parle

Adieu donc, ma mère. Vous avez été inspirée  
 de suivre le vrai Jésus, de délaisser le monde.  
 Pussions-nous avoir tous, un jour, la grâce de le voir  
 dans le paradis, après la fin de ce monde.

SCÈNE VI

Tréfine s'en ira et

TRÉMEUR parle

Ecoutez, mon grand-père, je me sens troublé  
 de ce qu'elle m'a dit que jamais je ne la (re)verrai.  
 Où est-elle allée, puisqu'elle a quitté la maison  
 et qu'elle a dit adieu, que nous ne la (re)verrons jamais?

NEROCUS

Jamais, Trémeur, vous ne verrez dorénavant celle-ci.  
 Elle a tout quitté et est allée au couvent.  
 Elle vous a laissé avec moi à ma charge  
 en vous recommandant de faire des études,  
 d'être toujours humble, doux et dévotieux  
 et de ne jamais hanter des gens glorieux.

TRÉMEUR

Oui, certes, mon grand-père, pourquoi ne le serais-je pas?  
 Puisque ma mère l'a dit, je ferai sa volonté.

(4) Lisez, pour la mesure : *cheluot* (chelevet) au lieu de *chelueta* (chelevet-ha).

(5) Lisez : *leandi* (nbr. lean = religieux, ti = maison), « LEANTY ET MANAGHTY tout ung », dit le *Catholicon* de Lagadeuc.

NEROCUS

935 Ret eo var se monet de Quemper der studi;  
 enon cheux scol vat <sup>(1)</sup>; bout ara daou pe tri  
 aÿa ves ar guer man, da Quemper ezont <sup>(2)</sup>;  
 ret eo mazeet gante; hidie et partiont.  
 Chas ho avertisan, quen me tispartiet,  
 940 da vezant dous ha humbl ous ou camaradet;  
 evit enem pourmen, pen dehet voar ermes,  
 nenem quitaet quet, deut der guer asambles :  
 Cognomerus, ho tat, asou voardro enon;  
 mar guel cavet en tu, hep mar ho quel tretou ;  
 945 rac se teulet ple mat, pa vouelet anezan,  
 mar guelet ma buguel enem trait diraza[n].

TREMOR

Penos hac en Quemper et chom Cognomerus,  
 an den cri ha barbar, an tirant outrageus?  
 Meya davet ar maro <sup>(3)</sup>, rac breman a voelan ;  
 950 adieu dax, mazat cos, birfiquen no quelan !

NEROCUS

Adieu, me Tremorric, et enanou doue ;  
 Doue dou conservou ous pep aversité !

(1) Il n'y eut proprement de collège à Quimper qu'à partir de 1620. Jusque-là la ville ne possédait qu'un scholastique. Le 16 octobre 1620 eut lieu l'inauguration solennelle de l'établissement ouvert par les Jésuites. Les lettres patentes de Louis XIII autorisant l'ouverture sont du mois de juin 1621. Le collège fut tout de suite prospère. Dès 1623, au dire du recteur de l'époque, le P. Hayneuve — le même dont Boileau a ridiculisé les *Méditations* (Ep. X, v. 67) — les écoliers s'y rendaient de vingt et trente

NEROCUS

Il faut là-dessus aller à Quimper à l'étude :  
 il y a là bonne école. Nous avons deux ou trois (jeunes gens)  
 qui vont de cette ville ; c'est à Quimper qu'ils vont ;  
 il faut que vous alliez avec eux : c'est aujourd'hui qu'ils partent.  
 Que je vous avertisse encore, avant que vous ne preniez congé,  
 d'être doux et humble avec vos camarades.  
 Quand, pour vous promener, vous irez (en chœur) à la campagne,  
 ne vous quittez pas : revenez chez vous ensemble.  
 Cognomerus, votre père, est aux environs, par là.  
 S'il voit (pouvoir) en trouver la manière, sans aucun doute il  
 [vous maltraitera.  
 Ainsi donc faites bien attention, quand vous le verrez.  
 Si vous le voyez, mon enfant, détournez-vous de lui (de son  
 [chemin).

TRÉMEUR

Comment ! C'est à Quimper que demeure Cognomerus,  
 l'homme cruel et barbare, le tyran outrageux !  
 Je vais (donc) à la mort, maintenant je le vois.  
 Adieu à vous, mon grand-père ! Jamais ne vous (re)verrai.

NEROCUS

Adieu, mon cher petit Trémeur ! Allez au nom de Dieu !  
 Dieu vous préserve de toute adversité !

lieues d'alentour, et de trois ou quatre évêchés circonvoisins où il n'y avait pas d'établissement pareil (le collège de Vannes n'était pas encore fondé et celui de Rennes était distant de Quimper de plus de quarante lieues). J'emprunte ces renseignements à l'*Histoire du collège de Quimper*, par Ch. Fierville.

(2) Conjecture : *ez zont*.

(3) Une seule syllabe (*maru*).

CENNE parchac bou EN DIOU DIMEZEL antre — 61

AR QUEN [TAN] a comps

Allas! ma mignones, manet om noununan :  
chetu ni hep mestres, petra reom breman?

ANEIL

955 Pa songan en drase a fai din ma calon,  
e fai din ma speret gant sovez hac eston  
asou quent relatet <sup>(1)</sup> ma goulan alies  
ar maro dem lemmou ves a tristidigues.

AR QUENTAN

O doue, coulset mestres hon boa ni rancontret!  
960 pequen dous! pequen humbl! a vertu voa carquet.

ANEIL

Alas! he vertuo asou cos don regret;  
pa vige visius, alas! ne vouelgem quet.

AR QUENTAN alar

Non, ma muian caret, en gÿspirassion  
on deux bet <sup>(2)</sup> on diou da comps ous on nitron ;  
965 marteze he gras <sup>(3)</sup> hon bou permission  
da servigin doue bars en religion.

(1) Il faut lire : *relatet*, *Trelatin*, en trégozois, c'est à perdre l'esprit v.

(2) Il faut lire, pour le sens (cf. v. 968) *am eus bet* au lieu de *on deux bet*. Cette

### SCÈNE VII

Les deux demoiselles entrent chacune par un bout

LA PREMIÈRE (DEMOISELLE) parle

Hélas! mon amie, nous restons toutes seules;  
nous voilà sans maîtresse! Que ferons-nous maintenant?

LA SECONDE (DEMOISELLE)

Quand je songe à cela, le cœur me fault,  
l'esprit me fault, de surprise et d'étonnement :  
Je l'ai si perdu, que je demande souvent  
la mort, pour m'ôter de tristesse.

LA PREMIÈRE [DEMOISELLE]

Oh! Dieu, la bonne maîtresse que nous avons rencontrée!  
Combien douce! Combien humble! De vertu elle était pleine.

LA SECONDE [DEMOISELLE]

Hélas! ce sont ses vertus qui causent notre regret :  
si elle avait été vicieuse, hélas! nous ne pleurerions pas.

LA PREMIÈRE [DEMOISELLE] dit :

Non, ma plus aimée!... Une inspiration  
m'est venue, celle d'aller toutes deux parler à notre dame :  
peut-être, par sa grâce, aurons-nous permission  
de servir Dieu en religion.

inspiration ne semble, en effet, être venue qu'à la première des demoiselles d'honneur.

(3) Au lieu de *he gras*, lisez, pour la mesure comme pour le sens, *dee he gras*.

ANEIL

Ma char <sup>(1)</sup> quer yoiusat ecafán ma hine!  
Sur, ar conseil se dax sou deut abeur doue :  
demp atan devety, hastomni protemant;  
970 voar he lerh birviquen na choman erbet man.

CENNE tremor ha tri scolaer atre

TREMOR a comps

Clevet, camaradet, neubet sou a amser  
pa deugomp hon pevar dar coleg de quemper; — 62  
non deux quet bisitet choas an ol ylisou;  
pourmeni a ellomp pour le moins der suliou;  
975 demp de Locmaria ha ni di hane <sup>(2)</sup>  
dre ar Cabusunet <sup>(3)</sup> da vouelet Sant-Vaze <sup>(4)</sup>.

AR QUENTA SCOLAL a comps

Demp ata assambles ha ni a bourmenou  
breman pene guir housomp on quentiu <sup>(5)</sup>

ANEL

Me var yve me re bete ma pe apa  
980 hac avansset var ma *domine labia*. <sup>(6)</sup>

(1) Lisez : *c'hoer*.

(2) Lisez, pour la mesure et pour le sens : *ha ni di abane*. L'église de Locmaria dont il est ici question, située à l'extrémité du faubourg de ce nom, sur la rive gauche de l'Odé, est le plus ancien monument de Quimper. Elle fut construite vers 1030, par Alain Canhiart, comte de Cornouaille.

(3) Les Capucins s'étaient établis à Quimper en 1601. Leur couvent occupait l'emplacement actuel du *Sacré-Cœur*, entre la place Neuve et le faubourg communément désigné sous le nom de Bourlibou. Cf. Introduction, p. XXXVII.

(4) L'église de Saint-Mathieu « bâtie par les soins des anciens ducs de Bretagne, dans les faubourgs de la ville de Quimper » (Abbé Peyron, Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère, t. XX, p. 16) a été reconstruite, selon M. de Courcy, de 1498 à 1515.

LA SECONDE [DEMOISELLE]

Ma sœur chérie, je me sens l'âme réjouie :  
Sûrement, ce conseil-là vous est venu de la part de Dieu.  
Allons donc la trouver, hâtons-nous promptement;  
jamais je ne resterai après elle en ce monde.

SCÈNE VIII

Trémour et trois écoliers entrent

TRÉMEUR parle

Ecoutez, camarades, l'époque est toute récente  
où nous vinmes tous quatre au collège de Quimper.  
Nous n'avons pas encore visité toutes les églises.  
Nous avons le droit de nous promener pour le moins les di-  
Allons à Locmaria, puis nous irons de là, [manches.  
par les Capucins, voir Saint-Mathieu.

LE PREMIER ÉCOLIER parle

Allons donc ensemble et nous nous promènerons  
maintenant, puisque nous savons nos leçons.

LE SECOND [ÉCOLIER]

Je sais aussi les miennes, y compris mon *b, a, ba*,  
et (je suis même) assez loin dans mon *Domine labia*.

Elle est située sur la rive droite du Steir. Elle possédait une chapelle fort vénérée sous le vocable de N.-D. du Paradis, où se célébraient deux grands pardons, l'un au mois de mai, l'autre le 15 août. « Les processions des paroisses voisines y venaient en foule et faisaient le tour de la chapelle ». Le pardon était annoncé à l'avance par un tambour parcourant la ville et les alentours, et, à cette occasion, des luttes avaient lieu dont l'enjeu était un « poupoint » (id., ibid., p. 26-27).

(5) Il manque un pied au premier hémistiche. — Au lieu de *quentiu*, il faut lire : *quentliou*. (*Kentel* = leçon, leçon chantée).

(6) Ce sont les premiers mots de l'oraison matutinale : *Domine, labia mea aperis. Et os meum annuntiabit laudem tuam*.

AN TREDE

Me studias mere nezer <sup>(1)</sup> ous ar goulou.

AR QUENTAN

Orsa, leveret din pelech eman er Guefdet <sup>(2)</sup>,  
herve ma ententant eur chapel gar meurbet.

ANEL

Mar deomp dre Boucheri <sup>(3)</sup> ni he goulo ember ;  
985 tremenomp dre eni da laret on pater.

breman et heont voar ho dolin <sup>(4)</sup>

TREMOR a comps hac AR REAL voarler <sup>(5)</sup>

Mou hador, doue, ma crouver ;  
mou hador, Jesus, me salver,  
chui et me mest ha me roue,  
me rent omag dou masgeste ;  
990 ha chui ma el mat, canot doue,  
miret ma corf ha me hÿne,  
ma miret ous an drouc speret,  
drest de bep tra dious pep pechet <sup>(6)</sup>.

(1) L'orthographe la plus habituelle est *neizer*, mbr. *neyzor*.

(2) Pour Guefdet = Guedet. La forme normale serait *Geodet*, en armoricain moyen *Quedet*, du latin *ciuitate*, gallois *ciudad* (cf. J. Loth, *Chretomathe bretonne*, p. 198). — L'ancienne église municipale de N.-D. du Guédet, *alias* N.-D. de la Cité, était située à l'angle de la rue des Étaux (aujourd'hui rue de la Boucherie) et de la rue du Guédet. Elle a été démolie dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est dans ses combles que les bourgeois de Quimper faisaient « leur chambre de ville », pour délibérer des affaires de la cité. La Vierge du Guédet était en très grande vénération dans tout le pays. La tradition voulait qu'elle eût fait cesser une peste en 1412 : en reconnaissance

LE TROISIÈME [ÉCOLIER]

Moi, j'étudiai les miennes, hier au soir, à la chandelle.

LE PREMIER [ÉCOLIER]

Or ça, dites-moi, où se trouve le Guédet,  
une chapelle de toute beauté, à ce que j'entends (dire) ?

LE SECOND [ÉCOLIER]

Si nous allons par (la rue de) la Boucherie, nous la verrons  
passons par là pour y dire notre prière. [bientôt :

Maintenant ils se mettent à genoux.

TRÉMEUR récite, puis les autres reprennent.

Je vous adore, Dieu, mon créateur,  
Je vous adore, Jésus, mon Sauveur,  
vous êtes mon maître et mon roi,  
je rends hommage à votre majesté.  
Et vous, mon bon ange, messenger de Dieu,  
veillez sur mon corps et mon âme,  
gardez-moi du malin Esprit  
(et), par dessus toute chose, de tout péché

on lui offrait, le jour de la Chandeleur, une « cire » de la longueur des remparts. La confrérie de N.-D. veillait soigneusement sur le « luminaire du vœu », et c'était un dicton local que « si la bougie du Guédet venait à s'éteindre, Quimper serait submergé » (cf. Trévédy, *Promenade dans Quimper*).

(3) La rue du Guédet s'amorce par un bout dans la rue de la Boucherie (cf. Introduction, p. XXXVII).

(4) Lisez : *daoulin*.

(5) Lisez : *voar lere'b*.

(6) Cette prière bretonne est encore usitée dans les campagnes.

COGNOMERUS AR BARON; DOU DIOL atre; TREMOR  
a comps; COGNOMERUS a pos var er pen;

TREMOR alar

Demp en ano doue ; piou et an digentil <sup>(1)</sup> hon,  
995 leret din, mar gouzoch, sou aretet dund <sup>(2)</sup> ?

AN TREDE

Et henvel a credan arer Cognomerus  
hac elerer asou enn den for dagerus.

(TREMOR)

Me ya de ludin <sup>(3)</sup>, ef eo hep dou mazat ;  
Ma dever em oblig, allas me voar erfat.

AR QUENTAN

1000 Lestant, ma camarat, nen de tam grasius ;  
ar fesson mo scoe ho rente malurus.

ANEL

Retornomp, Tremorric, nen deomp quet voar e dro.

TREMOR

Deut que <sup>(4)</sup>, marqueret, breman men saludou.

AN TREDE

Et enta ho hunan, ni aya quit hon tri ;  
1005 ni clevo breman zo ho po bet voar orfri <sup>(5)</sup>.

(1) Lisez, pour la mesure : 'n digentil hont, au lieu de an digentil hon.

(2) Lisez : du-bont.

(3) Lisez : saladin.

SCÈNE IX

Cognomerus, le baron (et) deux diables entrent. Cognomerus fait halte  
à un bout (de la scène).

TRÉMEUR dit

Allons au nom de Dieu... Quel est ce gentilhomme  
— dites-moi, si vous le savez, — qui est arrêté là-bas ?

LE TROISIÈME [ÉCOLIER]

Il ressemble à quelqu'un que l'on appelle, je crois, Cognomerus,  
et que l'on dit être un homme fort dangereux.

[TRÉMEUR]

Je vais le saluer. C'est lui mon père, à n'en pas douter : [trop.  
mon devoir m'oblige (à l'aller saluer), hélas ! je ne le sais que

LE PREMIER [ÉCOLIER]

Laissez-le, mon camarade ! Il n'est pas du tout gracieux :  
Pour peu qu'il vous frappât, il vous estropierait.

LE SECOND [ÉCOLIER]

Retournons (sur nos pas), petit Trémeur. Ne l'approchons pas.

TRÉMEUR

Venez avec moi, si vous voulez : à présent je le saluerai.

LE TROISIÈME [ÉCOLIER]

Allez donc tout seul ; nous trois, nous nous esquivons ;  
nous apprendrons sous peu que vous aurez reçu sur le nez

(4) Lisez : deut quene ou peut-être : (na) deut quel = a ne venez pas il.

(5) Lisez, dans le 1<sup>er</sup> hémistiche : bremanon, et dans le second : tout ho fri.

TREMOR avans de saludin

Yoa vras sou am chalon ou pezan remarquet  
ouzach mazadic quer; chant amboa dou quelet;  
hac etlefen mervel, ma calon alar din  
etlean bout joaius ho tont dou saludin.

COGNOMERUS a comps

1010 Ha te eo ar pandar fal <sup>(1)</sup> an ini a dra sur  
a dle ober dime er veage <sup>(2)</sup> dixpligadur!  
Ne riquet, rac breman me <sup>(3)</sup> zou de vue,  
a pa recusites, evel da vam, goude.

— 64

TREMOR

Nem lazet quet, mazat, hep bout ofanset <sup>(4)</sup>.  
1015 abret pe divezat evezet puniset.  
Doue, ar guir varner, henes ou <sup>(5)</sup> punisou  
en den goude evaro dicous <sup>(6)</sup> e veritou.

COGNOMERUS

Panos, mechiet fal, aresonin aret?  
Ari eo an amser ho puez aguelet <sup>(7)</sup>.

AR BARON

1020 Mo pet, mar plige <sup>(8)</sup> quenach, an drase ne ret quet.

COGNOMERUS a comps

Enem tenet, baron, nocheux quet de vouelet.

(1) A supprimer pour la mesure. Les copistes ajoutent souvent, de leur autorité privée, ces épithètes aggravantes.

(2) Lisez : *vech*.

(3) Lisez, pour la mesure et le sens : *me mejou*.

(4) Lisez : *hep bout ho ofanset*.

TRÉMEUR, s'avançant pour le saluer

J'ai grande joie au cœur de vous avoir remarqué,  
vous, mon cher petit père; j'avais désir de vous voir,  
et, dussé-je mourir, mon cœur me dit  
que je dois être joyeux en venant vous saluer.

COGNOMERUS parle

Ah! c'est toi le mauvais pendar qui, à ce qu'on assure,  
doit me faire un jour déplaisir!  
Tu ne le feras pas, car à l'instant j'aurai ta vie,  
dusses-tu ressusciter, comme ta mère, ensuite.

TRÉMEUR

Ne me tuez pas, mon père, je ne vous ai point offensé.  
Tôt ou tard, vous seriez puni.  
Dieu, le vrai Juge, punira  
l'homme, après sa mort, selon qu'il aura mérité.

COGNOMERUS

Comment! fichu morveux, vous raisonnez!  
Le temps est arrivé où vous perdrez la vie.

LE BARON

Je vous prie, s'il vous plaît, ne faites point cela!

COGNOMERUS parle

Retirez-vous, baron. Vous n'avez rien à voir (en ceci).

(5) Au lieu de *ou*, lisez : *a*.

(6) *Varo* dans ce vers n'a encore qu'une syllabe. Au lieu de *dicous*, lire : *diou*.

(7) Au lieu de *a gulelet* qui n'a pas de sens ici, lire : *a golllet*.

(8) Lire : *mar plij*.

(AR BARON)

Chuy biou comandin, otro, gret ou souet <sup>(1)</sup>.

COGNOMERUS en diben hac alar nuze

Me lare dit erfat es pige goneet :  
rac sur emem cuzan dide ne cervig quet ;  
1025 des din me, den a campr, mor cheux, er mouchouwer  
vit ma torchy' ar goad dious ma sabren <sup>(2)</sup>

COGNOMERUS

Orsa, breman ezon quantant, pen de dixtruget enifernal  
[mechant <sup>(3)</sup>.

AR QUENTAN DIOUL

Ret e me hanavi petra acheux <sup>(4)</sup> meritet

An dioulou ara seblant en cas gante ha neuze tenou  
et clesc voarneze hac ezeont quit.

(1) Ce vers, dans le manuscrit, est placé, comme le précédent, dans la bouche de Cognomerus, mais c'est sans aucun doute au baron qu'il convient de le restituer. Le 1<sup>er</sup> hémistiche demande évidemment une correction. Je propose de lire : *chuy' eou* [a] *comand d'in*.

(2) Il manque un pied au second hémistiche et, d'autre part, *sabren* ne rime pas avec *mouchouwer* du vers précédent. Peut-être faut-il lire le pluriel emphatique *sabrenner*.

[LE BARON]

C'est vous qui me commandez, seigneur : faites à votre souhait.

COGNOMERUS le décapite et dit ensuite

Je te disais bien que tu l'aurais emporté (sur moi),  
car, de te cacher, assurément il ne te servirait de rien !  
Donne-moi, homme de chambre, si tu en as un, ton mouchoir,  
que j'essuie le sang sur mon sabre.

SCÈNE X

COGNOMERUS

Or ça, je suis content, maintenant qu'il est détruit !

LE PREMIER DIABLE

Il faut que tu saches ce que tu as mérité.

Les diables feront semblant de l'entraîner. Alors, il les  
menacera de son épée, et ils s'enfuiront.

(3) Ici encore il faut évidemment décomposer ce vers en deux vers de huit pieds :

*Orsa, breman ezon content  
pen de dixtruget ar mechant.*

*inifernal* doit être une épithète encore ajoutée par le copiste. Tout ce passage est d'ailleurs visiblement altéré. On ne conçoit pas, surtout dans le théâtre breton si friand de ces épisodes, une « diablerie » comme celle qui suit, se résumant toute en un seul vers.

(4) Lisez : *cheux* au lieu de *eebeux*. Ce vers unique, qui constitue à lui seul toute une scène, en appelait au moins un autre pour rimer avec lui.



PEVARE PROLOC ANTRE

pour trefin quand eel se trouve mallade a mourir — 65  
TREFIN atre sul et parle

Petra eou quement man? Queza ran dan doar,  
1030 ne allan quet chom emsao, col aran ma memor <sup>(1)</sup> ;  
ne allan mu pourmen na gout penos querzet;  
aman he renquan chom da repos un nubet.

trefin asoy sur un chaesse un peu, avec  
ses bras pleie : elle parle for tris :

Allas! ma callon baour, terib out contritet,  
tris out bete ar maro, ma corf tout so jennet;  
1035 guelet eran erfat, gant cal anechamant,  
es seau ret din mervel, hac ober rin contant.

LE MORT antre et parle

Men sou hanvet ar maro hac ar fin diviza  
da bep den voar ar bet pa ariva gata;  
mont aran invisibl; breman me a douschou  
1040 ur personaig santel pehini a chom enau <sup>(2)</sup>;  
breman men hi souschou hep quafet apel <sup>(3)</sup>;  
quen joiaus hac an de contat eo vervel <sup>(4)</sup>.  
Orsa eta, Trefinna, num breparet poude <sup>(5)</sup>... — 66  
Doue he neus ordrenet et ret dach finisa.

TREFINNAN parle

1045 Asur men a songay he moa urchamant <sup>(6)</sup> ;  
contant on a vervel, pane doue contant,

(1) *Memor* (fr. *mémoire*) : fréquemment en breton le sens de conscience, d'esprits.

(2) *Lisez* : pehini chom enau.

(3) *Lisez* : hep cajet nep apel.

ACTE IV

LE QUATRIÈME PROLOGUE entre

TRÉFINE, malade, est sur le point de mourir.  
Elle entre seule et parle

Qu'est-ce que ceci? Je m'affaisse à terre,  
je ne peux pas rester debout, je perds conscience;  
je ne puis plus cheminer, et ne sais plus comment marcher;  
il faut que je demeure ici pour me reposer un peu.

TRÉFINE s'assied un instant sur une chaise, les bras pliés.  
Elle parle (d'un ton) fort triste :

Hélas! mon pauvre cœur, tu es profondément contristé;  
Triste tu es jusqu'à la mort! Tout mon corps est refroidi.  
Je vois bien, non sans beaucoup de chagrin,  
qu'il me faut mourir, et je le ferai, contente.

LA MORT entre et parle

J'ai nom la Mort et (je suis) la fin dernière  
pour tout homme au monde, dès que je le rencontre.  
Je vais, invisible. Tout à l'heure je toucherai  
une personne sainte qui est assise là;  
tout à l'heure je la toucherai sans appel :  
elle est aussi joyeuse que le jour de mourir.  
Or ça, donc, Tréfine, préparez-vous...  
Dieu l'a ordonné, il vous faut finir.

TRÉFINE parle

Certes, je me doutais que j'éprouvais un changement :  
Je suis contente de mourir, puisque Dieu est content.

(4) *Lisez* : contant eo de vervel.

(5) Cette fin de vers est illisible dans le manuscrit.

(6) Il faut, je pense, lire pour la mesure et pour le sens : *se changeant*.

nimer me vou madelles Jesus, ma guir doue,  
donnet yve deren <sup>(1)</sup> baradoues dem hine.

LE MORT parle

Nou pisset nep morchet, Trefin, en quemet se,  
1050 quar bessan hou pou lot en rouanteles <sup>(2)</sup> an nef,  
rag doue eternal henuves anoset  
et sou dach ur gurun en nef dach preparet;  
racse, men hou suplÿ, breman henum songet,  
racg <sup>(3)</sup> ari eo ar momet ma het divoar ar bet.

TREFINNAN parle tris

1055 Ma doue, men hou pet, deut daren <sup>(4)</sup> din pardon,  
dimes ma hol fottou, me hou pet a galon.  
*In manus tuas Domine*  
doue de vou gant ma hine

LE MORT parle

Arsan eta, Trefinnan, pelloc ne dalehet,  
1060 chetu ase un tol, breman he finiset.

il frape, elle tomp da la ches, mor, et la mor sor :  
Sa suit pour lanterramant chan *Miserere mei*.

Salud devotamant de doue eternal  
a der verchex vari, evam celestial,  
dennol sent en nantier ha den ele yve  
asou avoquadet en parlemant doue.

(1) Liset : de sei.

(2) Liset, pour la mesure : rouanteles au lieu de en rouanteles.

Que Jésus, mon vrai Dieu, ait seulement la bonté  
d'accorder aussi le paradis à mon âme.

LA MORT parle

N'ayez nulle inquiétude, Tréfine, là-dessus,  
car vous aurez lot du royaume du ciel,  
car Dieu éternel a annoncé  
qu'il y a une couronne dans le ciel pour vous préparée.  
Ainsi donc, je vous supplie, recueillez-vous  
car le moment est arrivé où vous allez quitter le monde.

TREFINE parle tristement

Mon Dieu, je vous prie, accordez-moi pardon  
de toutes mes fautes, je vous prie de cœur.  
*In manus tuas, Domine...*  
Dieu soit avec mon âme!

LA MORT parle

Or ça donc, Tréfine, vous ne tarderez pas davantage [à mourir].  
Voici un coup. Maintenant c'est fini de vous.

Elle la frappe. Tréfine tombe dans la chaise, morte. La mort  
sort. La suite (de Tréfine), pour l'enterrement, chante le  
*Miserere mei*.

Salut dévotement à Dieu éternel  
et à la Vierge Marie, sa mère céleste,  
à tous les saints en entier et aux anges aussi  
qui sont [nos] avocats au parlement de Dieu.

(1) A supprimer, pour la mesure.

(2) Liset : de sei.

- 1 Assistans enorabl, an tirant miliquet  
Cognomerus en deux, me gret, ou estonet  
dre er muntrou cruel o deux <sup>(1)</sup> bet cometet  
ho lazan hepitié <sup>(2)</sup> e vab hac e priet.
- 2 Mes me plige quenac areti ur char deur,  
pasianti quenemp, ope muÿ aoreur,  
rac eber evelfet ÿustamant punisant  
an tiran mizirab; meritet en defoa.
- 3 Doue, chui vouel an nol, dreou yustis divin  
avangou ar macacer a tremor, a trefin.  
ÿa, cognomerus, otrone, a varvoun;  
et oreson funebr arai an dioullou.
- 4 Neuze etevi <sup>(3)</sup> anine da rancontrir <sup>(4)</sup> e boan  
da gouezat enifern en cesamant en tant <sup>(5)</sup>.  
Chetu petra en deux goneet en tirant  
ho fevant er bet mant re rigeurusamant.

(1) Lisez : *en deux* au lieu de *o deux*.

(2) Lisez : *lep pitie*.

(3) Lisez, pour la mesure : *neuze tevi*.

(4) Lisez : *racontia*.

## ACTE V

### PROLOGUE

Assistance honorable, le tyran maudit  
Cognomerus vous a, je suppose, étonnés  
par les meurtres cruels qu'il a commis,  
en tuant sans pitié son fils et sa femme.

### MARCHE

Mais, s'il vous plaisait de rester un quart d'heure (encore)  
patienter avec nous, vous éprouveriez plus d'horreur,  
car dans peu vous verrez justement puni  
le tyran misérable (comme) il l'avait mérité.

### MARCHE

Dieu, qui voyez tout, par votre justice divine  
vous vengerez le massacre de Trémour, de Tréfine.  
Oui, Cognomerus, seigneurs, mourra;  
son oraison funèbre ce sont les diables qui la feront.

### MARCHE

Alors, viendra son âme raconter la peine [qu'elle souffre]  
à tomber en enfer, incessamment, dans le feu.  
Voilà ce qu'il a gagné, le tyran  
à vivre en ce monde trop rigoureusement.

(5) Lisez : *tes*. Le copiste multiplie dans ce prologue le *t* à la fin de mots qui ne le comportent pas (CX, strophe 4, v. 3, *punissent* au lieu de *punisse* et *malice punisse*; strophe 4, v. 4, *finant* au lieu de *finas*, *er les mant* au lieu de *er les man*; strophe 7, v. 1, *amant* au lieu de *amon*, v. 1, *postiquant* au lieu de *postiquans*).

5 Compaignones devot, quemet asou amant,  
ves a peurs jesus chris, me deu dou suplian  
de dilezel an drouc, pratiquant vertuou;  
jesus mab ar verches enou recompansou.

6 Mar queret deporti, evelfet dre exempl  
pe sort punision en deux an dut yuanc  
goude ho crinnou gret <sup>(1)</sup> comettet voar ar bet;  
nemert an dioullou nou deux de consortet.

MARCHE

7 Jesus christ, mab doue, hon salver biniquet,  
on barnou ni ol <sup>(2)</sup>, vel mou nou meritet,  
hep true arbet na misericor ous doue <sup>(3)</sup>  
justis o <sup>(4)</sup> exersou voarnom ni pecherien

MARCHE

8 Ar re danet en nifern <sup>(5)</sup> e he bras ou glaar  
besan drouc empliet an amser var an douar <sup>(6)</sup>.  
nem bliget eou gante <sup>(7)</sup> : neneus quen a pardon;  
en neur hep quen ehelet cafet pardon <sup>(8)</sup>.

(1) Il faut, je pense, corriger : *goude ho crinnou hol*.

(2) Pour la mesure, il faudrait construire : *a varnou anomp ol*.

(3) Au lieu de *Doue*, il faut évidemment lire : *den*.

(4) Lisez : *a*.

(5) Il faut lire, pour la mesure : *ar re a so en ifern*.

(6) *Douar* ici est fait d'une syllabe.

MARCHE

Compagnie dévotte, vous tous qui êtes ici,  
de la part de Jésus-Christ je viens vous supplier  
de délaisser le mal, de pratiquer les vertus :  
Jésus, fils de la Vierge, vous en récompensera.

MARCHE

Si vous voulez attendre un moment, vous verrez, par un exemple,  
quelle sorte de punition ont les jeunes gens  
après les crimes [qu'ils ont] faits, commis en ce monde.  
Ils n'ont plus que les diables pour consorts.

MARCHE

Jésus-Christ, fils de Dieu, notre Sauveur béni,  
nous jugera tous comme nous aurons mérité;  
sans pitié aucune ni miséricorde pour personne,  
il exercera sa justice sur nous pécheurs.

MARCHE

Des damnés, dans l'enfer, grande est l'affliction  
d'avoir mal employé le temps sur la terre;  
il est trop tard pour eux : il n'y a plus de pardon;  
il n'y a qu'une heure où l'on puisse obtenir pardon.

(7) Ce membre de phrase est bien obscur. La traduction mot à mot serait : « il s'est plu avec eux ». Le sens voudrait quelque chose comme : *divezat eou gante*. C'est la conjecture pour laquelle je me suis décidé dans la traduction.

(8) Le second hémistiche a 7 pieds : au lieu de *cafet*, il faut lire *cat*. Je traduis ce vers comme s'il y avait *n eun eur hep quen*.

MARCHE

9 Pebes setans <sup>(1)</sup> o setan effroiabl  
 o setans o <sup>(2)</sup> justis, o setoans apouentabl !  
 ya sur ma chalon asou abandonet  
 pa gongan er setans avesou anoset.

MARCHE

10 O ineou mat <sup>(3)</sup>, chui nocheux quiet colet  
 hac <sup>(4)</sup> o touguen ar gras don saver <sup>(5)</sup> benignet,  
 ho clevet hep doutans ou setans favorabl :  
 « deutu, tut biniget, deutu davet ma sat. »

MARCHE

11 Chete <sup>(6)</sup> diou setans, cristenion, anoset :  
 innan ves anese evidom assuret ;  
 naneus nemer daou blas, eneff hac an nifern,  
 nunan anne he hevesom da virfiquen <sup>(7)</sup>.

MARCHE

1065 Me eo ar maro garve <sup>(8)</sup> asou yen a qualet a degard <sup>(9)</sup> — 69  
 ne espernan den gannet <sup>(10)</sup> er mor nac en douar ;  
 me en <sup>(11)</sup> anquo hep quic asou cou <sup>(12)</sup> cri ha calet

(1) L'hémistiche n'a que quatre pieds. Peut-être ce vers est-il encore un reste d'un texte plus ancien en vers de 10 pieds, cette fois.

(2) Je pense qu'il faut lire *u*.

(3) Hémistiche de 5 pieds.

(4) À supprimer, pour la mesure.

(5) Lisez : *Salver*.

(6) Supplétez l'article : *un*.

(7) Il faut rétablir ainsi ce vers :

*En unan aneze e vesomp da virfiquen.*

MARCHE

Quelle sentence ! o sentence effroyable !  
 O sentence de justice ! O sentence épouvantable !  
 Oui, certes, mon cœur cesse de battre <sup>(13)</sup>,  
 quand je songe à la sentence qui sera prononcée.

MARCHE

O âmes bonnes, vous n'avez pas perdu  
 à porter la croix de notre Sauveur béni,  
 en entendant sans équivoque votre sentence favorable :  
 « Venez, gens bénis, venez auprès de mon père ! »

MARCHE

Voilà les deux sentences, chrétiens, (qui seront) prononcées ;  
 et dont l'une sera pour nous, cela est certain.  
 Il n'y a que deux places : le ciel et l'enfer :  
 en l'une d'elles nous serons à jamais.

MARCHE

SCÈNE I

LA MORT

C'est moi la Mort rude, qui est froide, et dure, et insensible.  
 Je n'épargne aucun être né, dans la mer ni sur terre.  
 C'est moi l'Ankou sans cœur, qui est vieux, cruel et dur,

(8) Lisez : *garu*, en une seule syllabe.

(9) Une des trois épithètes est de trop pour la mesure, et c'est vraisemblablement la seconde, *qualet*, que nous retrouvons a vers plus bas. Au lieu de *degard*, lisez : *digar*.

(10) Lisez : *n'espernan den gannet*.

(11) Lisez : *me d'u anquo*.

(12) C'est probablement *couz* ou *coz* = vieux, qu'il faut lire. Ce mot est, d'ailleurs, de trop dans le vers.

(13) M. à m. : « mon cœur est abandonné ».

a lem bras ha bien, an nol, divar ar bet,  
 an nol papet a rom hac ar cardinallet;  
 1070 nen deux roue, impaler <sup>(1)</sup>, prises na prisezet <sup>(2)</sup>  
 ne aboison din pevede ordenet.  
 Doue tat, ar crover, pa crovas ar bet man  
 a permetas lazan ar bras <sup>(3)</sup> quercouls ac ar bien <sup>(4)</sup>.  
 Ar marou sou egaret <sup>(5)</sup> na ne espern nep den  
 1075 ganet var an douvar, na gentil, na bilen;  
 ar bras hac ar bien dan dans areng donet.  
 Meya univercel a partout ol <sup>(6)</sup> dre ar bet ;  
 gant ma fal <sup>(7)</sup> pou falhan, hep dale evervond  
 ha mont dirac doue evit renti ho cont.  
 1080 Me ya breman souden da vet Cognomerus :  
 henes an deux er bet <sup>(8)</sup> cal a soursi a reus ;  
 breman et finisou et veschantteteou.  
 Alas, enfin et coz, goasant enem cafou.  
 Racse, pobl obstinet, nem reglet er bet man,  
 1085 bezet ol preparet; pa songet neubetant  
 ar maro ariou, nou pou song na preder  
 pe renquet renti ho <sup>(9)</sup> cont en presans ou crouver  
 ha ma nou pe gret mat, confus enem quefet : — 70  
 alas! malur dan den arenquo bout dannet!

aman esco cognomerus

(1) Lisez, pour la mesure : *n' eus roue, impaler.*

(2) Rétablissez : *prinsod na prisezet*. Il doit manquer un vers entre celui-ci et le précédent.

(3) L'hémistiche a 8 pieds.

(4) Allusion à un passage de la *Création du monde*, qui montre Dieu créant la Mort, après le péché originel :

Me a form ar maro a zo gardis meurbet,  
 hac a lac'ho Adam hag Eva, he briet,  
 ha quement den james a deui deux ho ligne  
 na demeus an natur da gomeret due.  
 Maro cri, me Doue, me gommand dit zével  
 Da vouet da bourmen dre ar bed en antier.  
 Te a lac'ho an oll, heb cavet nep true,  
 bete mont er palez da vouit ar rouane...

(Ms. de l'abbé Allain, p. 81).

qui fait disparaître du monde tous les êtres, grands et petits,  
 tous les papes de Rome et les cardinaux.  
 Il n'y a roi, empereur, prince ni princesses  
 qui ne m'obéissent, quand il leur est ordonné.  
 Dieu le père, le créateur, lorsqu'il créa ce monde,  
 permit de tuer le grand aussi bien que le petit.  
 La Mort est accueillante et n'épargne aucun être  
 né sur la terre, ni noble, ni vilain.  
 Le grand et le petit sont tenus de venir à la danse.  
 Je vais, universelle, et, partout par le monde,  
 avec ma faux quand je les fauche, sans délai ils meurent  
 et paraissent devant Dieu pour rendre (leurs) comptes.  
 Je vais de ce pas trouver Cognomerus.  
 Celui-là a causé beaucoup de souci et de chagrin :  
 maintenant vont finir ses méchancetés ;  
 hélas! en fin de compte, il ne s'en trouvera que pis.  
 C'est pourquoi, peuple obstiné, mettez-vous en règle dès ce  
 Soyez tous préparés. Quand vous songerez le moins, [monde.  
 la mort arrivera. Vous n'aurez (le temps) ni de songer ni de  
 [réfléchir,  
 lorsqu'il vous faudra rendre (vos) comptes en présence de votre  
 [créateur,  
 et, si vous n'avez pas fait le bien, vous vous trouverez confus :  
 Hélas! malheur à l'homme qui devra être damné!

Ici elle frappe Cognomerus.

[Je forme la mort qui est fort rude, — et qui tuera Adam et Ève, sa femme, — et tous les hommes qui sortiront jamais de leur lignée — et tous les êtres dont la nature sera de prendre vie. — Mort cruelle, moi, Dieu, je te commande de te lever, — et de te promener par le monde entier. — Tu tueras tout le monde sans pitié, — jusqu'à entier dans le palais pour prendre les rois...]

(5) C'est, je pense, *begaret* (ou *begarat*) = affable, affectueux, accueillant.

(6) A supprimer, pour la mesure.

(7) Lisez : *falc'h*.

(8) Je pense qu'il faut lire : *henes an deux bet gret*.

(9) A supprimer, pour la mesure.

COGNOMEREU

1090 Alas! me so scovet quen a quasi quezan,  
rac se ta, ma baron, buan tosta aman.

AN DIGENTIL A CAMPRE

Petra sou, ma mestr quer, pebez sort changamant  
asou arif quenach ebars enun ystant?

COGNOMERUS

Deut aman, den a campr, davedon protamant,  
1095 hastet buan timat ha bezet diligent,  
comandin aran dac ma gouele bezet gret,  
ma lequet varnezan, ne alan mu querzet.

AR BARON

Me ata, ma mestr quer, pouchex gourchemenet,  
me arai prest an nol, avel ma sovettet,  
1100 me a <sup>(1)</sup> dresou ou guele en guis ma goulenet  
hac o laquei enan evit ma repossset.

COGNOMERUS

Aÿou! ma hol vemprou! ma chalon sou crevet,  
Gant un douleur terib sur ezeo souprenet.  
Confis bras enem <sup>(2)</sup> gafan in <sup>(3)</sup> ond pe ezant[an],  
1105 ma zoun estonnet bras ho chongal en draman.  
Ma houde, den a gampre, digas din de ifan.

(1) A supprimer, pour la mesure,

(2) Lisez, pour la mesure : *nem*, au lieu de *enem*.

SCÈNE II

COGNOMERUS

Hélas! j'ai reçu un tel coup que j'en tombe presque.  
Ainsi donc, mon baron, vite approche ici!

LE GENTILHOMME DE CHAMBRE

Qu'y a t-il, mon cher maître? Quel étrange changement  
s'est produit en vous, en l'espace d'un instant!

COGNOMERUS

Venez, homme de chambre, venez à moi promptement!  
Dépêchez-vous vite, tout de suite, et soyez diligent!  
Je vous commande de faire faire mon lit;  
mettez-moi dessus. Je ne puis plus marcher.

LE BARON

Je vais donc, mon cher maître, puisque vous l'avez ordonné;  
je disposerai tout, comme vous le souhaitez :  
je dresserai votre lit de la manière que vous demandez  
et vous mettrai dedans pour que vous reposiez.

COGNOMERUS

Aïe! tous mes membres!... Mon cœur est crevé :  
par une douleur terrible certes il est surpris.  
Je me trouve bien confus : je ne sais ce que je ressens,  
et suis bien étonné en songeant à ceci.  
Ensuite, homme de chambre, apporte-moi à boire :

(3) Il faut rétablir : *ne ond*.

Gant anquen a cechet a tomder afresfan <sup>(1)</sup>,  
ne meus na quar na par a deve <sup>(2)</sup> gouelet;  
ÿ a charge pelsou ma gouelet desedet.

AR BARON

1110 Dalet, ma hotro mat, chete guin ar guellan,  
ma na effet heman, certen ezos guel claf.

— 71

COGNOMERUS a comps

Hac <sup>(3)</sup> ezan ves ar bet man, goude ma hol tourmant;  
me gare e fet prest da <sup>(4)</sup> ober minteramant.

aman eteu an diaoulou, a cognomerus  
a varvo hac a vou stlainet gant an  
dioullou ous enem laret ar veziou  
voar lerch : ar quen <sup>(5)</sup> alarrou :

Ho, ho! chetu Cognomerus desedet!

1115 ar maro en deusatz lazet :  
prest avoalch va deza monnet.

AN NEL DIOUL

Me avar erfat, Cognomerus,  
pa voas voar an douvar, robedus <sup>(6)</sup>,  
Et cheux fidel on serviget;

1120 en recompans efi danet.

(1) Il faut, je crois, lire : *a farfan* (a varvan).

(2) Pour la mesure, comme pour le sens, lisez : *a deve* d'am gouelet.

(3) À supprimer, pour la mesure.

(4) Au lieu de *da ober*, lisez, pour la mesure : *d'ober*.

d'angoisse, de soif et de chaleur je me meurs.  
Je n'ai ni amis ni proches qui me viendraient voir :  
ils voudraient depuis longtemps me voir décédé.

LE BARON

Tenez, mon bon seigneur, voici du vin des meilleurs : [lade  
si vous ne buvez de celui-ci, certes, c'est que vous êtes bien ma-

COGNOMERUS parle

Dussé-je m'en aller de ce monde, après tout mon tourment,  
je voudrais que l'on fût prêt à faire mon enterrement!

SCÈNE III

Ici viennent les diables. Cognomerus mourra et il sera entraîné par  
les diables, qui diront les vers ci-après.

LE PREMIER [DIABLE] dira :

Ho! Ho! voici Cognomerus décédé!

La mort l'a tué.

Il était assez temps qu'il s'en allât.

LE SECOND DIABLE

Je sais bien, Cognomerus,

Quand tu étais sur la terre, faisant le robeur,

tu nous as fidèlement servis :

En récompense, tu seras damné.

(5) Lisez : *quentan*.

(6) *Robedus* est évidemment un adjectif dérivé du français *rober*. On trouve en moyen  
breton : *rober* = voleur.



AR QUENTAN

Muntrer bras voas, Cognomerus,  
pa voas voar ar bet, hep refus,  
breman hep mar ni astretau  
hac in niferni <sup>(1)</sup> es interrou.

ANEL

1125 Quemet muntrer sou dre ar vro  
goude ho reux y avarvo ;  
pa voind hep mar desedet,  
enifern efouint tolet.

— 72

AR QUENTANT

Vezurieren <sup>(2)</sup>, tut didalve, a poset madou hou hente,  
1130 ar sor tut se eo a caran nos ha de <sup>(3)</sup>.

Sortiset breman ha neuze et teovou adare

ANINE

Me sou quemeret, alas! nion petra aran;  
a bep coste din pa sellan, nemer dioulou na velan <sup>(4)</sup>.  
aman a fellou dan nine achap,  
a pavo comeret alarou :  
Misericor! misericor! misericor!

(1) Lisez : *hac en ifern ni.*

(2) Il faut lire : *uzurieren.*

(3) Ce vers et le précédent sont évidemment estropiés. Nul doute que ce ne soient des vers de 8 pieds, qu'il convient de rétablir ainsi :

*uzurieren, tut didalve,  
a poset madou hou hente  
..... ar sorl tut se  
eo a caran [me] nos ha de.*

LE PREMIER [DIABLE]

Grand meurtrier tu étais, Cognomerus,  
quand tu étais au monde, sans conteste;  
A présent sans manque nous te traiterons (comme tu l'as mérité),  
et dans l'enfer nous t'enterrerons.

LE SECOND [DIABLE]

Tous les meurtriers qui sont par le pays  
Après leurs crimes mourront.  
Quand ils seront sans faute décédés,  
en enfer ils seront jetés.

LE PREMIER [DIABLE]

Des usuriers, gent scélérate  
qui s'approprie les biens du prochain,  
...voilà l'espèce de gens  
que j'aime nuit et jour.

SCÈNE III

Ils sortent maintenant et alors viendra de nouveau

L'ÂME

Je suis prise, hélas! Je ne sais que faire :  
de chaque côté de moi quand je regarde,  
je ne vois que diables.  
Ici l'âme essaiera de s'échapper et, quand elle sera reprise,  
elle dira :  
Miséricorde! Miséricorde! Miséricorde!

(4) Même observation que ci-dessus. Il faut rétablir :

*Me sou quemeret.....  
Alas! ne ou petra aran.  
A bep coste din pa sellan  
Nemer dioulou na velan.*

o doue eternal, mo pet, pardonet din  
1135 an tragas ar bet man, inorand ezome,  
an deux bet ma dalet da anquaet doue.

AR QUENTAN DIOAUL

Pa <sup>(1)</sup> na vigemp enem avanset,  
evigemp bet gel serviget;  
mes ni avoa quenet hac as renou <sup>(2)</sup> erfat.

AN NINE

1140 An ocasion eo, o speret dereglet,  
cheux bet ma dallet dre vanite ar bet;  
ar glar hac ar voyeen en deux bet ma dalet  
en pep acosion da vout quenach danet.

ANEL

Temptasion parfet avoa bepret quenet;  
1145 fazian ne aliges <sup>(3)</sup>; quenemp ret eou monet

ANINE

O Jésus deboner, na vet quet rigourus!  
me <sup>(4)</sup> sellet emandret, mes bezet grasius!  
Ne meus quet, me en goar, quemet sur meritet  
ma fen <sup>(5)</sup> en tu deou gant ou sent a plaset;  
1150 mes, Yesus an <sup>(6)</sup> douster, permetet dre ou gras  
ma yovisin plesant ur momet a ho fas.

— 73 —

(1) Il faut, je pense, lire : *na*.  
(2) Il faut lire le passé *rene*, au lieu du futur *renou*. Tout ce passage est d'ailleurs visiblement altéré. On passe, sans transition, d'un rythme à l'autre, contrairement aux habitudes des auteurs de mystères.  
(3) Lisez : *ne algés*.

O Dieu éternel, je vous en prie, pardonnez-moi!  
C'est le tracas de ce monde, ignorant que je suis!  
qui m'a aveuglé jusqu'à me faire oublier Dieu.

LE PREMIER DIABLE

Si nous n'avions pris les devants,  
nous aurions été mal servis.  
Mais, nous étions avec toi, et nous t'avons bien dirigée.

L'AME

C'est l'occasion (qui a fait), ô Esprit dérégulé,  
que vous m'avez aveuglé par la vanité du monde.  
C'est la gloire et la richesse qui m'ont aveuglé  
en toute occasion [et conduit] à être damné avec vous.

LE SECOND (DIABLE)

A la tentation parfaite tu succombais toujours <sup>(7)</sup> :  
tu n'aurais pu t'y soustraire. Il faut venir avec nous.

L'AME

O Jésus débonnaire, ne soyez pas rigoureux!  
mais tournez les yeux vers moi, mais soyez gracieux (faites  
Je le sais, je n'ai sûrement pas mérité [grâce]  
d'être placée à votre droite, avec vos saints.  
Mais, Jésus de douceur, permettez par votre grâce  
que j'aie le plaisir de jouir un moment de votre face!

(4) Lisez : *mes*.  
(5) Lisez, pour la mesure : *ma fen-me*.  
(6) Il faut, je pense, lire : *a douster*.  
(7) M. à m. « Tentation parfaite était toujours avec toi ».

AR QUENTAN

Pant <sup>(1)</sup> avalch vezo dit quenim beza danet ;  
pel asou amser et cheux te meritet  
hac in nifer vi cosollet <sup>(2)</sup>.

ANINE

1155 Mar don <sup>(3)</sup> ano presans da ober pinigen,  
ma quezet da ur lech na vueli birfiquen  
na sclarder, na golo, mes nem bou quet anquen.

AR QUENTANT

En ifern ynfernal evezi tourmantet  
hep fin de virfiquen da veza puniset.

AN NINE

1160 Pe in <sup>(4)</sup> ti pe eur sal a sou din prepart,  
mar losquan en tan flam, reit termen e nubet  
atremenou ur vezz nem bezou pon <sup>(5)</sup> ar bet.  
O huret en termen a virfiquen <sup>(6)</sup> bout losquet  
en tan flam eternal ! a <sup>(7)</sup> guele miliguet !

1165 Mar be quer bras ma foan, ret dime un ostis :  
henes dar bianan em tretou dre fentis.

ANNEL DIOUAL

Lusifer ha satan vezou da ostizion  
es tretto en pep guis hep tam remision.

— 74

(1) Lisez : Poent.

(2) Dans ce passage encore la métrique doit être altérée, à moins que l'on n'admette, ce qui me paraît peu vraisemblable, que cette combinaison de trois vers homocorimes, qui se reproduit également dans la réplique de l'Ame, ait été voulue par le poète.

(3) Lisez : dan.

(4) Lisez : eun.

(5) Lisez : pon.

(6) Lisez : viriquen, pour la mesure, au lieu de virfiquen.

(7) Lisez : O.

LE PREMIER (DIABLE)

Il est temps assez que tu sois damné avec nous !  
Il y a longtemps que tu l'as mérité,  
Et dans l'enfer tu seras consolé

L'AME

Si je dois aller hors de votre présence faire pénitence,  
menez-moi en un lieu où je ne verrai jamais  
ni clarté, ni lumière, mais où je n'aurai pas d'angoisse.

LE PREMIER (DIABLE)

Dans l'enfer infernal tu seras tourmenté  
sans fin, à jamais, pour ta punition.

L'AME

Que ce soit une maison ou une salle qui m'est préparée,  
si je dois brûler dans le feu ardent, accordez-moi un peu de délai ;  
Qu'il se passe un moment où je ne souffrirai aucun mal !  
Oh ! quel long terme ! A jamais être brûlé  
dans le feu ardent éternel ! O lit maudit !  
Si ma peine doit être si grande, donnez-moi un hôte :  
celui-là au moins me traitera par feinte <sup>(8)</sup>.

LE SECOND DIABLE

Lucifer et Satan seront tes hôtes  
[et] te traiteront de toutes les manières, sans nulle rémission.

(8) Cette requête de l'Ame, demandant un hôte, paraît assez étrange. Ostis ou bestis, en breton, n'a pourtant que le sens d'hôte, d'hôtelier, d'aubergiste. Si l'Ame en sollicite un, faut-il croire que c'est pour désaltérer chez lui sa soif ardente et y trouver une couche moins douloureuse ? C'est ce que semblerait indiquer le dernier vers, quoique le mot *fentis* non plus ne soit guère explicite, à moins qu'on ne le détourne de son sens, en le traduisant par *douceur*, *amabilité*, ou quelque chose d'équivalent. *Fent*, en Trégorrois = *gaussurie*, *cad fent* = sa gausser. *fentuz* = drôle, comique. Du reste, toute cette partie de la pièce où l'Ame est en scène est pleine d'obscurités : le copiste ne comprenait certainement pas lui-même tout ce qu'il transcrivait.

AN NINE

- Techet, compaignones, a gouelet man tristet <sup>(1)</sup>,  
 1170 rac aouen no pe oreur o clevet ma doare.  
 Doue a comand din comps ves an tourmanchou  
 hac ar poaniou cruel asou en nifernou.  
 Chete me pehini guezall avoa bet den  
 quentan daovis dezan <sup>(2)</sup> pelech eharigen.  
 1175 A pellet ezonme dious et mes <sup>(3)</sup> gouelet !  
 Et er yoa in hirvout ha ma hol yoa collet.  
 Chetu deut ma habit, pehini voa lustet,  
 allas ! christenion bour, an etat ma vouelet ;  
 na dougan muÿ satin, scarlet nac ...neso <sup>(4)</sup>  
 1180 rochedo holande, danteles <sup>(5)</sup> hep sy ;  
 nemeux mu voar ma scro na mevel, na mates,  
 na mignon, na den quer, a nep compaones ;  
 ma hunan pen ezon, gan anol dilezet,  
 nemer gant an tourmant ha poan an drouc speret ;  
 1185 me a cryÿ abos ma fen <sup>(6)</sup> hac ara armoni <sup>(7)</sup>  
 hac a discleri dezenoll <sup>(8)</sup> ma foan ha ma hanoi ;  
 ne gouelan netra din ho laret guione,  
 adachi, marquarac bezan fur, ho rahe <sup>(9)</sup> ;  
 narer din netra net a sante nep blas vat,  
 1190 allas ! nemeur beunim hac ur pezon benac ;  
 en lech ma penat bleou, ma moustago friset,  
 en lech ar frondeno, macho dantelezet,

— 75

(1) Ce vers ne rime pas avec le suivant. Dans *tristet*, et doit être le suffixe d'exclamation, très usité en moyen breton. (Cf. Vie de sainte Nonne, p. 100, *caÿret den*, le bel homme !). En gallois, c'est le suffixe de comparaison (*cyn cadred ag* = aussi fort que).

(2) Il faut, je pense, restituer : *ar quentan daouit d'in*.

(3) Lisez : *e meus*.

(4) Le mot est complètement indéchiffrable.

(5) Il faut, pour la mesure, le pluriel : *dantelezon*.

(6) Lire, pour la mesure : *me cry aboz ma fen*.

(7) Le mot *armonie* est ici emprunté pour signifier *bruit, tapage*. *Ober armoni*, en

L'AME

Ecartez-vous, compagnie, de cette vue si triste,  
 de crainte d'être saisis d'horreur en entendant mon destin.  
 Dieu me commande de parler des tourments  
 et des peines cruelles qu'il y a dans les enfers.  
 Me voici, moi, qui autrefois ai été un personnage  
 primant (partout), quelque part que je me trouvasse,  
 combien je suis loin de ce que je me suis vu !  
 Ma joie s'est changée en sanglots, toute ma joie est perdue.  
 Voici rendu mon habit, qui était brillant,  
 — Hélas ! pauvres chrétiens — dans l'état que vous voyez.  
 Je ne porte plus satin, pourpre ni...  
 [ni] chemises de Hollande, ni dentelles sans défaut.  
 Je n'ai plus autour de moi ni garçon, ni servante,  
 ni ami, ni personne chère, ni nulle compagnie.  
 Seul, tout seul je suis, délaissé par tous  
 si ce n'est par le tourment et la peine du malin Esprit.  
 Je crie de toutes mes forces et pousse des gémissements  
 qui révèlent à tous ma peine et mon ennui.  
 Je ne voyais rien qui me dit la vérité  
 et vous, si vouliez être sages, je vous la dirais.  
 On ne me donne rien de propre ni qui sente aucun bon goût,  
 hélas ! rien que du venin et un poison quelconque.  
 Au lieu de mon toupet de cheveux <sup>(10)</sup>, de mes moustaches frisées,  
 au lieu de mes rabats <sup>(11)</sup>, de mes manches à dentelles,

Trégorrois, s'entend dans le sens de *faire du tapage, faire des scènes, se plaindre bruyamment*.

(8) Lisez, pour la mesure : *a discleri d'an oll*.

(9) Ces deux vers sont assez obscurs sous cette forme. Il faut, je pense, lire : *gouelan* au lieu de *gouelan* ; *guione* est évidemment pour *guione* ; au lieu de *ho rahe*, il faut supposer quelque chose comme *m'en rahe*. Le sens est, si je ne me trompe, que l'Âme n'a eu personne pour l'avertir, tandis que son expérience peut profiter à ses auditeurs.

(10) Il s'agit sans doute de la perruque qui se portait au dix-septième siècle.

(11) *Frondeu* a le sens de cravate, de foulard.

- ne meus voar ma diou scoa nemert aeret ha mes <sup>(1)</sup>,  
ma calon goloet gant quieillen vil piquant  
1195 hac a debr ma esquer, chetu ma guisquamant :  
ma mantel presius a crechen tousequet  
asou paramantet ha gant hou goat livet ;  
a rochet lien caer pehini <sup>(2)</sup> sou roet din  
alas ! echeux eur goasq alas ! hac am rouvin.  
1200 Avit ma hol cher vat ameux gret er betman  
eman ma lot breman alas ! en pep tourmant.  
sonnerien dem divertisan guezall en deux pliget,  
yames nemer gouelan nemeux mu da clevet.  
Breman ma doulagat na vouel nemer monstro <sup>(3)</sup>.  
1205 Pe sort compoigones a songet emeux me ?  
Compaigones a sel gant yoa ous me hine,  
mil dioul, mil bouref, mil tourmant hac anquen,  
a spont gant ur sel mu evit cant mil den.  
Quemet cloech so er bet var in dro pe sonot <sup>(4)</sup>  
1210 nereon quet quemet a droux vel a reon(t).  
Credet yve certain, ar bagili <sup>(5)</sup> mechant,  
pehini a las oll quemet tra a racontr  
quen cruel gant eur sel, nen deux <sup>(6)</sup> quer vanimus  
a laze dar galon <sup>(7)</sup> douxs an <sup>(8)</sup> diaoul em eus :  
1215 mar em frot gant e dord et freus ma hol vemprou.  
Me quit ha ma esquer aya gant et grifou.  
Ar chetu ma buez, buez ma be havet  
an nini sou en poan rac ar maro promet <sup>(9)</sup>.  
Mar goulonond petra asou cos dam roin,  
1220 me larou, rac cuzan ne servig netra din :  
en bian, da quantant, ynasant ezeo <sup>(10)</sup> bet ;

(1) Ce vers ne rime avec aucun autre. Le mot *mes* n'a que trois sens possibles : 1° honte ; 2° glands de chêne ; 3° hydromel. Aucun des trois ne se comprend ici. Je n'adopte le premier que comme le moins absurde.

(2) Lire, pour la mesure : *peini* au lieu de *pehini*.

(3) Ce vers n'en a pas d'autre pour rimer avec lui.

(4) Lisez : *sonot*.

je n'ai sur les épaules que couleuvres et que honte ;  
mon cœur est couvert de hideuses mouches piquantes  
qui me rongent les os : tel est mon accoutrement.  
mon manteau précieux a des peaux de crapauds  
pour parements et est teint de leur sang.  
La chemise de belle toile qui m'a été donnée,  
hélas ! est un étou, et qui, hélas ! me torture.  
Pour toute la bonne chère que j'ai faite en ce monde,  
mon lot, maintenant, hélas ! est (de souffrir) tous les tourments.  
(Avoir) des sonneurs pour me divertir, autrefois me plaisait :  
Désormais je n'ai plus que lamentations à entendre ;  
mes yeux à présent ne voient que monstres.  
Quel genre de compagnie croyez-vous que j'ai ?  
Une compagnie qui regarde avec joie mon âme,  
mille diables, mille bourreaux, mille tourments et angoisses  
qui, d'un regard, (vous) épouvantent plus que cent mille hommes.  
Toutes les cloches du monde sonnantes à la fois  
ne feraient pas autant de bruit qu'ils font.  
Croyez-le aussi, certes, le basilic méchant  
qui tue tout ce qu'il rencontre  
si cruellement, d'un regard, n'est pas aussi venimeux  
pour tuer le cœur que le diable que j'ai ;  
lorsqu'il me frotte avec son dard, il déchire tous mes membres ;  
ma chair et mes os sont emportés par ses griffes.  
Et voilà ma vie si l'on appelle vie  
(l'état de) celui qui souffre, tout en étant bien mort.  
Si l'on demande qu'est-ce qui est cause de ma ruine,  
je le dirai, car il ne me sert de rien de le cacher :  
quand j'étais petit, d'abord, j'ai été innocent ;

(5) Lisez : *bagille*.

(6) Lisez : *nen deou* au lieu de *nen deux*.

(7) Conjecture : *da laza ar galon*.

(8) Lisez : *diou an*.

(9) Ce second hémistiche n'a pas de sens ici. Je conjecture : *hic ben maro promet*.

(10) Au lieu de *et eo*, lisez : *et ou*.

evit fin en aat <sup>(1)</sup> se, nemeux gret drouc arbet ;  
 en den youancg emeux bevet gant pep reson ;  
 ne ran droug da den sur mu evit ar maro <sup>(2)</sup> ;  
 1225 arettet eveffen, mes deut on goas ous goas :  
 pan deo deut din ma noat ha ma ners de grevat,  
 emeux savet ma fen ma quet re diliquat <sup>(3)</sup>,  
 toud ememes ara cals hanoc breman,  
 mud mil drouc evit emeux groet o ober an draman <sup>(4)</sup>.  
 O fortun re cruel ! pebez eur changemant ;  
 guezall me amboa yoa, breman emeux tourmat.

AR QUENTAN DIOUL

1210 Orsca, achu et da discour ? Da asinasion <sup>(5)</sup>  
 ha <sup>(6)</sup> tremen da tourmant echeux dre guir fesson. — 77

AN NINE

O speret miserabl ! O gouelan hep ramet !  
 tramplet on bet quenet dre vanite ar bet.  
 Mem boa gret eur pes car benet, a daou estaig,  
 1215 meurbet caer diabars ha tovet a vein glas,  
 evel pana dlege ar fortun ynconstant  
 trin quent <sup>(7)</sup> din birfiquen, na nep sort chagemant  
 digas din em bue na poaniou na tourmant ;  
 ma zoll a <sup>(8)</sup> divoguede bande gant ar cher vat,  
 1220 goloet gant guin ha rost <sup>(9)</sup> a pep meux diliquat :  
 hac ur plas en nifer emeux bet preparet,

(1) Lisez : *ost*.

(2) Tout ceci est obscur et probablement très altéré.

(3) *Diliquat*, en Trégorrois, a généralement le sens de *souple, dégagé*. *Eur potr diliquat* = un gaillard bien découplé. Ici, il semble qu'il ait le sens de *scrupuleux*.

(4) M. à m. « plus de mille maux que je n'ai faits en faisant cette chose ». Le texte est manifestement défectueux. On ne sait à quoi au juste l'Ame fait allusion. Il faut peut-être rétablir pour la mesure :

*Mu drouc 'vit emeux gret o ober an dra man.*

jusqu'à la fin de cet âge je n'ai fait aucun mal ;  
 jeune homme, j'ai vécu très raisonnablement,  
 je ne faisais à personne, certes, de mal plus grand que la mort.  
 J'aurais pu m'arrêter, mais je suis devenu de pire en pire :  
 A mesure que j'ai crû en âge et en force,  
 J'ai levé la tête que je n'avais pas trop délicate ;  
 tout de même beaucoup d'entre vous font maintenant  
 plus de mal que je n'ai fait en faisant ceci.  
 O fortune trop cruelle ! Quel changement !  
 Autrefois j'avais joie, maintenant j'ai tourment.

LE PREMIER DIABLE

Or ça, as-tu fini ton discours ? Assignation  
 de passer à ton tourment t'est faite en vraie façon.

L'AME

O Esprit misérable ! O larmes sans remède !  
 J'ai été trompé par toi à l'aide des vanités du monde.  
 J'avais fait une belle bâtisse en pierre de taille, à deux étages,  
 tout à fait belle à l'intérieur et couverte en ardoises,  
 comme si la fortune inconstante ne devait  
 jamais me tourner le dos et nul changement  
 apporter dans ma vie ni peines, ni tourment.  
 Ma table fumait chaque jour de bonne chère,  
 chargée de vin, de rôti et de toute sorte de mets délicats ;  
 et c'est une place en enfer que je me suis préparée

(5) Le mot *asinasion* est généralement employé, en Trégorrois, dans le sens de « rendez-vous donné à une jeune fille ». Il se trouve déjà dans le *Catholicon* de Laga-deuc sous la forme *assignation*, l. *assignatio*. C'est le sens qu'il a ici.

(6) Lisez : *da*.

(7) Lisez : *trei quén*.

(8) A supprimer, pour la mesure.

(9) Il faut, je pense, rétablir : *goloet gant quic rost*.

ha breman na cafan netra ous ma sechet,  
hac un tÿ, hep songal, carquet a flam ardent  
emeux gret hac et tout ma cher vat do neant.

ANEL

1225 Na comps quet a saliou na porziou meneres,  
rac gant ur bar avel efent ranverset prest.  
Deut quenemp en nonti elogi,  
... un den royal gant hon mest enidi (1)

AN NINE

An timan nan deo quet nep meubl grasius (2),  
1230 na veceliou paret, na tapisou lustret,  
mes arcontrel ara : ar serpentet ardent  
a dol din mil pouezon gat ho quenou pouesant.

AR QUENTA

Ha meull ha tapisou afel dit a carroch?  
ha te afel dit bout santout brassoch (3)  
1235 (4) ar selardet hac an nol diaoullou? — 78  
Henes a servigo dit (5) prest da gollo.

AN NINE

Quantan selardet (6) emboue enou panarivis  
voue tot ho saillet din; pehini a teulis (7)  
dirazon gant ma (8) dord; mes (9) souden saetis (10)

(1) Les vers ici sont très altérés.

(2) Il faut rétablir :

*En ti man nen deus quet nep meublou grasius.*

Il manque un vers pour rimer avec celui-ci.

(3) Vers altéré et de sens obscur. Je conjecture qu'il faut rétablir ainsi le second hémistiche : [treetel] san dout brassoch.

(4) Je suppose que le mot qui manque ici est *eguel*.

(5) Lisez, pour la mesure : *dit-te*. Ici encore le sens n'est pas clair.

(6) Je pense qu'il faut lire : *quemant se'ard a os*. Qu'est-ce que ces *selardet* que nous

et, maintenant, je ne trouve rien pour ma soif,  
et, sans y songer, c'est une maison pleine de flamme ardente  
que j'ai faite, et toute ma bonne chère s'en est allée à néant.

LE SECOND (DIABLE)

Ne parle pas de salles ni de portes de pierres de taille,  
Car un coup de vent les a prestement renversées.  
Viens avec nous, c'est dans notre maison que tu logeras,  
(traité comme) une personne royale, par notre maître, dans sa  
[maison.]

L'AME

En cette maison-ci, il n'y a nuls meubles gracieux,  
ni vaisselle de luxe, ni tapis brillants,  
tout au contraire : les serpents ardents  
me lancent mille poisons avec leur gueule puante.

LE PREMIER (DIABLE)

En fait de meubles et de tapis, que te faut-il de plus beau ?  
Tu prétends être traité sans doute plus grandement  
que les lézards et tous les diables ?  
Voilà ce qui te servira bientôt de couverture.

L'AME

Tout ce qu'il y avait là de lézards, quand j'arrivai,  
se mirent tous à bondir sur moi : je vis chacun  
devant moi avec son dard; soudain je me sentis

avons déjà rencontrés au vers 1235? Je suppose que c'est une métathèse pour *selardet*, lézards. Le lézard est considéré par les Bretons comme un animal extrêmement dangereux et un peu diabolique. Il doit avoir tout naturellement sa place en enfer, comme les serpents (Cf. v. 1231), pour incarner une des familles de démons. — Tout le passage qui suit est très altéré.

(7) Je conjecture, faute de mieux : *pep hini a veolis*.

(8) Conjecture : *be*.

(9) Conjecture : *me*.

(10) Conjecture : *nen sanlis*.

1240 misirab losquet poas querquent at me teulis.  
 Neuze e fellas din prest eneum retirant,  
 ma tevas mu evit <sup>(1)</sup> mil dioaul evit m[a] haretant.  
 Eur leon araget guene arivas en narag <sup>(2)</sup>  
 gant eur sechet <sup>(3)</sup> glou poas am laquas <sup>(4)</sup>.  
 1245 ma chorf hep ses tam <sup>(5)</sup> sou sivas tourmantet  
 ma calon gant anaoun <sup>(6)</sup>, ma quenou gant seche[t].

ANNEL

Hac enem clem gant naon, coz ynfernal, a <sup>(7)</sup> reste!  
 Taou, taou, ni as freusou <sup>(8)</sup> gant bouet ar santanou <sup>(9)</sup>.

AN NINE

Pebes bouet <sup>(10)</sup>, mechant, a res di dibri  
 1250 a gant vilet euntas a roes di de yffin!  
 ma dies gant naon an nel ous egeile <sup>(11)</sup>  
 quen vit ouffen birfiquen <sup>(12)</sup> dibri bouet quen lous se.

AR QUENTAN

Ne vir quet a hir vlas, tol as corf hep blasa <sup>(13)</sup>,  
 digor da genou bras, cheete de ipocras.

AN NINE

1255 O pebes importtans <sup>(14)</sup> a pebes licuriou!  
 evel ir misirab gantant <sup>(15)</sup> am bouezelou.

(1) Il faut, pour la mesure, supprimer : *un evit* = plus de.

(2) Il faut, pour la mesure, supprimer : *guene*.

(3) Lisez : *saç'het*. *Glou* doit se lire : *glaou* (glaou).

(4) Il faut, je pense, lire : *da poum am laquas*.

(5) Lisez, pour la mesure : *tam bet*.

(6) Lisez : *an naon*.

(7) A supprimer, pour la mesure.

(8) Je n'ai rencontré ce verbe nulle part ailleurs. Il est sans doute dérivé de *freuz* (trouez) = fruit. Ne pas confondre avec *freuz* = briser, déchirer.

(9) Il faut sans doute lire : *satanou*. Ce vers ne rime pas avec le précédent.

misérablement brûlé (jusqu'à en être) cuit, sitôt qu'ils m'eurent  
 Alors je tentai prestement de me retirer, [jeté (dans la chaudière).  
 mais il vint mille diables pour m'arrêter.  
 Un lion enragé arriva (tout) en rage  
 et, avec un sac de charbon, me mit à cuire.  
 Mon corps ne cesse pas un instant, hélas! d'être tourmenté,  
 mon cœur, par la faim, ma bouche, par la soif.

LE SECOND (DIABLE)

Est-ce bien te plaindre de la faim que tu fais, vieil infernal?  
 Tais-toi, tais-toi, nous te nourrirons avec la nourriture des satans.

L'AME

Quelle sale nourriture, méchant, tu me fais manger  
 et avec quelle dégoûtante tasse tu me donnes à boire! [l'autre,  
 (J'aimerais mieux) que vous me laissiez avec ma faim, l'un et  
 plutôt que de consentir jamais à manger une nourriture aussi sale.

LE PREMIER (DIABLE)

N'en retiens pas le goût, jette-la dans ton corps sans la goûter;  
 ouvre grande ta bouche, voici ton hypocras.

L'AME

Oh! quel hypocras et quelles liqueurs!  
 Comme un misérable (j'ai) le feu dans mes boyaux.

(10) Il faut, je pense, pour la mesure et le sens : *pebez bouet louz*.

(11) Ce vers est inintelligible sous cette forme. Je propose de le rétablir ainsi :

*Ma lezet gant ma naon an eil hoc eguile*

(12) Lisez, pour la mesure : *biquen*.

(13) Ce vers est le seul de la pièce où il semble que l'on puisse relever des traces de rimes internes :

*Ne vir quet a hir vlas, tol as corf hep blasa*

Il ne rime, du reste, pas avec le suivant.

(14) Lisez, *ipocras* ou *impcras*.

(15) Il faut, je pense, lire : *an lau*, ou mieux peut-être : *man n' lan*.



o lezen rezier <sup>(1)</sup> on deux bet quen cruel!  
 ne be quiet de cosoni <sup>(2)</sup> er pusou infernal;  
 ha renqua bout en poan hep fin da virfiquen,  
 1260 hep bout yuget nemer de souftri mil anquen?  
 O horet etermen nen deux heur na termenn!  
 ha perac nen de quiet trouchet ma gargoden?  
 Ma plige gant Doue efent eur len brutal  
 ne be quiet de cosoni <sup>(11)</sup> er pusou infernal;  
 1265 Me pligat Doue <sup>(3)</sup> sevel ar foltre <sup>(4)</sup> varnome,  
 ma haben en poul <sup>(5)</sup> ma renti er guis se!  
 Ma plige gant doue me renti en moguet  
 pe en ludu dre dan pehini me so losquet <sup>(6)</sup>!  
 nan deo quiet asez den a pinvidic bout gret pour <sup>(7)</sup>;  
 1270 nen don mu digentil, rentet on den dioual <sup>(8)</sup>;  
 ma plige gant <sup>(9)</sup> et fen eur len brutal  
 nam be quiet da gouezant er poaniou inferlal.

Pour fer la brege des sept peche mortell <sup>(10)</sup>

Chas emeux, christenien, poensiou da disclerian  
 ha die touch callonnou quemet a sou aman.  
 1275 Chetu aman, ma breudeur, en abrege hep quen  
 dimes an tourmanchou pere asou <sup>(11)</sup> en niferen;  
 nene an abrege ves <sup>(12)</sup> ar seis pechet marvoel  
 ha dimes ar poainniou, an tourmanchou cruel.  
 Dimes ar quantan poent ves ar poaniou grevus — 80  
 1280 he medi da quantam vins an den ourgouillus.  
 Ur montayg dinatur, oriple <sup>(13)</sup> ha cruel,

(1) Métathèse peut-être pour rezier. On pourrait, en ce cas, rétablir ainsi cet hémistiche : o lezen eur rezier.

(2) Conjecture : couezan.

(3) Lisez : Me plige gant Doue.

(4) Lisez : foeltr.

(5) Lisez : ma t' bajeu oll en poultr.

(6) Rétablir ainsi ce vers :

pe en ludu dre 'n tau dre pini ou losquet.

(7) Rétablir ainsi :

Nen deo quiet asez d'in a pinvidic bout gret paour

O loi d'un législateur que nous avons (éprouvé) si cruel!  
 Pourquoi suis-je condamné aux peines infernales  
 et obligé d'être en peine sans fin à jamais,  
 sans autre perspective que de souffrir mille angoisses?  
 Oh! qu'il est long le terme qui n'a ni heure ni terme!  
 Et pourquoi ne m'a-t-on pas coupé la gorge?  
 S'il avait plu à Dieu que je fusse une bête brute,  
 je n'aurais pas à tomber dans les puits infernaux;  
 s'il plaisait à Dieu de lever sa foudre sur moi  
 si bien que je pusse me changer en poussière de cette façon!  
 s'il plaisait à Dieu me réduire en fumée  
 ou en cendre, par le feu qui me brûle!  
 Ce n'est pas assez que de riche j'aie été fait pauvre;  
 je ne suis plus gentilhomme, j'appartiens au diable.  
 S'il avait plu à Dieu que je fusse une bête brute,  
 Je n'aurais pas à tomber dans les peines infernales.

Pour faire l'abrégé des sept péchés mortels.

J'ai encore, Chrétiens, des points à déclarer  
 Qui doivent toucher les cœurs de tous ceux qui sont ici.  
 Voici, mes frères, un abrégé seulement  
 des tourments qu'il y a en enfer;  
 c'est un abrégé des sept péchés mortels  
 et des peines, des tourments cruels (qui y sont attachés).  
 Au premier rang de ces peines grièves  
 figure d'abord le vice de l'homme orgueilleux.  
 Une montagne démesurée, grandement horrible et cruelle,

(8) Au lieu de den dioual, lisez : d'on diaoul.

(9) Lisez : gant Doue. Nous avons déjà trouvé plus haut ces deux vers (cf. v. 1263-1264) et le second donne raison à la conjecture que nous avions faite pour cosoni.

(10) Cf. Introduction p. XVI.

(11) Pour la mesure, lisez : sou au lieu de a son, comme au vers précédent, au lieu de cheta aman, il faut lire : chet' aman.

(12) A supprimer, pour la mesure.

(13) Ms. Millin : oribl bras.

he ro tan ha mogot he badou éternel  
 he bars en nifer puant <sup>(1)</sup> vit an dud ourgoulus  
 ur rod outan ardant <sup>(2)</sup> he sou artefissus  
 1285 carquet a grabannou ha hovarn flierius  
 creguȳ devorant ha memes estonus <sup>(3)</sup>  
 pellech mehe crouget an nineou doannet <sup>(4)</sup>  
 hevit bout goappaet hon salver var ar bet <sup>(5)</sup>.

2<sup>em</sup> PECHE

hou havans davantag hebars in neil pechet  
 1290 he heou an tourmant ves an navaristet <sup>(6)</sup> ;  
 hebars en nel tourmant emeus bet remarquet  
 he sou eur suplis estrans <sup>(7)</sup> en nifer excerset  
 bars en goteriu bras <sup>(8)</sup>  
 carquet he souf ha plom pe metal hac enf goas,  
 1295 voar an nineou pour trelatet <sup>(9)</sup>  
 gant an nisulteres <sup>(10)</sup> hac an navaristet.  
 Ar materiu se tout sou mesque assambles <sup>(11)</sup>  
 dre flamou tan ardant en formesou gorret  
 evit plongni enn̄y anol insulterren <sup>(12)</sup>  
 1300 mar vet <sup>(13)</sup> en o fechet hep ristitusion.

3<sup>em</sup> PE(CHE)

An driet pechet he lerer sou guir assur  
 cou ar bunision he sou hevit a luxceur <sup>(14)</sup>.

(1) Ms. Milin : bars en ifern puant.  
 (2) Ms. Milin : a sou un tan ardant.  
 (3) Ms. Milin :

*Trou cry ha devorant ha memes etllanus  
 Carquet a gramponou hovarn des tan flierius.*

(4) Ms. Milin : doannet.  
 (5) Ms. Milin : evit gobl ha saler do visson comettit. La description dans le ms. Milin se continue encore pendant 56 vers.  
 (6) Le ms. Milin ne range ce péché que le cinquième, mais dans le ms. Vallée, il vient aussi le second.  
 (7) Ms. Milin : sou ur suplis estrang.

lance du feu et de la fumée qui dureront éternellement ;  
 dans l'enfer puant, pour les gens orgueilleux,  
 il y a un feu ardent qui est artificieux  
 plein de crampons de fer nauséabonds,  
 de crochets dévorants et même étonnants  
 où sont pendues les âmes damnées  
 pour avoir tourné en dérision notre sauveur sur la terre.

DEUXIÈME PÉCHÉ

En avançant plus loin, jusqu'au second péché,  
 on trouve le tourment de l'avarice ;  
 dans ce second tourment j'ai remarqué  
 qu'il y a un supplice étrange exercé dans l'enfer,  
 une peine noire et terrible dans de grandes chaudières  
 pleines de soufre, de plomb ou d'un métal encore pire,  
 pour les pauvres âmes qui ont été égarées dans le monde  
 par l'usure et l'avarice.  
 Toutes ces matières sont mélangées ensemble  
 par le moyen de flammes ardentes dans des fours brûlants,  
 pour que l'on plonge en elles tous les usuriers  
 morts dans leur péché, sans (avoir fait) restitution.

TROISIÈME PÉCHÉ

Le troisième châtement est assurément, dit-on,  
 la punition réservée à la luxure.

(8) Ms. Milin : ur boan du ha teribl bars en chadronou bras.  
 (9) Ms. Milin et Vallée : idolatret ar bet. Il faut, je pense, restituer : so trelatet er bet.  
 (10) Ms. Milin : uzilleres.  
 (11) Ms. Milin : sou mesquel a bervez. Il faudrait, en tout cas, restituer ici, pour la rime : assambles sou mesquet.  
 (12) M. Milin : uzurerrien. Il faudrait, pour la rime, l'ancien pluriel en on : uzurerrion.  
 (13) Ms. Milin : manet. Ms. Vallée : marvet, qui doit être la bonne leçon. La description dans le ms. Milin se continue encore pendant 70 vers.  
 (14) Ce péché, rangé le septième dans le ms. Milin, vient aussi le troisième dans le Ms. Vallée. Pour la mesure, il faut lire : a sou vit al luxceur.

Er plas sou sa piens <sup>(1)</sup> hemeux choas remarquet  
 ur plas calamitus flerius hac effet <sup>(2)</sup>,  
 1305 carget ha rompliset a bunsou infernal  
 ha ni gres he sou choas ur puns hac a sou dinval <sup>(3)</sup>  
 sou oriblamant don ha leun a dan ardant,  
 quen oripl gant soufr bervet in goterou puant <sup>(4)</sup>  
 hac a ramplis areal <sup>(5)</sup> a dan hac a voguet ;  
 1310 he form asau gardix <sup>(6)</sup> dan nineou doannet <sup>(7)</sup>.

4<sup>em</sup> PE(CHE)

Bars <sup>(8)</sup> er bevaret pechet pehini elerin  
 eou ar souffrans sou avit ar pechet anvÿ <sup>(9)</sup> ;  
 ha chas he meus sivoas remarquet hou tremen  
 revierou bras ha dixcord <sup>(10)</sup> alas ha disorden  
 1315 carquet a tan ardant losquidic ha flerius,  
 da dourmantin ar re a sou bet avius <sup>(11)</sup>

5<sup>em</sup> PE(CHE)

Chars a bars er bempet he declari present  
 an dribulasion an deux an dut gourmant <sup>(12)</sup>.  
 Er plas se he medi an dioual infernal <sup>(13)</sup> ;  
 1320 Belfegou <sup>(14)</sup> he hanvet, quabiten dixleal  
 dar leonet <sup>(15)</sup> gloutton, gourmant ha dinatur  
 heneus laquet ouspis <sup>(16)</sup> hevit annem vessur.

(1) Ms Milin : *sapiens*. La bonne leçon est donnée par le ms. Vallée : *spatius*.

(2) Ms. Vallée : *ha diffulct*, mot que je ne comprends pas. Le ms. Milin donne : *ha diremet*.

(3) Ms. Milin : *ur puns sou dinval*.

(4) Ms. Milin :  
Dre soufr ha plom bervet quen oribl ha puant

(5) Ms. Milin : *a remplis a real*.

(6) Ms. Milin : *enur form sou gardix*.

(7) Ms. Milin : *doannet*. La description dans le ms. Milin se continue encore pendant 102 vers.

(8) Doit être supprimé pour la mesure et aussi pour le sens.

(9) Ce péché, qui vient aussi le troisième dans le ms. Vallée, vient le second dans le ms. Milin.

Il y a une place spacieuse, à ce que j'ai encore remarqué,  
 une place calamiteuse, nauséabonde et sans remède,  
 pleine et remplie de puits infernaux  
 et, en son milieu, il y a encore un puits qui n'a pas son semblable,  
 horriblement profond et plein de feu ardent,  
 horrible (à voir) avec du soufre bouillant dans des chaudières  
 et qui remplit les autres de feu et de fumée, [puantes  
 d'une façon qui est terrible pour les âmes damnées.

QUATRIÈME PÉCHÉ

Le quatrième châtiment que je dirai  
 est la souffrance réservée au péché d'envie.  
 Là j'ai encore, hélas ! remarqué en passant  
 de grandes rivières, impétueuses et torrentueuses <sup>(17)</sup>,  
 chargées de feu ardent, brûlant et nauséabond,  
 pour tourmenter ceux qui ont été envieux.

CINQUIÈME PÉCHÉ

Le cinquième (châtiment) que je déclarerai à présent  
 est la tribulation qu'ont les gens gourmands.  
 En ce lieu est le diable infernal,  
 Belphegor est son nom, capitaine déloyal  
 des lions gloutons, gourmands et dénaturés,  
 qui ont mis (tout) leur soin à se (bien) nourrir.

(10) Ms. Milin : *riverrou bras discord*.

(11) La description, dans le ms. Milin, se continue encore pendant 80 vers.

(12) Le sixième péché, dans le ms. Milin, mais le cinquième aussi dans le ms. Vallée.

(13) Ce vers est précédé de 14 autres dans le ms. Milin, de 12 autres dans le ms. Vallée.

(14) Ms. Milin : *Belphegor*.

(15) Ms. Milin et ms. Vallée : *d'an ineou glouton*.

(16) Ms. Milin :  
ho deus laquet ho spy evit enum vezur.

Ms. Vallée :  
ho deves lequet sivoas ho spy denem vezur.

(17) M. à m. « discordantes et desordonnées »

Ar Belfegou man asou compangnet mat  
gant cals a dioual <sup>(1)</sup> oripl ha deffestabl <sup>(2)</sup>.

— 82

6<sup>em</sup> PE(CHE)

1320 Hevit ar choechet pechet he lerin, ma bredeur,  
eou ar poaniou hep mar neus an dut a coler <sup>(3)</sup> ;  
ouspen et meus gouelet un dour du ha tevoal  
da bunissan de vat <sup>(4)</sup> ar venden recriminel <sup>(5)</sup>...  
sou ennou excerset voar an nineou dannet <sup>(6)</sup>  
1325 dre mou deus maguet coller ha malis var ar bet <sup>(7)</sup>.

7<sup>em</sup> PE(CHE)

Ar seisset <sup>(8)</sup> hac arfin pehini e lerin <sup>(9)</sup>  
mes an narstarot : ma sou spontus ha cruel  
en guis ur looien <sup>(10)</sup> vil bras eou <sup>(11)</sup> he siouasquel ;  
allas! hou tureul e <sup>(12)</sup> tan armes y diou shouvarn ;  
1330 ur goug hir ha doau droat hac iffinou houvarn  
gant pehini <sup>(13)</sup> eou carguet quemet a flamou tan  
ardant <sup>(14)</sup> ha fierius avet crisqui ouzon <sup>(15)</sup>.  
Ar monstr ma, Hartarot, abominabe meurbet,

(1) Ms. Milin : *diaoullon*.

(2) Ms. Milin : *difetet*. C'est probablement la bonne leçon. Il faudrait, en ce cas, pour la rime lire ainsi le second hémistiche du vers précédent : *a sou accompagnet*.

(3) Le sixième péché aussi dans le ms. Vallée, le troisième dans le ms. Milin.

(4) Mss. Milin et Vallée : *deat*, sans doute pour *de vat*, avec le sens usité en trégorrois de « fort », « beaucoup ».

(5) Ms. Milin : *criminel*.

(6) Il y a évidemment une lacune entre ce vers et le précédent. Le ms. Milin la comble ainsi :

*Ar plas man sou ledan ba liskidiq meurbet  
da tourmantin ar a sou num transportet  
da goler ba malis pe voant voar an douar,  
sou bet quiriec da gol jamais ar glour  
en guis stal quiguerrien ru enon bouchery  
eo ar lech oribl se dre doan a firanny  
sou enon excerset voar ynneon daonnet  
bo deus maguet coler ba malis voar ar bet.*

Ce Belphegor-ci est bien accompagné  
par beaucoup de diables horribles et détestables.

SIXIÈME PÉCHÉ

Au sixième péché que je dirai, mes frères,  
sont (attachées) sans contredit les peines réservées aux gens co-  
En outre, j'ai vu une eau noire et ténébreuse [léreux.  
pour punir fortement la bande criminelle...  
(Telles sont les peines qui) sont exercées là sur les âmes damnées,  
parce qu'elles ont nourri colère et malice.

SEPTIÈME PÉCHÉ

Le septième et dernier (châtiment) que je dirai,  
c'est Astaroth. Il est effrayant et cruel ;  
comme celles d'une énorme bête hideuse sont ses ailes ;  
hélas! il jette du feu par ses deux oreilles ;  
(il a) le cou long ; ses deux pieds ont des griffes de fer  
avec lesquelles il lance des flammes  
ardentes et nauséabondes, pour augmenter la peine (des damnés).  
Ce monstre-ci, Astaroth, affreusement abominable,

[Ce lieu-ci est large et tout à fait brûlant — pour tourmenter les gens qui ont été transportés — de colère et de malice quand ils étaient sur terre — et par là ont à jamais perdu la gloire. — Semblable à un étal de bouchers, rouges dans leur boucherie — est ce lieu horrible, à cause de la torture et de la tyrannie — qui (y) sont exercées sur les âmes damnées — qui ont nourri colère et malice en ce monde.]

(7) La description se continue encore pendant 60 vers dans le ms. Milin.

(8) C'est le péché de paresse, le septième aussi dans le ms. Vallée, le quatrième dans le ms. Milin.

(9) Entre ce vers et le suivant, il y aurait ici une lacune de 15 vers, d'après le ms. Milin.

(10) Ms. Milin : *loen*.

(11) Lire : *ex cou*, pour la mesure.

(12) A supprimer, pour la mesure.

(13) Ms. Milin : *gant pere*.

(14) Ms. Milin : *tan ardant*.

(15) Ms. Milin : *evit crisquin ar boan*.

var ur gadoar ardant essedi aseet (1);...

1335 ha lostou hir deze carquet a guilvidenou (2)  
 hac ou ifinou hir carquet mes a vossou;  
 sees brech a bep coste ha sees dorn voar bep brech,  
 allas! hou biziet adix (3) ha trou hac a (4) croech;  
 he sou en cantite ennombredentet (5);

1340 hevit gousout an nombre imposib e da den.  
 Heman e dourmant tout an nineou nûr ber(n)  
 hac ou ciscar ous troau (6) bars en creis an nifer(n) (7)

AN NINEOU antre

— 83

O meneou ha montanou (8),  
 querzet agren voar on pennou,  
 1345 evit miret na vezom quet (9) guelet  
 on pecheyou voar ar bet cuset.  
 O breman ni a vel erfat  
 sivas! sivoas! esom coupap;  
 cant mil pehet on deux cometet (10)

1350 hep nem songal tut miliquet;  
 ni avel cler breman on consians (11);  
 quen bras sious eou nofans (12)  
 ma hesperan da virfiquen (13)  
 da (14) quafet pardon en nep moyen.

(1) Il y aurait entre ce vers et le suivant une lacune de 22 vers, d'après le ms. Milin où le développement qui manque ici se termine par ces deux vers :

*Serpantët a lambe ar mes deus bo cborfou,  
 dre fry, dre daoulagal, dre diouscouarn, dre ebenou...  
 ha lostou hir deze*

[Des serpents leur sautaient du corps (aux damnés) — par le nez, par les yeux, par les oreilles, par la bouche — et ils avaient de longues queues].

(2) Ms. Milin, var. *er guis da iguennou*, [en guise d'hameçons]. Je ne connais qu'un mot breton se rapprochant de *guilvidenou*, c'est *kilvid* = coudraie, qui n'aurait ici aucun sens. Il faut, je pense, corriger en *gefnidenou* = araignées. L'hémistiche a, d'ailleurs un pied de trop. On pourrait proposer : *leun a gefnidenou*.

(3) Lire : *a deus*.

(4) Supprimer, pour la mesure.

(5) Lire, pour la rime et pour la mesure : *ennombredentent*.

(6) Lisez : *traou*.

sur une chaise ardente est assis;...  
 (Ses compagnons) ont de longues queues chargées d'araignées  
 et de longues griffes chargées de bosses (?);  
 (ils ont) sept bras de chaque côté et sept mains à chaque bras;  
 hélas! les doigts qu'ils ont et en haut et en bas  
 sont en quantité innombrable à imaginer :  
 Savoir leur nombre est impossible à qui que ce soit.  
 Celui-ci (Astaroth) tourmente toutes les âmes en tas  
 et les précipite en bas, au fond de l'enfer.

LES AMES entrent

O *Mènes* et montagnes,  
 marchez carrément sur nos têtes  
 pour empêcher que ne soient vus  
 les péchés (qui) sur terre (étaient) cachés.  
 Oh! maintenant nous voyons bien,  
 hélas! hélas! que nous sommes coupables,  
 cent mille péchés nous avons commis,  
 sans nous douter que nous étions des gens maudits.  
 Nous voyons clair maintenant (dans) notre conscience :  
 si grande, hélas! est notre offense  
 que nous désespérons à jamais  
 d'obtenir pardon par aucun moyen.

(7) Les six derniers vers de cette tirade ne figurent pas dans le morceau correspondant du ms. Milin ni du ms. Vallée. Mais à l'article de la « luxure », on trouve, dans le ms. Milin, des traits analogues, sinon identiques, attribués à Lucifer (p. 29-30).

(8) Le ms. du Jugement dernier place cette tirade dans la bouche du 3<sup>e</sup> damné qui la dit « en promenant », p. 160.

(9) Lisez : *vezon* et supprimez *quet*, pour la mesure.

(10) Au lieu de *cometet*, il faudrait *bet gret*, pour la mesure.

(11) Il faudrait, pour la mesure, rétablir :

*Ni a vael scler on consians*

(12) Ms. du Jugement dernier :

*Quen bras, sious, eou ou offans.*

(13) Il faudrait rétablir :

*ma desesperomp da virfiquen*

(14) À supprimer, pour la mesure.

1355 An enffou, allas! an dovar  
 a deu da <sup>(1)</sup> gusan gant glachar.  
 Miret na vesom quet guelet  
 gan on crimou hac on pechet  
 douar, dior vit on angloutin <sup>(2)</sup>,  
 1360 vit an <sup>(3)</sup> nunistant on confontin <sup>(4)</sup>,  
 evit evitan ar goler  
 deus a jessus christ on salver <sup>(5)</sup>.  
 Allas! allas! bousar eou an euf <sup>(6)</sup>,  
 Allas! an douar sou jve,  
 1365 ha <sup>(7)</sup> memes an oll ellamanchou  
 agri <sup>(8)</sup> vangans voar on peheyou.  
 Non deus mu pelloch esperans  
 da guat pardon na dulugans <sup>(9)</sup>;  
 nemerdoch <sup>(10)</sup>, Goerhes, on sicore,  
 1370 esompni <sup>(11)</sup> collet corf hac jne.  
 O goerhes sach, mamp da jesus,  
 beset et vidom <sup>(12)</sup> trugaréus;  
 chui eou ar vamp a <sup>(13)</sup> visericort,  
 ous ho map jesus gret on nacord <sup>(14)</sup>;  
 1375 goerhes sach, chui asou <sup>(15)</sup> amirab  
 ha draist pep hini agreab,  
 fantan a drue, a drugare,  
 fantan a gras, a baurante <sup>(16)</sup>,  
 distrait ouzim ho taulagat;  
 1380 ni pere asou <sup>(17)</sup> quen misirab,

(1) Ms. du Jug. dernier : *don*.  
 (2) Ms. du Jug. dernier : *louquan*.  
 (3) A supprimer, pour la mesure.  
 (4) Ms. du Jug. dernier : *confoutan*.  
 (5) Ms. du Jug. dernier : *ou bauer* (notre juge).  
 (6) Il faudrait rétablir pour la mesure :  
*Allas! bousar ez eou an ef.*  
 (7) A supprimer, pour la mesure.  
 (8) Lisez, pour la mesure : *gri* au lieu de *a gri*.  
 (9) Ms. du Jug. dernier : *indullugans*.

Les cieux, hélas! (et) la terre,  
 viennent nous cacher avec douleur.  
 Gardez que nous ne soyons vus  
 avec nos crimes et nos péchés.  
 Terre, ouvre-toi pour nous engloutir,  
 pour, en un instant, nous anéantir,  
 afin que nous évitions la colère  
 de Jésus-Christ, notre Sauveur.  
 Hélas! Hélas! sourd est le ciel,  
 Hélas! la terre l'est aussi.  
 Et même tous les éléments  
 crient vengeance sur nos péchés.  
 Nous n'avons plus désormais espérance  
 d'avoir pardon ni indulgence!  
 A moins que vous, Vierge, ne nous secouriez,  
 nous sommes perdus, corps et âme.  
 O Vierge sacrée, mère de Jésus,  
 soyez-nous pitoyable!  
 Vous êtes la mère de miséricorde,  
 avec votre fils Jésus réconciliez-nous.  
 Vierge sacrée, vous êtes admirable  
 et, par-dessus tout être, agréable,  
 Fontaine de pitié, de merci,  
 fontaine de grâce, de pureté,  
 tournez vers nous vos yeux;  
 nous qui sommes si misérables,

(10) Pour la mesure, lisez : *nemerdob* au lieu de *nemerdoch*.  
 (11) Pour la mesure, lisez : *esomp* au lieu de *esompni*.  
 (12) Ms. du Jug. dernier : *vidomp* au lieu de *et vidomp*, qui donne un pied de trop.  
 (13) A supprimer, pour la mesure.  
 (14) Le vers compte une syllabe de trop. Il faudrait rétablir :  
*Ous ho map quer gret on accord.*  
 (15) Ms. du Jug. dernier :  
*Goerhes, chuy asou amirab.*  
 (16) Il faut, je pense, lire : *a burete*.  
 (17) Pour la mesure il faudrait *sou* au lieu de *a sou*, de même qu'au vers suivant.

ni pere asou quen malurus,  
besan offanset ho map jesus <sup>(1)</sup>,  
hon sicouret, hon mam glorius <sup>(2)</sup>.

SANT SIMON a comps <sup>(3)</sup>

Ni a requet diquenac <sup>(4)</sup>, mar de ni so maquet,  
1385 ma vesouin salvet ha ni avou danet <sup>(5)</sup>.

SANT MATIAS a comps

Jesus, esomp presant, chui voar gouirone  
ni discone dese ho hent selestiel <sup>(6)</sup>.

MARI parle

Evit ar becherien contant on a souffrans <sup>(7)</sup>  
dirasoch, o ma map, evit ou dilivran  
ha ma saint quenach dar baradoves <sup>(8)</sup>  
evit <sup>(9)</sup> o clorifian ebars en o pales.  
Allas! dar becherien honnes vou ar glahar  
quitat on mest da vont dan tan <sup>(10)</sup> infernal.

JESUS

Non, non, james, maman, peloch no fardonan;  
1395 adieu presantamant, breman ou condanan.

(1) Il faudrait, pour la mesure, rétablir :

*o besan offanset Je us.*

(2) Rétablissez, pour la mesure :

*bon sicouret, mam glorius*

(3) Dans le ms. du Jug. dernier, cette intervention de Simon et de Mathias se produit au début de la scène, avant la plainte des Ames damnées, et Marie fait entendre ici la réponse que l'on trouvera plus loin, au vers 1400 et suiv.

(4) Rétablissez :

*Ni requet diquenac...*

nous qui sommes si malheureux  
d'avoir offensé votre fils Jésus,  
secourez-nous, notre mère glorieuse.

SANT SIMON parle

Nous vous faisons requête, si c'est nous qui avons failli,  
qu'ils soient sauvés, eux, et nous, que nous soyons damnés.

SANT MATHIAS parle

Jésus, nous sommes présents, vous savez la vérité,  
(c'est-à-dire) que nous leur montrions votre chemin céleste.

MARIE parle

Pour les pécheurs je suis contente de souffrir  
devant vous, o mon fils, pour les délivrer,  
afin qu'ils aillent avec vous au paradis  
vous glorifier dans votre palais.  
Hélas! ce sera pour les pécheurs un navrement  
de quitter leur maître pour aller au feu infernal.

JÉSUS

Non, non, jamais, ma mère, je ne saurais plus longtemps les par-  
Adieu, présentement; maintenant je les condamne. [donner.

(5) Le ms. du Jug. dernier fait prononcer ces deux vers à saint Simon et à saint Mathias à la fois. Les vers qui sont ici attribués à saint Mathias sont placés dans la bouche de saint Denis.

(6) Ce vers ne rime pas avec le précédent. Peut-être faudrait-il rétablir :  
*ho hent selestiel ni discoete dese*

(7) Lisez : *souffran*.

(8) Pour la mesure, lisez : *en ho baradoves*, au lieu de *d'ar baradoves*.

(9) Lisez, pour la mesure, *vit* au lieu de *evit*.

(10) Il faudrait le pluriel *tunio*, pour la mesure.

AN NINE

Allas! mari, on sicouret,  
ousimp truve a quemeret!  
Chui eou esperans ar beherien,  
ni asou in irvout, reit dimp souten <sup>(1)</sup>.

— 86

MARI

1400 Allas! pecherien obstinet,  
re divesat am goulenet,  
an nor a drue so seret,  
birviquen no pe pardon var ar bet <sup>(2)</sup>.  
Me moa bet ou havertiset  
1405 dre ma migonet var ar bet;  
chui an dussint ol dixpriset  
hac obeiset den droucsperet <sup>(3)</sup>;  
dre ho pechejou miliquet  
echeux ma map quer ofanset,  
1410 ma verites <sup>(4)</sup> da viriquen  
besan daonet en puns en nifer(n) <sup>(5)</sup>.  
Pa voach allas! voar an do[uar],  
ous ho quelet men moa glachar  
hac a bede incessamant  
1415 evidoch <sup>(6)</sup> ma map quer ol buisant;  
breman sivoas! esoch <sup>(7)</sup> divoesat  
da choulen pardon hac o menat <sup>(8)</sup>.

— 87

(1) Ce vers et le précédent comptent l'un 9 pieds, l'autre 10.

(2) Il faudrait rétablir, pour la mesure :

*Biquen no pe pardon er bet*

(3) Rétablir, pour la mesure :

*ba seulet ous an arouc speret.*

(4) Au lieu de la seconde personne du singulier, il faut évidemment la deuxième du pluriel : *veriset*.

L'AME

Hélas! Marie, secourez-nous!  
De nous prenez pitié!  
Vous êtes l'espérance des pécheurs :  
nous sommes dans la détresse : donnez-nous soutien.

MARIE

Hélas! pécheurs obstinés (endurcis),  
trop tard vous m'appellez!  
La porte de pitié est close.  
Jamais vous ne sauriez avoir pardon en ce monde.  
Je vous avais avertis  
par mes amis, sur la terre;  
vous les avez tous méprisés  
et (avez) obéi au malin Esprit.  
Par vos péchés maudits  
vous avez offensé mon cher fils,  
en sorte que vous méritâtes à jamais  
d'être damnés dans le puits de l'enfer.  
Quand vous étiez, hélas! sur la terre,  
à vous voir j'avais navrement,  
et je priais incessamment  
pour vous mon cher fils tout puissant.  
Maintenant, hélas! vous êtes tard  
à demander pardon et (à faire entendre) votre prière.

(5) Rétablir, pour la mesure :

*besan daonet bars en ifern.*

(6) Pour la mesure, lisez : *videob* au lieu de *evidoch*.

(7) Pour la mesure, lisez : *sob* au lieu de *esoch*.

(8) Il faut, je pense, rétablir :

*Da choull digain bo menat*



Achu eo an amser et drue <sup>(1)</sup>,  
condanet eveset hirie <sup>(2)</sup>.

AN NINEOU

1420 Ha posib a ve <sup>(3)</sup> na ve moiën  
da vesan pardonet birfiquen.  
Pa ve ar mor néanmoins diveret  
eur lom dour a bep cant mil vla tenet <sup>(4)</sup> ;  
na pa ve ar bet man poulret,  
1425 eur bouldren pep mil vla tennet ;  
pa ve tennet ves ar mor glas  
eur sablanen bep cant mil vla(s),  
goude soufrin poanou callet,  
pa ve quemet e <sup>(5)</sup> tremenet,  
1430 roait esperans dimp ha pardon  
dre ho maro ha passion.

MARI

Ho souten allas ne ala quet  
chui asou cos masoch daonet <sup>(6)</sup>...

Malles dar bal, da nosesou <sup>(7)</sup>,  
1435 malles der guin ha den dut fal

(1) Pour la mesure, il faudrait rétablir :

*fu au an amser a drue*

(2) Le ms. du Jugement dernier dit :

*Ar var general son hirie*

[Le Jugement général se fait aujourd'hui]

(3) Lisez, pour la mesure : *ha posib ve*.

(4) Je propose de rétablir ainsi ce vers et le précédent

*Pa ve ar mor antier diveret  
eur lom dour bep mil vla tenet*

(5) Lisez : *pa ve quemet ve*.

Fini est le temps de pitié :  
Condamnés vous serez aujourd'hui.

LES AMES

Se pourrait-il qu'il n'y eût pas moyen  
d'être pardonnés jamais !  
Jusqu'à ce que la mer soit vidée (goutte à goutte)  
en en retirant une goutte d'eau tous les mille ans  
jusqu'à ce que ce monde soit dissipé en poussière  
en en retirant un grain de poussière tous les mille ans ;  
jusqu'à ce qu'on ait épuisé (le sable de) la mer bleue  
en en retirant un grain de sable tous les cent mille ans,  
faites nous souffrir des peines dures,  
(mais) quand tout cela sera accompli,  
donnez-nous espérance d'obtenir pardon  
par votre mort et votre passion.

MARIE

Vous sauver, hélas ! je ne puis :  
Vous êtes cause si vous êtes damnés.

L'AME

Malédiction au bal et aux danses !  
Malédiction au vin et aux gens pervers

(6) Cette réponse de la Vierge vient dans le ms. du Jugement dernier (p. 162) avant  
la tirade précédente, et elle se continue par les deux vers suivants :

*Caer o heus, tut milliguet,  
enno(n) pelloch na esperet.*

[Vous avez beau (supplier), gens maudits. — n'espérez pas plus longtemps en moi].

(7) Ces vers sont placés par erreur dans la bouche de la Vierge. C'est l'Âme damnée  
qui les prononce. Dans le ms. du Jugement dernier (p. 163-164) ils sont précédés  
d'une série d'autres malédictions remplissant 16 vers. — Au lieu de *da nosesou*, le ms.  
du Jugement dernier donne *ha den danna* qui est le vrai leçon, et il fait précéder ce  
vers de celui-ci avec lequel il rime :

*Malles dar dinn ha der cartou.*

[Malédiction aux dés et aux cartes]

asou <sup>(1)</sup> bet acosion dem goal!  
 Aragin aran <sup>(2)</sup> en guis ar chas  
 strahinet om oll gant satan <sup>(3)</sup>.  
 An arret hac ar serpentet  
 1440 avesou da yames on boe(t).  
 Allas! allas! pive a harse  
 entan ardent, corf hac ine,  
 hep consomin ha bout losquet  
 en tan ardent ha miliguet!

JESUS <sup>(4)</sup>

1445 Nep en <sup>(5)</sup> deux sicouret ar bevien  
 en deux heulet ma gourhamen,  
 ha nep en deux sint dixpriset  
 an deux hanon offanset.  
 Racse nen deux a nep moien  
 1450 da veza pardonet biquen.  
 Et pel diousin, tut miliguet <sup>(6)</sup>,  
 et gant males doue dan tan  
 en nifer da lesqui gant satan <sup>(7)</sup>  
 hac an dioullou hou consortet  
 1455 ocheux em heneb serviget.

— 89 —

an dioullou antre deux ar tre; AR QUEN(TAN) a comp  
 O ho ho corffou hac ineou miliguet <sup>(8)</sup>  
 queneme breman et teuheet <sup>(9)</sup>  
 da vet hon mest bras lusifer

(1) Pour la mesure, au lieu de *a sou*, lire : *sou*.

(2) Pour la mesure, lire *van* au lieu de *a van*.

(3) Le ms. du Jugement dernier donne *Satanas* qui rime. Il faut rétablir ainsi ce vers :

*Strahinet omp gant Satan.*

(4) Dans le ms. du Jugement dernier (p. 163), ces paroles de Jésus précèdent les lamentations des damnés auxquelles, ici, elles font suite.

(5) A supprimer, pour la mesure.

qui ont été l'occasion de ma perte.  
 J'enrage à la façon des chiens;  
 Nous sommes tous entraînés par Satan.  
 Les couleuvres et les serpents  
 seront à jamais notre nourriture.  
 Hélas! Hélas! qui durerait  
 dans le feu ardent, corps et âme,  
 sans se consumer ni être brûlé  
 dans le feu ardent et maudit!

JÉSUS

Qui a secouru les pauvres  
 a suivi ma loi,  
 et qui les a méprisés  
 m'a offensé.  
 Ainsi donc, il n'y a nul moyen  
 d'être pardonné jamais.  
 Allez loin de moi, gens maudits,  
 allez avec la malédiction de Dieu au feu,  
 en enfer, brûler avec Satan  
 et les diables, vos consorts,  
 que vous avez servis, à mon rencontre.

Les diables entrent

LE PREMIER parle

O ho! ho! corps et âmes maudits,  
 avec moi maintenant vous viendrez  
 chez notre grand maître, Lucifer,

(6) Lisez, pour la mesure : *et pel diouin* (divin).

(7) Le vers a 9 pieds. Il faudrait restituer quelque chose comme :

*En effen da gant Satan*

(8) Il faut restituer ainsi : *Ho! ho! inous miliguet.*

Dans le ms. du Jugement dernier (p. 164), ces vers viennent immédiatement après les lamentations des damnés qui se terminent au v. 1444.

(9) Ms. du Jug. dernier : *a tebet.*

da vezan a virfiquen ne coter <sup>(1)</sup>  
 1460 corf ac ine, quic ac esquern,  
 da james biquen bars <sup>(2)</sup> in ifern  
 hep esperans na soulamancho <sup>(3)</sup>,  
 nemer ou consortet hep quen ho confortou.

AN NEL

Ha! ha! inneou afflamet <sup>(4)</sup> breman esos divezat  
 1465 da goullen ous doue na sicour na m[e]na[t]  
 goude bezan barnet gant crover an neffou — 90  
 da donet da niffern quenem cor[fo] hac ineou <sup>(5)</sup>;  
 ive chui requete dre o speregou hanat <sup>(6)</sup>  
 es ahach de neffou hep poan na hep tourmant;  
 1470 mes barnet och ar <sup>(7)</sup> contrel gant jesus salver ar bet  
 da boaniou aso <sup>(8)</sup> cruel hep no pou nep remet.

les deux damnet tombe dans lanfer; un diabe van  
 eun derier <sup>(9)</sup> an gettan deux cout pistole; le danne  
 crian asamble et dit :

Maledission doue aso er ves man <sup>(10)</sup> varnom quet <sup>(11)</sup>;  
 men a bet an tan fol, qurunou ha luet  
 da gouesan et voarnomp, ma vessom masacret!

JESUS dit

1475 Ha chui sou bet quaranteus  
 hac ous jesus trugareus,

(1) Il faut rétablir pour la mesure :

*da vout a virfiquen ne coter.*

(2) Supprimer *bars* pour la mesure.

(3) Il faut sans doute reconstituer ici un vers de douze pieds :

*hep esperans er bet na soulagamanchou.*

(4) Le ms. du Jugement dernier donne : *essanset* (insensées). — Il faudrait, pour la mesure, restituer ainsi ce vers :

*Inneou intaniet, breman oc'h divezat*

(5) Il faut rétablir ainsi :

*Da donet d'an ifern corfou hac ineou.*

pour être à jamais dans sa chaudière,  
 corps et âme, chair et os,  
 au grand jamais dans l'enfer.  
 sans espérance ni soulagements,  
 avec vos seuls consorts pour vous reconforter.

LE SECOND (DIABLE)

Ha! Ha! âmes enflammées, à présent vous êtes tard  
 pour demander à Dieu secours et (le prier d'exaucer) votre prière,  
 après avoir été condamnées par le créateur des cieus  
 à nous suivre en enfer, corps et âmes.  
 C'est vous aussi qui demandiez avec votre esprit connu  
 à aller aux cieus sans peine ni tourment.  
 Mais vous êtes condamnées, au contraire, par Jésus, Sauveur du

[monde,

à des peines cruelles auxquelles vous n'aurez nul remède.

Les deux damnés tombent dans l'enfer. Un diable, devant, un, derrière,  
 tirent deux coups de pistolet. Les damnés, criant ensemble, disent :

La malédiction de Dieu est cette fois tombée sur nous.

Je prie le feu de la foudre, le tonnerre et les éclairs

de tomber sur nous, que nous soyons massacrés (anéantis).

JÉSUS dit :

Et vous qui avez été aimants  
 et compatissants envers Jésus,

(6) Lisez : *dre ho speret banat*. — *hanat* ou *mat* (moy. bret. *aznat* et *haznat*) signifie :  
*connu, bien connu*. On peut se demander si c'est bien le mot qu'il faut lire ici. En tout  
 cas, c'est aussi celui que donne le ms. du Jugement dernier.

(7) Supprimer *ar*, pour la mesure.

(8) Lire, pour la mesure *so* au lieu de *a so*.

(9) L'indication scénique fournie par le ms. du Jugement dernier dit : *deux diable*  
*devan eus et deu derier.*

(10) Il faut, pour la mesure, supprimer : *er ves man*.

(11) Lisez : *quet*.

po cheux <sup>(1)</sup> roet dar bevien  
 ebars et nonnano <sup>(2)</sup> an naluson  
 ha da dibri po da ar boet <sup>(3)</sup>  
 1480 ha da ifan po da ar sehet <sup>(4)</sup>,  
 a(r) re noas ocheux <sup>(5)</sup> bet guisquet,  
 en neffou efehet <sup>(6)</sup> recompasset.  
 Biset <sup>(7)</sup> ocheux lies a voes  
 are glanf, gant quarante(z) :  
 1485 dut tu <sup>(8)</sup> quene dam rouanteles  
 da veulin doue da games;  
*asedit benedis patris meis*  
*requiem sellorum nobis disposuis*  
 chui pere asou biniguet  
 1490 dut de vet ma sat ocheux serviget <sup>(9)</sup>  
 nos ha de en pligadures et vit e veulin da games <sup>(10)</sup>,  
 pan doc crouvet gant doue  
 da poseden et rouanteles <sup>(11)</sup>.

— 91

(1) Pour la mesure, il faut lire, comme dans le ms. du Jug. dernier : *Pa o c'heus*.  
 (2) Lire, pour la mesure : *bars 'non ano*.  
 (3) Ms. du Jug. dernier : *ous bo birvout* (pour *birvoet*).  
 (4) Lire, comme dans le ms. du Jug. dernier, *ous bo see'bet* au lieu de *po da ar sehet*.  
 (5) Lisez : *p' oc'heux*.  
 (6) Lisez, pour la mesure : *en enj fehet*.  
 (7) Ms. du Jug. dernier : *bisitet*. Rétablir ainsi ce vers :  
*bisitet c'heus lies a voes*  
 (8) Supprimer *tu*, pour la mesure.  
 (9) Il faut restituer pour la mesure :  
*Dout gant ma zad c'heus serviget*

parce que vous avez donné aux pauvres,  
 en notre nom, l'aumône,  
 et à manger, quand ils avaient faim,  
 et à boire, quand ils avaient soif,  
 (parce que) vous avez habillé ceux qui étaient nus,  
 dans les cieux vous serez récompensés.  
 Vous avez visité maintes fois  
 les malades, avec amour,  
 venez avec moi dans mon royaume  
 louer Dieu à jamais.  
*Venite benedicti patris mei, regnum caelorum vobis disposui* <sup>(12)</sup>.  
 Vous qui êtes bénis,  
 venez trouver mon père que vous avez servi  
 nuit et jour, avec plaisir,  
 pour le louer à jamais,  
 puisque vous avez été créés par Dieu  
 pour posséder son royaume.

(10) Ce vers doit être coupé en deux et restitué ainsi :  
*Nos ha de en pligadures*  
*et vit veulin da games*  
 (11) Le ms. du Jug. dernier donne :  
*da boselin rouanteles an eff.*

Il faut, je pense, rétablir :

*evit rouanteles an eff.*

(12) Cf. Évangile de S. Mathieu, ch. 25, v. 34 : *Venite benedicti patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi.*

FIN

## TABLE DES MATIÈRES

---

Bibliographie .....	VII
---------------------	-----

### INTRODUCTION.

§ 1. — Le manuscrit .....	X
§ 2. — La pièce .....	XV
§ 3. — L'histoire et la légende.....	XIX
§ 4. — Les sources du drame.....	XXVI
§ 5. — L'auteur, l'époque de la composition.....	XXXIV
§ 6. — La langue et la versification.....	XLII

### COGNOMERUS ET SAINTE TRÉFINE.

Extraits de la <i>Vita S. Gildae</i> .....	1
Acte I.....	2
Extraits de la <i>Vita S. Gildae</i> .....	42
Acte II.....	43
Extraits de la <i>Vita S. Gildae</i> .....	96
Acte III.....	97
Acte IV.....	129
Acte V.....	133

---